

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	68 (1996)
<b>Artikel:</b>	L'archéologie : les résultats des investigations archéologiques dans l'église et l'ancien couvent
<b>Autor:</b>	Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836135">https://doi.org/10.5169/seals-836135</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ARCHÉOLOGIE



# LES RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES DANS L'ÉGLISE ET L'ANCIEN COUVENT

Peter Eggenberger et Philippe Jaton

## Introduction

Actuellement, l'emplacement de l'ancien couvent dominicain de Coppet est occupé par trois bâtiments intégrés au tissu urbain du bourg, dans l'alignement des constructions bordant la Grand-Rue du côté du lac. Le premier d'entre eux est l'église, entièrement conservée et aujourd'hui affectée au culte de la paroisse réformée<sup>1</sup>. Le deuxième, soit le bâtiment appelé le «Vieux Couvent», occupe encore le volume primitif des constructions qui limitaient le complexe conventuel vers le nord. Le troisième, entre les deux précédents, nommé le «Clos du Temple», a remplacé l'ancienne zone conventuelle jouxtant l'église (fig. 1, 2, 16 et 17).

Compte tenu du fait que l'établissement conventuel de Coppet fut érigé vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle à l'intérieur d'un bourg médiéval, son orientation ne suit pas celle habituellement adoptée pour les constructions religieuses, avec un chœur situé à l'est. Intégrée à l'ordonnance urbaine, la façade principale de l'église s'ouvre sur la rue, et le chevet regarde le lac; l'ensemble se développe donc du nord-ouest au sud-est. Néanmoins, pour faciliter notre description et de façon à situer plus aisément les diverses structures, nous nous référons à l'orientation traditionnelle, à savoir l'est pour le chœur (côté lac) et l'ouest pour l'entrée principale (côté Grand-Rue); dès lors ce que nous nommons versant sud est tourné vers Genève, et versant nord vers Nyon-Lausanne.

Dans le cadre de la restauration et des travaux de réfection de ces immeubles, qui s'échelonnèrent entre 1973 et 1994, le Service des bâtiments du canton de Vaud (section des Monuments historiques et Archéologie) saisit l'occasion d'entreprendre des investigations archéologiques. Il mandata dans ce sens l'Atelier d'Archéologie Médiévale, à Moudon. Au cours des études qui suivirent, les experts fédéraux Charles Bonnet (Genève) et Hans Rudolf Sennhauser (Zurich/Zurzach), contribuèrent largement à la compréhension des résultats faisant l'objet de la présente publication; nous leur présentons notre profonde gratitude. De même, nous tenons à remercier de leur aimable collaboration Monique Bory d'une part, architecte à Coppet, responsable des travaux de restaura-

tion au «Clos du Temple» et à l'église même, et qui fit preuve d'un vif intérêt lors de nos investigations, Jean-Charles In Albon d'autre part, architecte à Genève, qui collabora à la réfection de l'église, et enfin le bureau Suard Architectes SA, à Nyon, qui dirigea la restauration récente du «Vieux Couvent». Eric Teyssiere, conservateur des Monuments historiques du canton de Vaud, et Denis Weidmann, archéologue cantonal, ont attentivement suivi le développement de nos recherches. En leur associant Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, nous leur présentons nos remerciements pour leur intérêt scientifique et leur engagement sur le plan financier. Notre reconnaissance va également à la paroisse ainsi qu'aux propriétaires des deux immeubles du «Vieux Couvent» et du «Clos du Temple», lesquels nous accordèrent toutes les facilités et le temps nécessaires pour mener à terme nos investigations.

L'étude historique fort détaillée qui accompagne cette présentation est due à la plume du professeur Marcel Grandjean, que nous remercions vivement pour sa fructueuse collaboration. Le texte de publication des résultats archéologiques fut rédigé en collaboration avec Philippe Jaton, sur la base des rapports et inventaires établis, pour chacun des chantiers, par Peter Eggenberger et Werner Stöckli à la suite des recherches dont ils avaient la direction<sup>2</sup>. Les rares objets retrouvés dans les remblais ont été classés par Werner Stöckli. Enfin, les résultats de l'étude anthropologique furent consignés par Evelyne Leemans et Christian Simon, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève.

## Méthode et documentation

Les investigations archéologiques sur le site de l'ancien couvent dominicain de Coppet ont été menées en l'espace de plus de 20 ans pendant lesquels les bâtiments ont successivement fait l'objet d'une restauration ou d'études préliminaires en vue de transformations. Les cinq campagnes conduites respectivement au sous-sol et sur les façades extérieures de l'église, au sous-sol et sur certaines des élévations du «Clos du Temple», ainsi que dans la charpente et sur une partie des

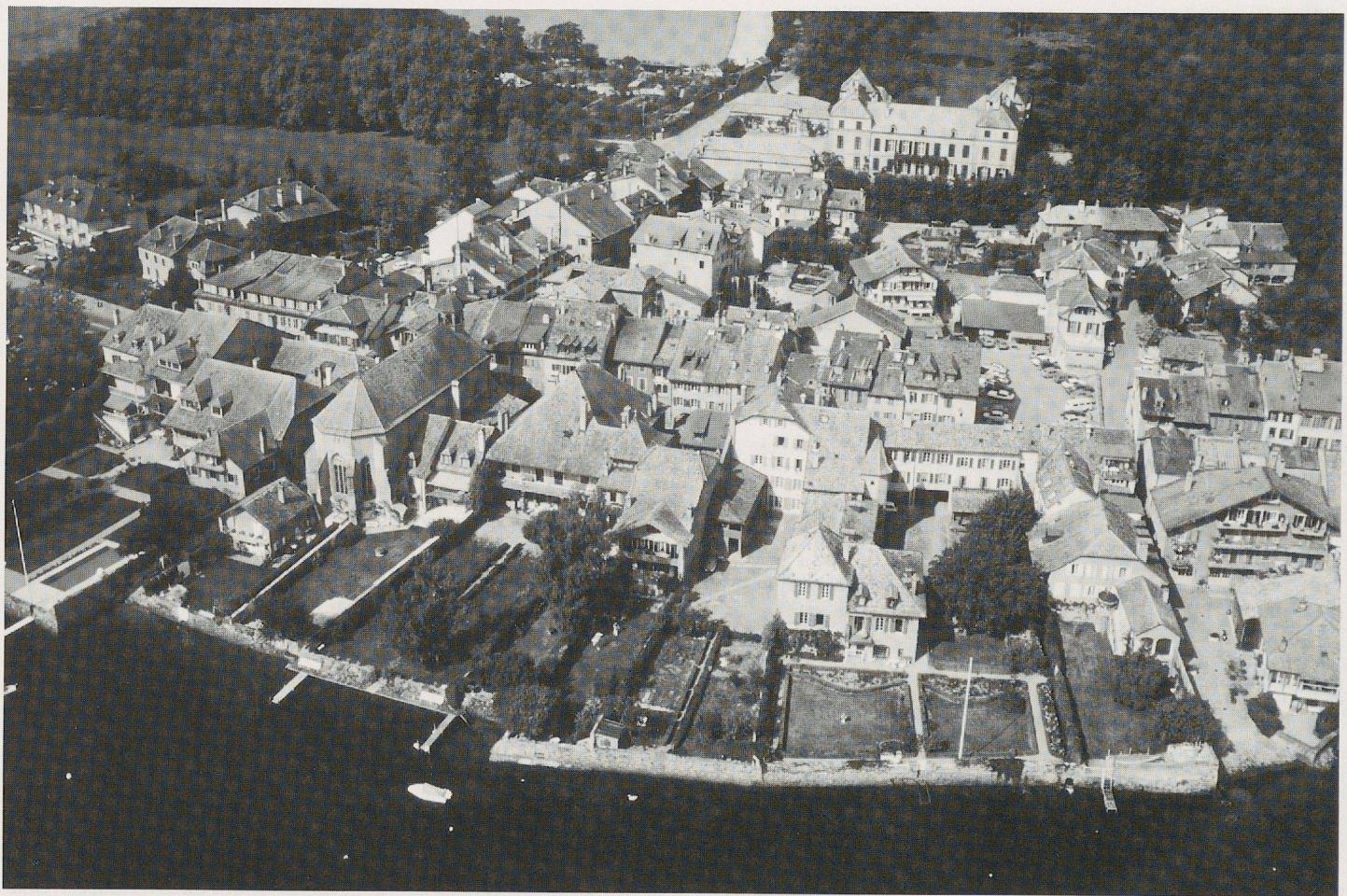


Fig. 16. Le bourg de Coppet; vue aérienne.

façades extérieures du «Vieux Couvent», ne présentèrent pas la même étendue. Il faut signaler que, même si l'ampleur des interventions peut paraître importante, celles-ci ont été soumises aux nécessités de la restauration et sont finalement demeurées fort incomplètes.

La première campagne, fragmentée en diverses étapes au cours des années 1973 et 1974, porta sur le «Clos du Temple», à l'emplacement de l'ancien cloître; elle était placée sous la direction de Werner Stöckli, secondé par Olivier Feihl, Jachen Sarott et Franz Wadsack. Ces investigations se limitèrent à des sondages ponctuels aux endroits où les travaux de restauration risquaient de toucher d'anciennes structures. Aussi les résultats obtenus sont-ils demeurés provisoires, n'autorisant qu'une lecture superficielle du plan des bâtiments conventuels.

La deuxième campagne toucha le «Vieux Couvent», ancien corps d'habitation conventuel. Dans le cadre de la transformation qui y était prévue, notre Atelier fut mandaté pour établir un rapport archéologique préliminaire. L'important projet de restauration ayant été différé pour de nombreuses années, nos premières observations sont longtemps demeurées les seules marques d'une intervention sur cet ensemble. Sur place, l'étude d'alors fut menée en décembre 1980 et en janvier 1981, sous la direction de Peter Eggenberger. Les esquisses qui devaient illustrer nos conclusions ont été effectuées par Heinz Kellenberger. Lors d'un premier examen, nous avons pu constater qu'une intervention sous forme de divers sondages dans les structures en place ne

pouvait être envisagée du moment que les locaux étaient parfaitement entretenus et encore habités. Seuls les combles autorisèrent une analyse détaillée. La lecture des façades ne déboucha que sur des indications d'ordre général, et l'absence de cave, offrant habituellement la possibilité d'analyser des structures dépourvues d'enduits, limita encore la densité des renseignements.

La troisième campagne, la plus longue, porta sur l'église; l'installation d'un chauffage par le sol, impliquant l'approfondissement des niveaux, risquait de toucher d'anciennes structures occupant encore le sous-sol. Des fondations en relation avec l'aménagement de l'église étaient en effet déjà apparues lors des travaux de restauration de 1925-1927, effectués avec le concours de l'architecte Frédéric Gilliard<sup>3</sup>; on pouvait donc s'attendre à la présence de structures plus complexes. Les investigations débutèrent le 22 juin 1981 pour se terminer le 20 octobre de la même année. Quelques recherches complémentaires eurent lieu en février et en mars 1982, dans le sous-sol et sur le seul pan de mur conservé de l'ancienne sacristie et chapelle, situé du côté du «Clos du Temple». Sur place, les travaux furent conduits par Peter Eggenberger et Jachen Sarott, en collaboration avec Bernard Boschung, Manuel Mir et Franz Wadsack.

Les fouilles archéologiques dans l'église de Coppet posèrent de gros problèmes sur le plan de l'organisation pratique. Le plus épique fut l'évacuation des matériaux, que la situation du bâtiment dans le contexte urbain rendait particulièrem-



Fig. 17. L'église, vue depuis le lac.

ment difficile. Il n'était guère possible d'installer une benne à l'extérieur puisqu'elle aurait considérablement entravé la circulation routière; il était de même exclu de l'entreposer à l'intérieur de l'édifice, car la présence de la galerie n'aurait pas autorisé les manœuvres nécessaires à son évacuation. La seule possibilité était d'entasser les matériaux provenant de la fouille à l'intérieur de l'édifice, de part et d'autre du grand portail, puis de les évacuer à l'aide d'un petit véhicule chargé manuellement.

La méthode adoptée pour les fouilles archéologiques fut ainsi soumise à l'organisation technique du chantier. Généralement, si le chercheur tente de dégager chaque niveau présentant des résultats sur l'ensemble de la surface du bâtiment avant de poursuivre en profondeur, les conditions particulières rencontrées à Copet eurent pour conséquence un travail s'articulant obligatoirement en divers secteurs. En premier lieu, les surfaces correspondant au chœur, soit respectivement les cinquième et quatrième travées, furent abaissées sur le premier niveau archéologique rencontré; puis il fut procédé de la même manière pour les troisième et deuxième travées, formant la partie orientale de la nef. L'espace de la première travée étant réservé aux manœuvres d'évacuation des matériaux, les investigations se poursuivirent sur le deuxième niveau archéologique dans les zones mentionnées ci-dessus, avant qu'il fût possible de fouiller successivement les deux niveaux dans la travée occidentale.

A l'issue des investigations, le terrain naturel était atteint sur l'ensemble de la nef. Dans le chœur en revanche, où

d'importants remblais avaient été apportés lors de la construction de l'église pour exhausser le niveau de chantier initial, en pente vers le lac, seuls des sondages étendus avaient été entrepris, essentiellement devant le pan sud du chevet. Aucune fouille ne fut engagée dans la première chapelle méridionale: les fondations n'y furent analysées que jusqu'au niveau prévu pour l'installation du chauffage. Dans les deuxièmes et troisièmes chapelles méridionales, la conduite du chauffage à air chaud ainsi que l'étayage du monument de Suzanne Necker, mis en péril par la profondeur de la fouille, n'autorisaient pas un dégagement en surface: il fut donc procédé par sondages.

Les élévations du corps principal de l'édifice étaient peu touchées par les travaux de restauration au cours de cette troisième campagne. Aussi une analyse ne fut-elle pas prévue. Néanmoins, nous possédions quelques informations sur le mur nord de l'église, partiellement documenté à l'extérieur en 1974 lors des recherches dans le «Clos du Temple». Enfin, lors des investigations à l'intérieur de l'édifice, quelques sondages furent pratiqués sur les murs de la première chapelle, qui fait actuellement office de porche, puisque celle-ci devait être complètement remaniée.

La quatrième campagne permit de procéder à l'analyse des maçonneries sur les façades ouest et sud de l'église (nef et chœur) comme des chapelles latérales; sur la face orientale de ces dernières, seul un sondage fut effectué. Ces travaux se déroulèrent sur place du 16 mai au 11 juillet 1989, et furent assurés par Manuel Mir et Jean-Pierre Aubert, sous la direction

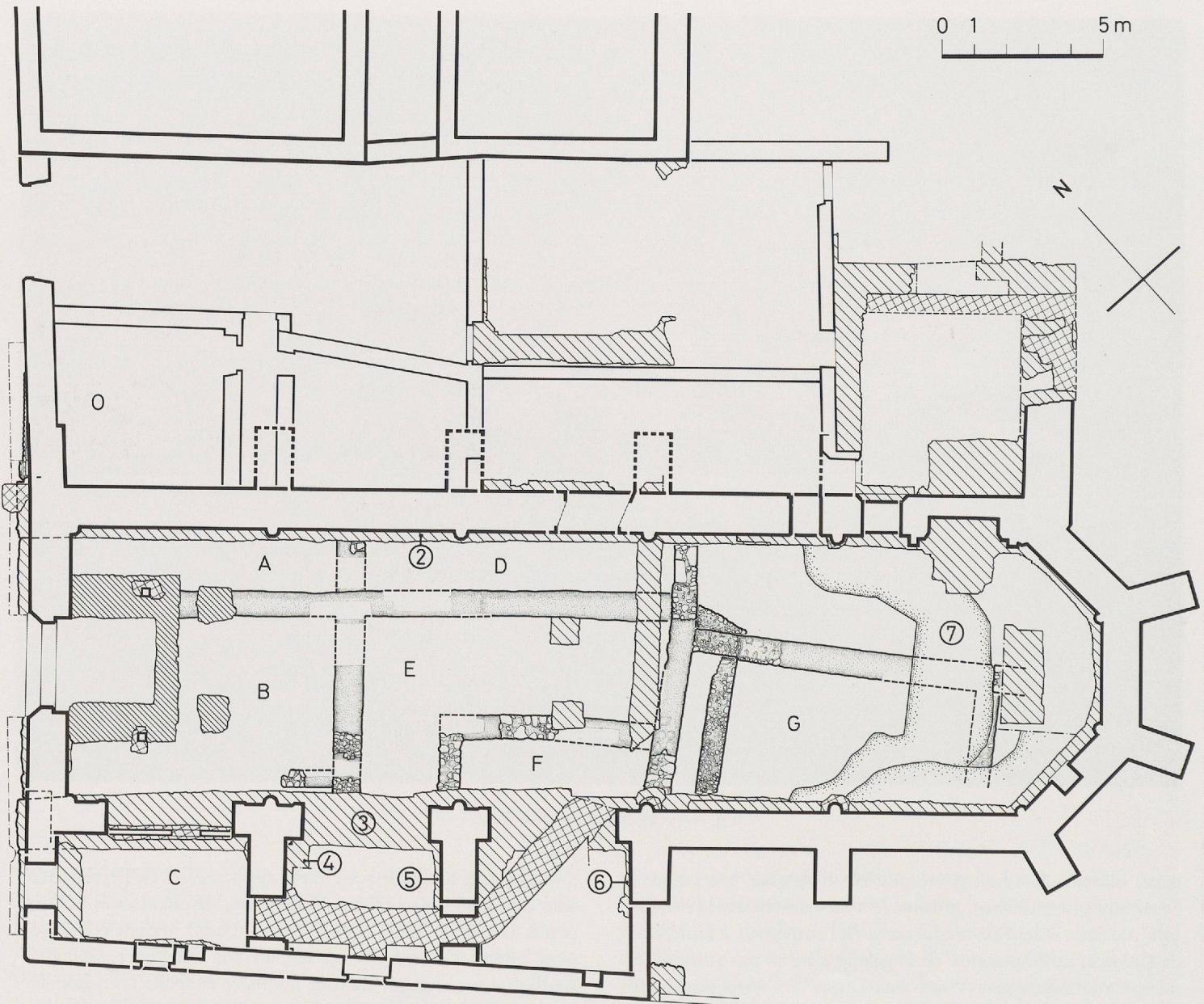


Fig. 18. Plan général des structures urbaines et du premier projet de l'église. Ech: 1:200.

de Peter Eggenberger et Philippe Jaton. Leur documentation s'est fondée sur des relevés au 1:50 de l'architecte Frédéric Gilliard, dressés dans le cadre de la restauration précédente de 1925-1927. Un complément de fouille fut effectué au pied de la façade occidentale, du 15 au 24 janvier 1990, à l'occasion de la pose d'un paratonnerre.

La cinquième et dernière campagne porta à nouveau sur le «Vieux Couvent», à l'occasion d'une restauration de deux de ses façades, et ceci à un moment où notre texte avait déjà été déposé en vue de la présente publication. Aussi, l'introduction de ces tout derniers résultats, complétant l'étude préliminaire de 1980 et 1981 sans apporter des changements importants à nos premières conclusions, ne put-elle intervenir qu'au dernier moment. Comme pour le «Clos du Temple», nous nous limitons à la description des structures remontant aux périodes antérieures à celle du couvent et de la brève époque conventuelle. Sur place, l'étude et la documentation des façades nord et ouest furent assurées entre août et novembre 1994 par

Jachen Sarott, Laurent Auberson et Franz Wadsack. Ni les autres façades ni l'intérieur du bâtiment ne purent être analysés. Dès lors, comme dans le cas de toute investigation succincte, il faut insister sur le fait que les résultats ne peuvent être considérés que comme partiels.

La mise au net du dossier en vue de la publication est l'œuvre de Jachen Sarott. Pour faciliter leur lecture, les plans portent d'une part une numérotation définissant chaque structure, numérotation que l'on retrouvera dans notre description, d'autre part une succession de lettres distinguant les différents blocs de bâtiments antérieurs à l'église. L'ensemble de la documentation photographique prise au cours des diverses campagnes est l'œuvre de Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli, à Grandson.

Parallèlement aux interventions archéologiques, une analyse dendrochronologique<sup>4</sup> de la porte et de la charpente de l'église, ainsi que de la charpente du «Vieux Couvent», a été effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie, à Moudon.

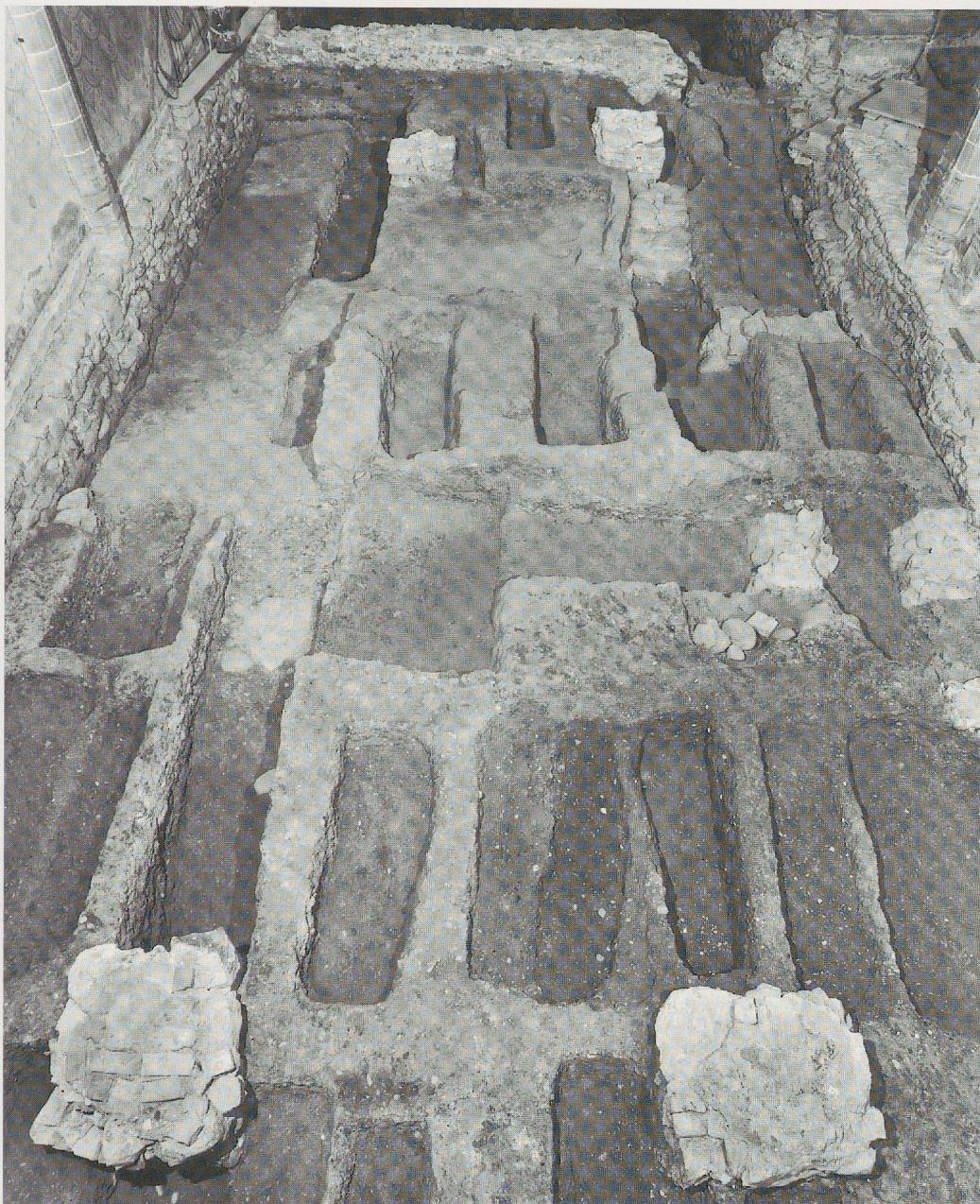


Fig. 19. Vue générale des fouilles dans l'église, vers l'est.

## Les bâtiments urbains

### *Description des structures*

Enseveli par les terrassements effectués lors de la construction de l'église, un réseau de murs longitudinaux et transversaux délimite les plans de diverses constructions. Ces structures débordent du cadre de la surface fouillée et ne sont par conséquent connues qu'en partie (fig. 18). Les maçonneries sont conservées fragmentairement. A une exception près, seules subsistent les assises inférieures, à savoir la semelle des fondations (fig. 19-21). Dès lors, vouloir définir les caractéristiques de ces bâtiments se révèle fort malaisé puisque ni l'épaisseur ni surtout la qualité des structures conservées ne correspondent forcément à celle des élévations disparues; un soubassement de boulets peut en effet avoir supporté un mur en pierres de taille, ou en moellons équarris, voire une construction en bois. Par endroits, les fondations furent arrachées lorsque les bâtiments furent arasés pour faire place à

l'église conventuelle, et seules les fosses sont encore perceptibles.

Tous les vestiges dégagés sont constitués de pierres rondes, disposées par assises et liées avec des mortiers de chaux, de qualités diverses selon les endroits. Ceux-ci sont généralement de couleur blanche ou grise, contiennent du quartz et relativement peu d'agrégat grossier. L'épaisseur des structures varie de 70 à 90 cm. Les fondements ont été posés dans un terrain dont l'inclinaison, assez peu prononcée dans toute la zone occidentale de l'église, s'accentue vers la naissance du chevet, en direction du lac. Le terrain naturel se compose d'une couche de terre brun-rouge, compacte et contenant des boulets plus ou moins gros, couvrant du gravier et des sédimentations plus fines qui forment des paquets de terre argileuse de couleur brun-rouge et verdâtre. Touchée par les terrassements liés aux constructions urbaines, la terre végétale a complètement disparu dans le périmètre de l'église.

Nous avons constaté que les divers niveaux encadrés par les vestiges sont d'altitudes inégales, mais sont réguliers à



Fig. 20. Murs nord et ouest de la section urbaine F, à l'intérieur de l'église, montrant le système des fosses; vue vers l'est.

l'intérieur de chacun des compartiments. Certes, la présence de nombreuses sépultures ultérieurement installées dans la surface de l'église en entraîna la lecture, sépultures dont les fosses vont jusqu'à atteindre les terrassements correspondant aux constructions primitives. Toutefois, les niveaux les plus anciens ont pu être reconnus, même entre des tombes parfois

alignées en rangs serrés: les remblais apportés au cours du chantier de l'église se distinguent en effet nettement des matériaux antérieurs. Lors de l'édification de l'église, il ne fut procédé à aucun nivellement du terrain; les niveaux correspondant aux bâtiments urbains, inégaux, ont accueilli les fondations de l'église sans préparation particulière.



Fig. 21. Murs nord et ouest de la section urbaine G, maçonneries et fosses d'implantation à l'intérieur de l'église; vue vers le sud-est.

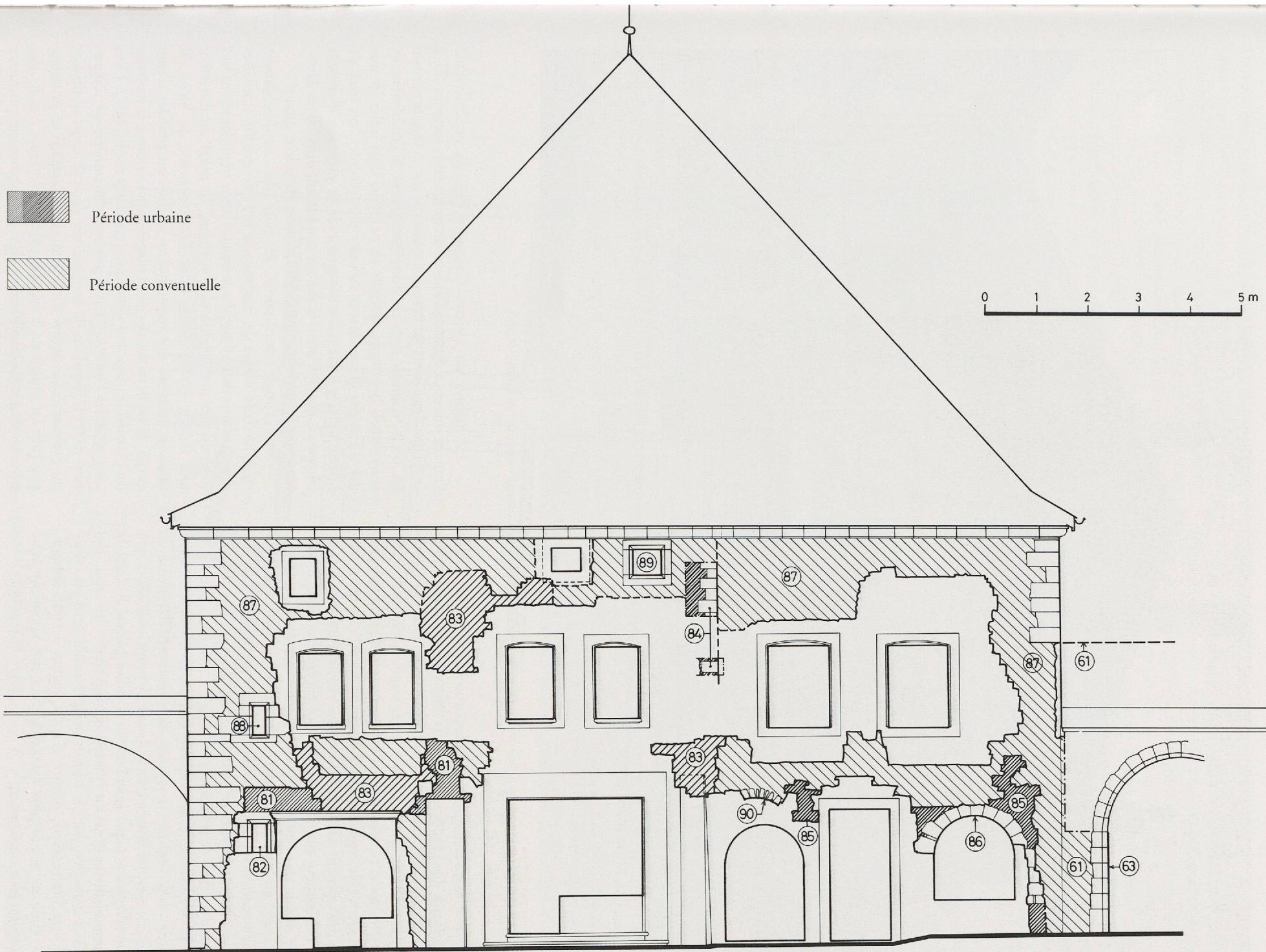


Fig. 22. Le «Vieux Couvent», structures préconventionnelles et conventionnelles sur le mur de façade ouest. Ech.: 1:100.



Fig. 23. Le «Vieux Couvent», façade ouest, sur la Grand-Rue.

Tous les revêtements de sols disparurent dans le cadre de la démolition des bâtiments primitifs. Mais les surfaces conservées, apparaissant comme de faibles terrassements (1) contenant des déchets de chantier, tels des fragments de tuile et de mortier, devaient sans doute se trouver immédiatement sous les anciens sols des habitations. Epais de 5 à 50 cm, ces terrassements reposent sur le terrain vierge. Aucune trace de locaux qui auraient été aménagés en sous-sol n'a été retrouvée; le premier niveau des constructions en constituait donc le rez-de-chaussée, au ras du terrain. De même, il faut souligner l'absence, dans les remblais, d'objets à caractère utilitaire, lesquels auraient permis de situer l'occupation du site dans le temps avec plus de précision.

Le remblai des fosses vidées – comme les terrassements en relation avec l'église – contenait de nombreux fragments de tuiles creuses, de terre argileuse jaune et rouge clair, alors que ne sont apparues que quelques rares tuiles plates. Il s'agit là vraisemblablement d'un matériau provenant du toit des bâties démolies, dont la couverture présentait ainsi un caractère «méditerranéen», propre à notre région à cette époque. Une tuile de teinte plus foncée ne fera son apparition que beaucoup plus tardivement<sup>5</sup>.

La maison du «Vieux Couvent» (fig. 22 et 23), dont l'espace intérieur est actuellement divisé en trois secteurs (*H*, *J* et *K*) par deux murs de refend, a conservé sur sa façade sur rue les traces d'autres constructions antérieures à l'établissement conventuel. Bien que préservés en de petits îlots isolés les uns des autres par le percement de baies plus récentes, ces pans de maçonneries primitives témoignent de la présence d'anciens bâtiments qui bordaient la rue sur son versant oriental, et dénotent trois à quatre maçonneries distinctes dans leur qualité.

Vers l'angle nord-ouest, le mur du rez-de-chaussée englobe deux plages de maçonnerie (81) de qualité similaire: des moellons de molasse disposés en assises régulières sont liés dans un mortier gris-blanc, à la chaux. La plage nord intègre une fenêtre étroite (82), dont l'encadrement de blocs de molasse présente des montants et un linteau profilés d'une gorge. Actuellement, ces deux plages apparaissent à la hauteur du plan *H*, la plage sud débordant toutefois sur le plan *J*. Elles sont séparées l'une de l'autre par une maçonnerie de réparation (83) en moellons de molasse qui s'étend jusqu'au niveau du premier étage actuel (une seconde réparation se situant à peu près au milieu de la façade, entre les secteurs *J* et *K*). Au premier étage, une troisième plage de maçonnerie primitive

(84) signale l'emplacement d'une ancienne chaîne d'angle, à savoir l'angle sud-ouest du secteur *J*. Cette chaîne a été partiellement détruite lors du chantier du couvent. Nous ne pouvons guère préciser la relation de cette structure avec l'une ou l'autre des deux maçonneries sur les secteurs *H* et *J*. Un quatrième pan de mur (85), en moellons de molasse disposés en assises relativement régulières, et liés dans un mortier blanc, très friable, est lui aussi divisé en deux plages distinctes, apparaissant au rez-de-chaussée, à la hauteur du secteur *K*. Le fragment sud intègre les claveaux d'un arc cintré (86), en molasse, témoignant d'un passage large de 1,60 m. La situation des deux premières maçonneries ne permet ni de confirmer ni d'infirmer l'existence de deux bâtiments *H* et *J* qui auraient été distincts. Le secteur *K*, cependant, peut avoir constitué une maison indépendante.

### *Interprétation*

Les vestiges dégagés dans le périmètre de l'église n'autorisent qu'une reconstitution partielle du plan des bâtiments. Certaines zones peuvent cependant être définies avec précision: nous les avons désignées par les lettres *A* à *G* (fig. 24). Par ailleurs, une distinction des divers plans peut résider dans la différence qualitative des structures et dans les variations de profondeur des fondements. Si nous ignorons le détail des constructions mises au jour, une vue générale en est facilitée par les résultats des analyses entreprises dans le «Vieux Couvent». Des murs porteurs divisent en effet la surface de la maison en plusieurs parties. Trois secteurs (*H*, *J*, *K*) donnent sur la Grand-Rue, de plan oblong dans le sens ouest-est. Ils reprennent l'orientation des autres bâtiments longeant la rue, dont la disposition remonte certainement encore au Moyen Age.

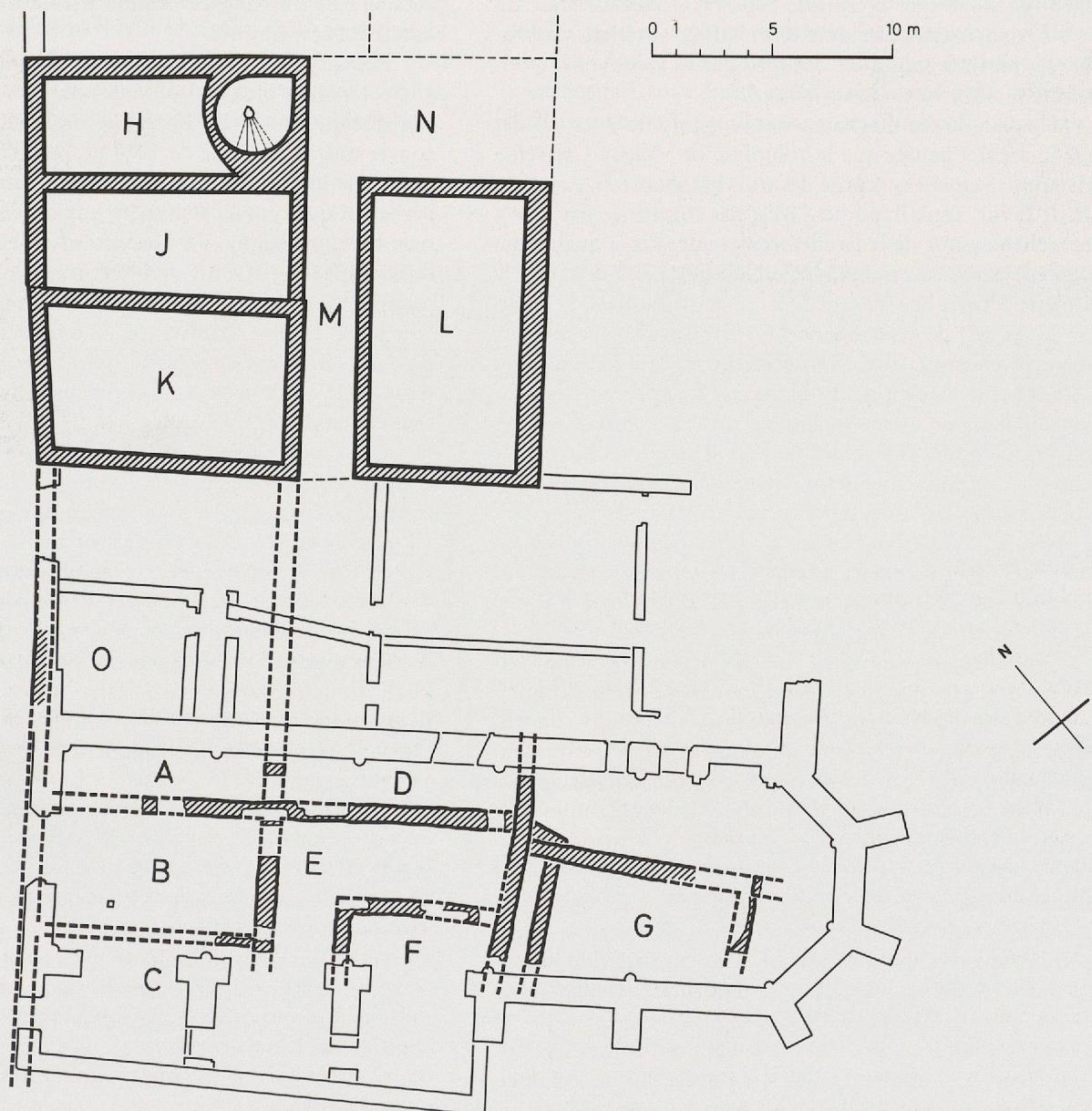


Fig. 24. Plan reconstitutif des bâtiments urbains. Ech. 1:300.

Ce cloisonnement en trois volumes n'est cependant pas souligné par l'élévation de la façade. Bien que l'organisation des boutiques et des magasins installés au rez-de-chaussée, ainsi que l'ordonnance des fenêtres à l'étage et au niveau des combles ne soient pas uniformes, ces éléments sont postérieurs au Moyen Âge et sont issus des modifications qui firent suite à la sécularisation du couvent à la Réforme. Leur diversité n'est donc pas le signe de trois propriétés primitivement distinctes. La corniche moulurée, ajoutée à la période du couvent, et présentant un quart-de-rond massif, relie les trois parties sous un même élément architectural. Elle se retourne également sur les façades latérales des deux parties *H* et *K*, mais est interrompue à l'alignement du mur de façade arrière propre à ces locaux; elle ne se retrouve que partiellement sur les façades orientales. Cette césure coïncide avec la limite des trois volumes *H*, *J* et *K* du côté du lac. Actuellement, le corridor *M* sépare ces derniers de la partie *L*, de plan rectangulaire et orientée nord-sud. Des fenêtres anciennes, dont une à croisée, conservées dans le mur du corps *L*, pourraient témoigner d'un édifice antérieur au couvent. La partie restante est occupée par le volume *N*, rejoignant la maison voisine vers le nord.

Si le plan du rez-de-chaussée et l'organisation des façades nous incitent à penser que le complexe du «Vieux Couvent» était primitivement composé des trois bâtiments *H*, *J* et *K* du côté de la rue, cette hypothèse n'est pas confirmée par la lecture archéologique de la façade occidentale. Par la qualité des maçonneries, nous sommes seulement amenés à dissocier le bâtiment *K* des plans *H* et *J*. Sur ces deux derniers, la situation des plages de maçonnerie ne résout pas la question de savoir s'ils constituaient primitivement un seul bâtiment ou au contraire deux propriétés distinctes. La présence des pans de maçonnerie de même qualité de part et d'autre des murs mitoyens divisant les secteurs *H*, *J* et *K* fait au moins penser que ceux-ci, même s'ils étaient séparés à l'origine, furent finalement réunis en une seule propriété. Par la suite, ces volumes ont englobé les zones *L*, *M* et *N* pour former un ensemble homogène: cette intégration s'est faite au plus tard lors de la pose de la toiture actuelle, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, soit au moment de l'installation du couvent.

Des structures étrangères aux bâtiments du couvent ont aussi été dégagées ponctuellement sous le «Clos du Temple». Mais c'est surtout l'emplacement des interventions conventionnelles sur le «Vieux Couvent» qui démontre rétroactivement que la rangée des bâtiments urbains se poursuivait vers le sud, où se situe aujourd'hui la cour du «Clos du Temple». De ce côté, les anciennes structures ont été entièrement supprimées et remplacées par le mur du clôture (61) dans la partie inférieure; vers le haut, une chaîne forme l'angle sud-ouest du «Vieux Couvent». Apparemment, des bâtiments contigus ont été démolis pour créer une nouvelle organisation répondant mieux aux besoins de la communauté religieuse: nous verrons qu'entre le corps de logis du «Vieux Couvent» et l'église se situait le cloître. Vers le nord, nous constatons une même façon de procéder: l'angle nord-ouest du corps de logis fut entièrement édifié à l'époque conventuelle, et avec lui tout le mur de façade nord. Cette situation peut exprimer la volonté de séparer l'établissement du couvent du tissu urbain environnant; une cour occupe encore cet emplacement.

L'étude historique de M. Grandjean permet d'apporter quelques précisions aux résultats des analyses archéologiques. Elle nous apprend que les parcelles sur lesquelles s'implanteront ultérieurement les constructions du couvent dominicain couvraient une distance de 42 m le long de la Grand-Rue, correspondant effectivement à l'extension reconstituée du complexe conventuel, lequel comprenait l'église et ses chapelles, le «Clos du Temple» et le «Vieux-Couvent». Il est dès lors concevable que la zone mitoyenne (*J*) de ce dernier était occupée par la chapelle de la ville, dédiée au Saint-Esprit, que la parcelle nord (*H*) se référât à la maison du chapelain, les deux étant à ce moment réunies en une propriété unique et liées à l'hôpital, auquel appartenait également la parcelle *K*. Puis l'hôpital lui-même s'étendait jusqu'à l'emplacement de l'église actuelle (zones *A*, *D* et *O*). L'étude archéologique révèle qu'au moment de la reprise par les Dominicains, l'élévation des deux secteurs *H* et *J* atteignait une hauteur identique à celle des maisons urbaines, soit deux niveaux; mais aucune baie n'est conservée pour permettre de reconstituer la nature de ces volumes.

Remarquons toutefois qu'en l'absence d'investigations archéologiques plus approfondies, le plan de l'ensemble suscite quelques réserves. L'exiguïté de la chapelle, laquelle ne couvre une surface que de 10/4 m, peut trouver une explication dans le nombre restreint des habitants de la localité et par le fait que ceux-ci assistaient aux offices de l'église paroissiale de Commugny – à l'exception de l'office des matines. Rares sont les éléments architecturaux, telles des baies, qui pourraient autoriser de cerner la datation de ces bâtiments. Une petite fenêtre chanfreinée, au jour très étroit, et l'amorce de l'arc cintré d'une porte suggèrent des constructions remontant au Moyen Âge tardif, en tous les cas pas antérieures aux XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècles.

Quoi qu'il en soit, nous proposons une correspondance entre les anciens secteurs *H*, *J* et *K* du «Vieux Couvent» et les plans *B* et *C* dégagés dans la surface de l'église. Profondes de 10 m, ces constructions s'intègrent aux bâtiments bordant la Grand-Rue. A l'arrière, vers le lac, d'autres locaux se réfèrent aux précédents, parfois séparés de ces derniers et disposés perpendiculairement. Selon les données historiques, il s'agit d'une grange propriété de Jean de Bynant, et de la maison de Louis Bonete. Suivent vers le lac les cheseaux de Jean de Bynant (*E* et *F*), et la maison (soit grange) de l'hôpital (*G*). Plus loin, les documents évoquent la maison de Claude de Durapelle.

Un problème particulier est posé par la fondation du mur de clôture (61) dans lequel s'ouvre actuellement le portail du «Clos du Temple». Faite de moellons et d'une assise de blocs de molasse où toute trace de taille a disparu, cette fondation se situe sous le mur actuel lié au premier contrefort nord de l'église. Comme élévation et fondation ont été dégagées respectivement lors des première et quatrième campagnes de travaux, l'analyse et la lecture des maçonneries n'ont pu se faire simultanément sur l'entier des structures. Le seul constat fut que le nu de la fondation et de la première assise de molasse était en place, et que le mur fut démolи vers le sud lorsque les fondements (2) du mur nord de l'église ont été jetés. De plus, le tracé de cette fondation ne correspond pas à celui du mur qui y repose, mais est légèrement désaxé

dans le sens sud-ouest/nord-est. Nous ignorons s'il s'agit là d'un premier jet lors du chantier du couvent, tracé qui aurait été corrigé dans un deuxième temps, ou si nous sommes en présence d'un ancien mur de façade de l'hôpital.

Il paraît évident que le principe d'organisation de ce secteur du tissu urbain n'est pas arbitraire, mais se fonde plutôt sur le plan parcellaire de la ville. Le plan cadastral levé vers 1660 montre clairement la rangée des constructions bordant la Grand-Rue, sur le flanc oriental desquelles s'adossent les bâtiments qui constituent une deuxième rangée (fig. 1). De plus, ce même document montre par endroits des bâties émergeant en direction du lac. Cet ensemble reflète parfaitement le développement urbain d'un grand nombre de villes médiévales, dans lesquelles des constructions couvriront peu à peu les cours et jardins à l'arrière des bâtiments longeant les rues. Au moment de l'établissement du couvent, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on aurait éventuellement conservé le découpage existant pour le logis des religieux (le «Vieux Couvent»). En revanche, à l'emplacement de l'église et sur ses abords immédiats (le «Clos du Temple»), les bâtiments furent arasés, leur plan ne se prêtant guère à une reprise dans la conception architecturale d'un réaménagement soumis aux règles typologiques traditionnelles, en vigueur au Moyen Age pour les constructions religieuses.

## L'église conventuelle: l'édifice inachevé

### Description des structures

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les bâtiments démolis pour faire place à l'église conventuelle présentaient des sols de niveaux différents. Dépourvus de leur revêtement, ceux-ci servirent de premier niveau de chantier, par conséquent fort inégal. En l'absence d'un nivellement général, les fosses qui reçurent la base des fondations de l'église sont de profondeurs variées. Ces niveaux accusent une déclivité suivant le terrain naturel, légère vers la Grand-Rue et plus prononcée vers le lac. Une fois les fondations de l'église jetées dans leurs fosses, les élévations furent maçonnées hors terre, au-dessus du niveau de chantier. En opposition avec l'inégalité du terrain, le couronnement des fondations se situe toujours à peu près à la même altitude, à savoir environ 2 m au-dessus du niveau de départ à l'est, et au ras du niveau de chantier initial à l'ouest.

L'analyse des fondations de l'église actuelle démontre qu'à partir des deux angles occidentaux, les soubassements des murs latéraux (2 et 3) sont uniformes au nord et au sud, respectivement jusqu'à la fin et au milieu de la quatrième travée, mais qu'ils seront repris par des structures (9/11 et 9/12) aménagées

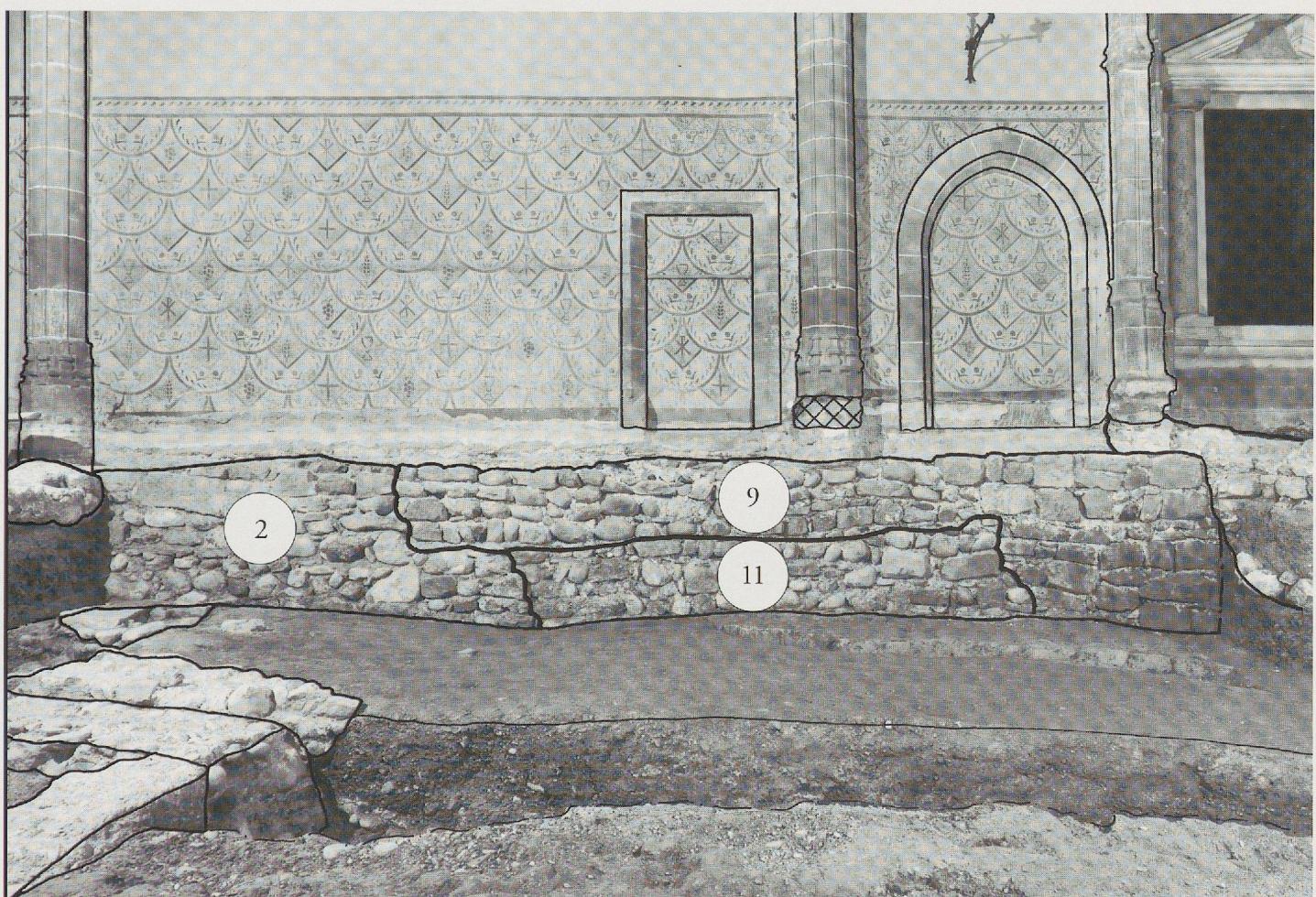


Fig. 25. Vue des fondations du mur nord de l'église, à la hauteur des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> travées.

dans un deuxième temps (fig. 18). A la hauteur de cette césure, une large fouille de plan cintré (7) traverse l'église, parallèlement au chevet actuel. Il s'agit apparemment du chevet d'une première église dont les structures de la nef ont en grande partie été réutilisées pour l'édifice existant. On ne peut constater aucune reprise, même partielle, des bâtiments primitifs, leurs fondements n'atteignant pas une épaisseur suffisante dans le contexte du chantier de l'église.

La fondation du mur septentrional (2), large de 1,90 m environ, est interrompue au milieu de la quatrième travée, formant à cet endroit une tête avec un ressaut vers l'est (fig. 25). Elle est constituée de moellons équarris, de boulets et d'un grand nombre de pierres de taille en molasse. Le mortier, gris, à la chaux, est très semblable à celui de la fondation opposée du mur sud. Le matériau employé dans ces fondements provient probablement des anciennes bâties démolies lors de l'édification de l'église. La pierre de taille est façonnée à la laie brettée (ou bretture).

De l'angle sud-ouest de l'église actuelle jusqu'à la fin de la quatrième travée, la fondation du mur méridional (3), large de 1,80 m, est généralement constituée de boulets de dimensions variables, posés à l'aide d'un mortier gris à la chaux (fig. 26). Seules les deux assises supérieures (12) de la quatrième travée sont maçonées avec un mortier de couleur brune et peuvent appartenir au chantier postérieur. Par endroits, les boulets sont calés avec des fragments de tuiles creuses.

Dans les chapelles méridionales, trois contreforts (4, 5 et 6) ont été retrouvés, qui témoignent d'une situation primitive hors œuvre. En effet, si d'importants placages masquent aujourd'hui leurs fondations, les parties inférieures, non touchées, sont parfaitement liées au soubassement du mur sud (fig. 27). En élévation, les maçonneries des contreforts (28, 29, 30) ont été édifiées au cours du chantier final de l'église. Par ailleurs, elles reposent sur le versant occidental de massifs de fondation beaucoup plus larges; la portée initialement prévue pour les travées fut donc modifiée lors du chantier en élévation.

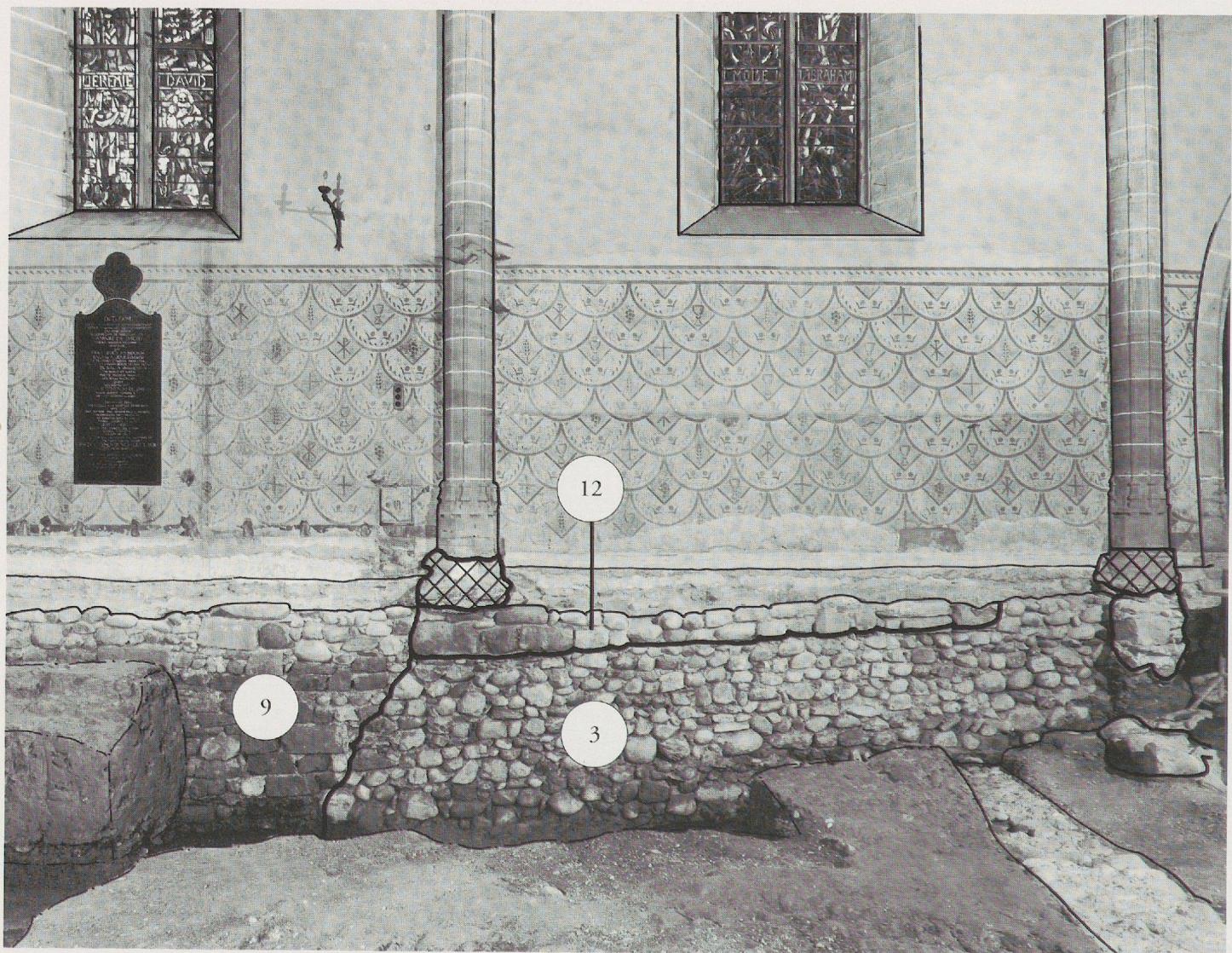


Fig. 26. Vue des fondations du mur sud de l'église, à la hauteur des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> travées.



Fig. 27. Troisième chapelle à l'intérieur de l'église, mur sud et contrefort (entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chapelles); vue vers le sud-ouest.

Du côté oriental, la fosse semi-circulaire (7) du chevet a été mise au jour dans le niveau de chantier délimité par le plan de l'ancienne bâisse *G*, niveau présentant une différence de 1 m par rapport aux maisons vers l'ouest; enfouie dans un premier terrassement (8), elle est inscrite entre les murs latéraux de l'édifice, et sa naissance se situe à l'ouest de la cinquième travée (fig. 28). Seules les maçonneries du mur sud (3) de l'église pénètrent dans cette fosse; en face, celles du mur septentrional (2) ne se développent pas jusque-là. Même si la silhouette exacte de cette fosse est masquée par des couches de terrassement (13) que nous avons dû laisser en place, nous pouvons affirmer que le chœur prévu à cet endroit ne consistait pas en une abside semi-circulaire, mais qu'il devait accuser la forme d'un chevet polygonal, à trois pans, de même type que celui qui existe aujourd'hui. Le tracé rectiligne des pans est

confirmé, essentiellement sur les versants nord et est de la fosse. Vers le sud, le remblai (10) se confondait avec celui (13) qui fut appuyé contre les fondations de l'église actuelle; vers le nord, la rampe d'escalier (72) menant au caveau de Daniel de Bellujon interdisait toute intervention, à l'exception d'un sondage qui permit de mettre au jour l'angle extérieur liant les pans est et nord de la fosse du chevet.

Au cours de nos travaux, la fosse fut ponctuellement vidée jusqu'à la semelle, par une tranchée sur l'axe médian de l'édifice. Elle présente à cet endroit une largeur de 2,20 m et une profondeur de 1,70 m. Le fond se situe au-dessous du niveau de la nappe phréatique. Si le remblai, composé de terre argileuse très compacte, contenait à sa surface du matériau de démolition comme du mortier, de telles traces sont totalement absentes dans les parties inférieures.

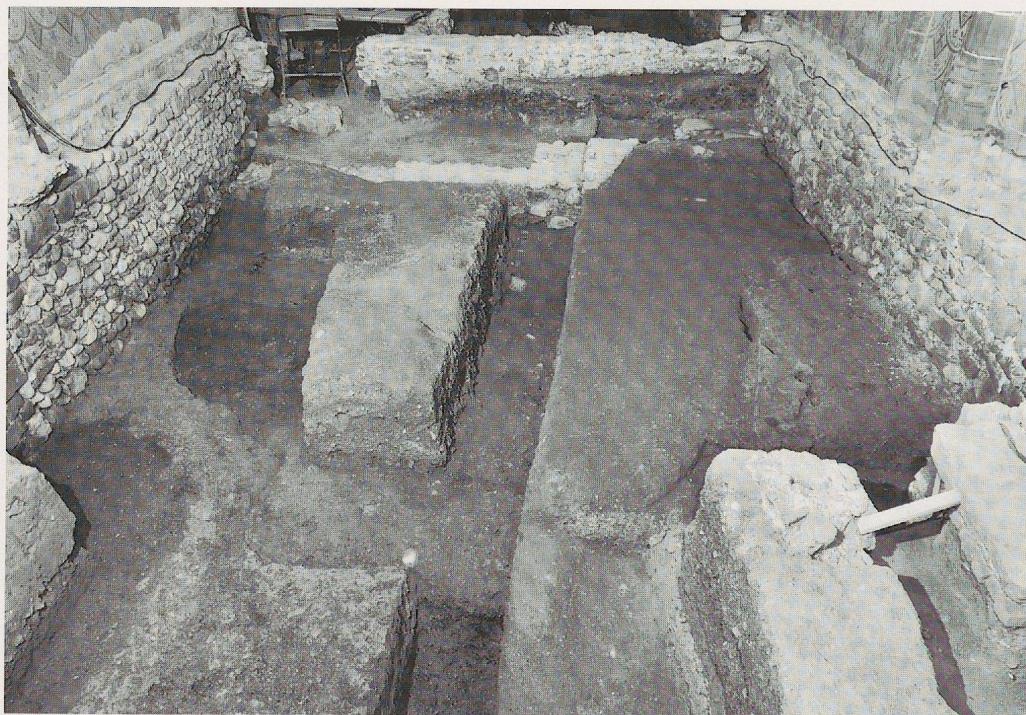


Fig. 28. Premier projet de l'église, fosse circulaire du chevet; vue vers l'ouest.

A l'extrême occidentale, les deux fondations longitudinales de la nef forment une tête outrepassant de peu le nu actuel de la façade (fig. 29). La fondation de cette dernière a été posée ultérieurement entre les murs gouttereaux. Nous verrons par la suite que le chœur, où se trouvaient les stalles des religieux, allait être prolongé vers le lac, et édifié jusqu'à sa couverture, ceci avant que la nef ne fût achevée; dans ce contexte, l'absence de mur ouest au début de la construction a pu faciliter l'accès au chantier. On peut supposer qu'un tel procédé ait déjà été envisagé au cours du chantier du premier projet.

Il pourrait exister une seconde explication, liée à un autre projet précis. En effet, si l'on considère la conception primitive du plan, plus court, il est possible que les bâtisseurs aient hésité pour déterminer l'emplacement de la façade, peut-être dans l'espoir de pouvoir la situer au plus près de la voie publique. Un cas de ce type est bien connu à l'église franciscaine de Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, où les Frères, manquant de place dans leur église, tentèrent de repousser la nef de l'édifice dans la ruelle qui la bordait; voyant leur projet refusé par les autorités, ils firent couper obliquement l'angle du vaisseau,

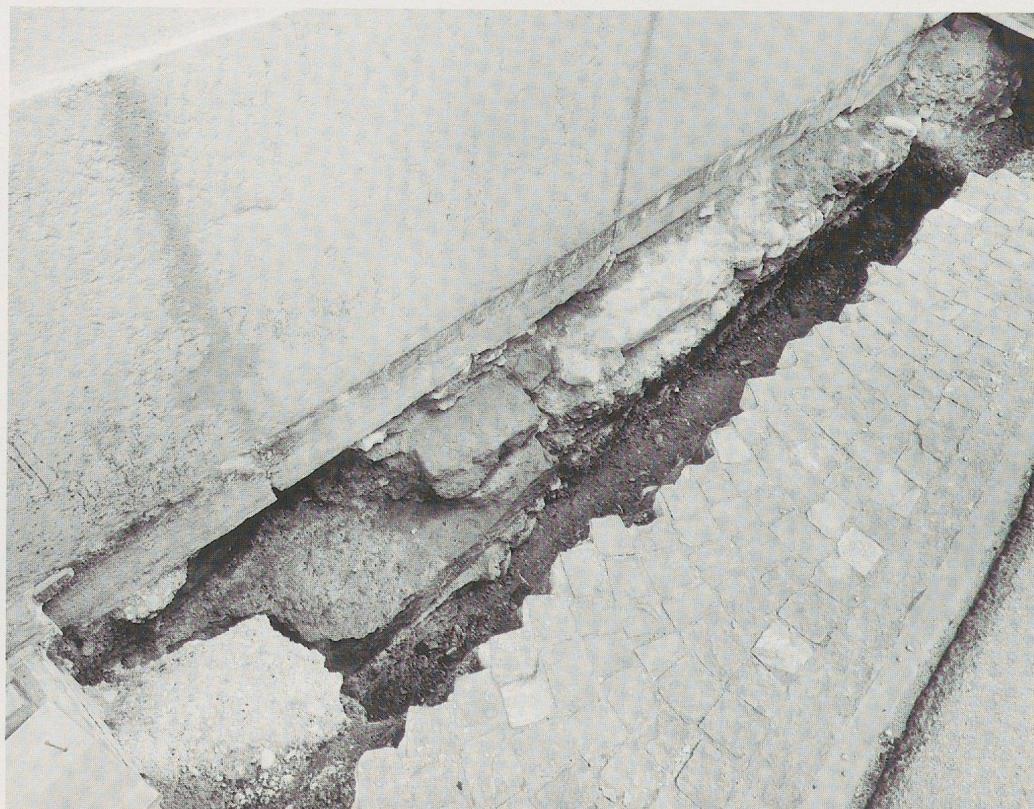


Fig. 29. Tête occidentale de la fondation du mur nord de l'église; vue vers le sud-est.

suivant le tracé de la ruelle<sup>6</sup>. A Coppet, lors de l'achèvement de la nef, on se fonda finalement plus ou moins sur le tracé des anciens bâtiments démolis.

### *Interprétation*

A l'origine, l'église était plus courte de 5,80 m à son extrémité orientale par rapport à l'église actuelle. Elle était conçue pour présenter un chevet polygonal à trois pans, construit sur la base d'un octogone parfaitement parallèle à celui qui lui succédera (fig. 30). A l'ouest toutefois, la façade était prévue se situer soit sur le même tracé qu'actuellement, soit au-delà, mais certainement pas au point de gêner le passage sur la Grand-Rue. Ainsi, le premier plan est de même largeur que celui de l'édifice actuel, mais plus court d'une travée. Il se développe sur une longueur d'au moins 27 m dans l'œuvre, pour une largeur de 8,50 m. Sans doute l'élévation ne devait-elle pas fondamentalement différer de celle de l'édifice achevé. Pourtant une incertitude demeure, liée à la situation des contreforts au sud, et au rythme qu'ils imposent aux travées;

en effet, le contrefort qui aurait logiquement dû épauler l'angle sud-ouest de l'édifice, et ainsi définir la longueur de la travée occidentale, est inexistant. Dès lors, on peut penser qu'un appui par l'érection d'une chapelle latérale était déjà envisagé.

La question se pose de savoir si nous sommes en présence des vestiges d'une église partiellement ou entièrement achevée puis démolie lors du chantier de l'édifice actuel, ou si ces vestiges témoignent simplement d'un projet dont la construction aurait été interrompue dès, voire avant la pose des soubassements déjà; l'avortement de cette première construction entraîna la réalisation de l'église actuelle, laquelle ne se distingue en principe, du moins en ce qui concerne le plan, que par un agrandissement vers l'est.

Supposons que la construction du premier édifice se soit largement développée en élévation; supposons également que la partie orientale des fondations des murs latéraux appartienne à la deuxième église, et que les césures près de l'ancien chevet aient été provoquées par la démolition de celui-ci. De telles hypothèses impliqueraient que, dans la réalité, les

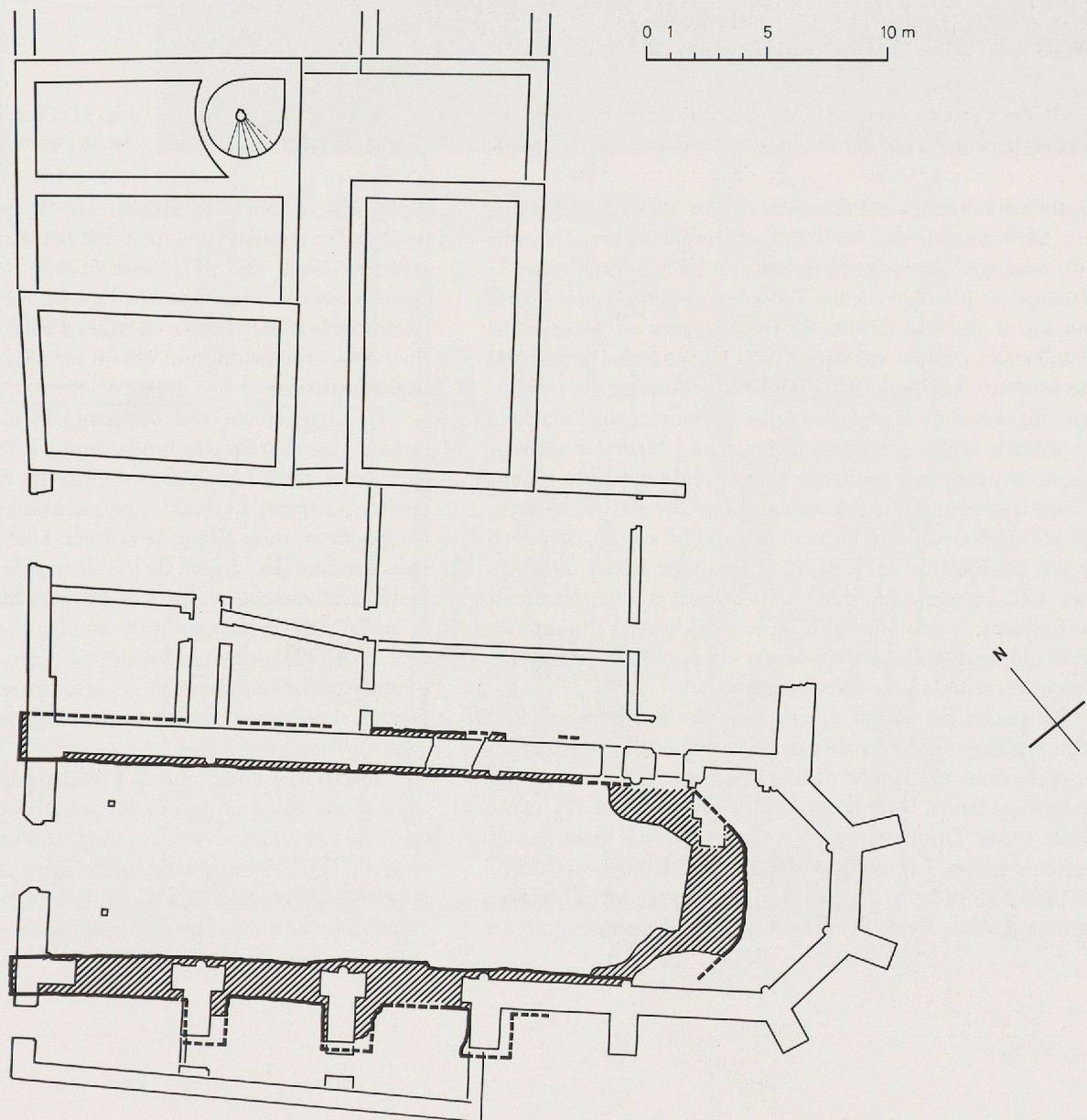


Fig. 30. Plan reconstitutif de l'église, premier projet. Ech: 1:300.



Fig. 31. Couches de remblai au chevet de l'église actuelle; vue vers l'est.

maçonneries du chevet du premier édifice ont totalement disparu. Mais nous devons constater, et ceci même du côté nord où les structures du mur gouttereau sont interrompues avant la naissance du premier chevet, l'absence de toute trace d'arrachement et de démolition; les maçonneries en place n'ont apparemment jamais été liées à une construction antérieure dans le temps. L'hypothèse d'une dépose complète des maçonneries du chevet de la première église, supposées aussi massives que celles de l'église actuelle, à savoir entre 1,80 et 2 m d'épaisseur, nous paraît peu probable. L'absence de démolition dans la fosse d'implantation le confirme. Extraire des fondations, liées au mortier comme l'étaient les premiers soubassements, sur une profondeur de 1,70 m, et ceci sans laisser de traces d'une telle intervention, dénoterait un procédé extrêmement peu fréquent; la démolition de structures de cette importance aurait immanquablement dû laisser de nombreux fragments de mortier, abandonnés dans les remblais.

La qualité du niveau de chantier, par son homogénéité, exclut également l'éventualité de deux étapes de construction qui se seraient nettement distinguées, suite à l'abandon des bâtiments urbains. Dans le chœur de l'édifice actuel, un même niveau reçoit l'implantation des structures des première et deuxième églises. Les maçonneries des deux édifices se réfèrent à la même altitude de départ, et furent élevées lors du même chantier. Aucune fosse, à l'exception de celles creusées pour les

sépultures, ne touche le terrassement (8) qui couvrira le niveau de chantier, remblai atteignant une hauteur de 2 à 3 m à l'intérieur du chœur (fig. 31). Cette situation et la nature des vestiges conservés nous imposent l'hypothèse d'une construction commencée puis modifiée en cours d'édification; ainsi, un premier projet fut abandonné, et l'on procéda à la construction de l'église actuelle.

Ce changement dut vraisemblablement intervenir déjà lors de l'installation des fondations, du moins celles du mur sud; de ce côté, l'interruption entre les deux chantiers a été repérée – comme au nord – non pas avant la naissance du chevet inachevé, mais à l'est de celle-ci. Une pause survint alors, dans l'attente des travaux de fouille supplémentaires exigés par le déplacement du chevet. Les données historiques vont dans le même sens: cinq mois après que l'autorisation eut été délivrée, en 1492, le chantier fut stoppé. Sans doute les vestiges du premier projet traduisent-ils cet arrêt forcé. Avec la reprise des travaux, l'église sera définitivement achevée, plus grande que celle initialement prévue.

Soulignons enfin que le premier projet était réellement celui d'une église conventuelle pour l'établissement dominicain. En aucun cas il ne peut s'agir des vestiges de l'ancienne chapelle Notre-Dame et du Saint-Esprit, soit la chapelle de la ville liée à l'hôpital: Marcel Grandjean a montré que celle-ci se situait plus au nord, dans le périmètre du «Vieux Couvent».

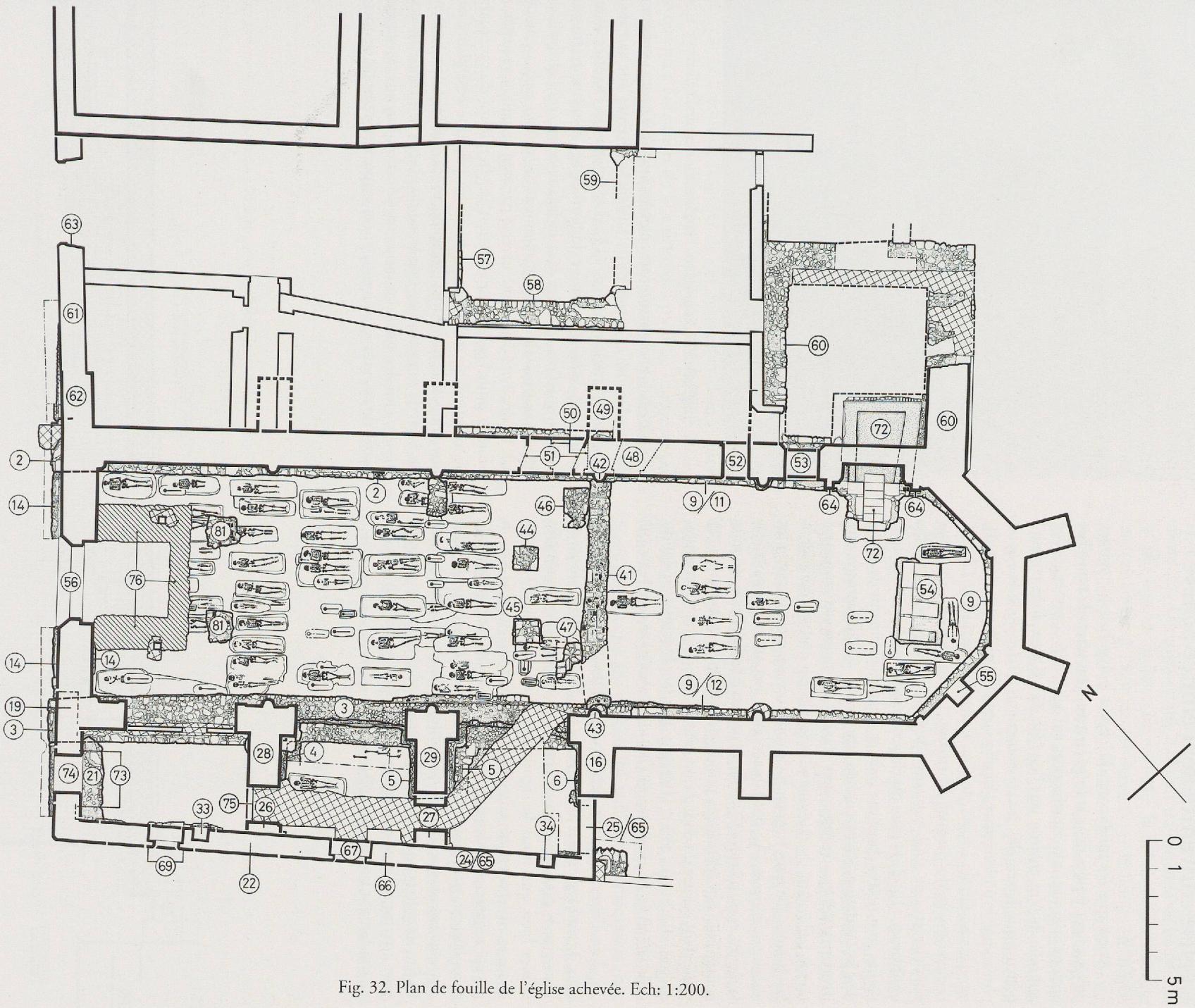


Fig. 32. Plan de fouille de l'église achevée. Ech: 1:200.

## L'église conventuelle: l'édifice achevé

### Le plan

Avant que les fondations du chœur polygonal du premier projet soient posées dans la fosse creusée à cet effet, de nouvelles options orientèrent la construction, et l'église déjà commencée fut agrandie de 6 m environ vers l'est (fig. 32). Il n'est donc pas surprenant que la semelle des soubassements (9) atteigne la nappe phréatique: le prolongement impliqua en effet un niveau de chantier dans un terrain encore plus bas et plus incliné qu'il ne l'était à l'emplacement du premier sanctuaire. Les fondements du nouveau chevet sont ainsi implantés dans un terrain aplani lors du remblayage (10) de la fosse du chevet abandonné. Les assises inférieures sont posées dans une fosse et, à partir du niveau de chantier, la fondation est maçonnée sans appui. Contrairement aux structures des quatre premières travées, les nouveaux soubassements présentent de nombreux moellons de molasse taillés à la laie brettée. De rares fragments de tuiles creuses servent à caler les assises par endroits. Au nord, maçonneries avec un mortier blanc à la chaux, ces structures (9) se superposent à la fondation du mur gouttereau, précédemment prolongée par une maçonnerie (11) posée dans la fosse du chœur non exécuté (mortier de teinte grise). Au sud, elles butent contre la tête que forment le soubassement du mur latéral et les deux assises (12) disposées ultérieurement sur son couronnement (fig. 25 et 26).

Vers l'ouest, les premières structures des murs gouttereaux (2 et 3) sont reprises et de nouvelles fondations y sont ajoutées. Peut-être le plan fut-il ici raccourci, dans des proportions très faibles bien que nous les ignorions. Une fondation (14) est posée transversalement entre les murs latéraux. Aucune liaison n'a été repérée entre les diverses structures: les maçonneries de complément, présentant un mortier blanc très proche de celui du nouveau chœur, butent contre les soubassements latéraux. Enfin, les piliers engagés dans les angles sont en saillie par rapport aux fondations de l'église, sans qu'on ne leur ait adjoint de fondement propre (fig. 33).

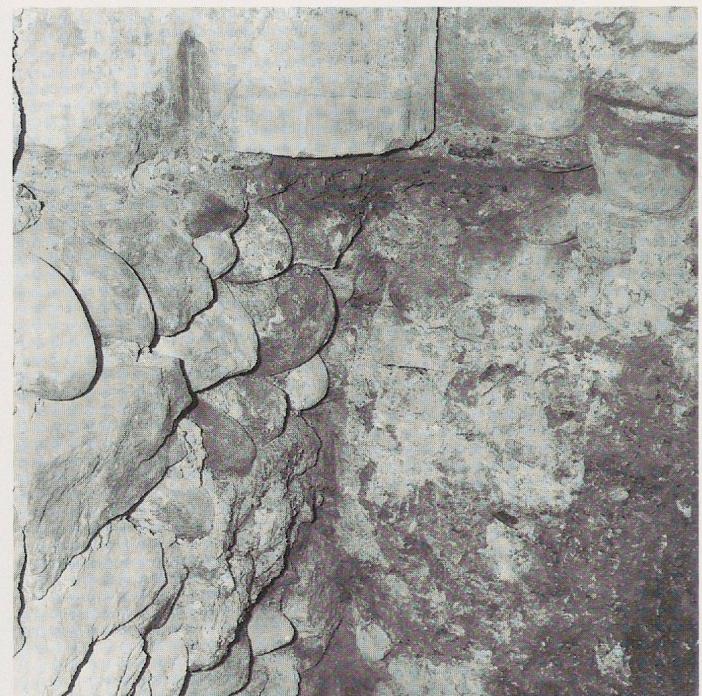


Fig. 33. Fondation dans l'angle sud-ouest de l'église.

Une fois les substructures élevées jusqu'au niveau présumé du sol définitif, l'entier de la surface intérieure fut terrassée avec des matériaux divers (13). Le niveau de chantier étant incliné vers le lac, l'épaisseur du remblayage diminue au fur et à mesure que l'on se dirige vers la façade ouest, où l'altitude de départ se trouvait déjà pratiquement au niveau prévu pour le sol. La déclivité était donc inverse par rapport aux niveaux finis projetés pour l'église: par tradition en effet, le sol du sanctuaire où se situait le maître-autel devait en principe être plus élevé que celui de la nef. Ainsi, le terrassement atteignit une hauteur de 3 m, de manière à ce que le sol du chœur se trouvât au-dessus de celui de la nef. Les murs en élévation furent maçonnés à partir de ce nouveau niveau. Si cet important remblai contient

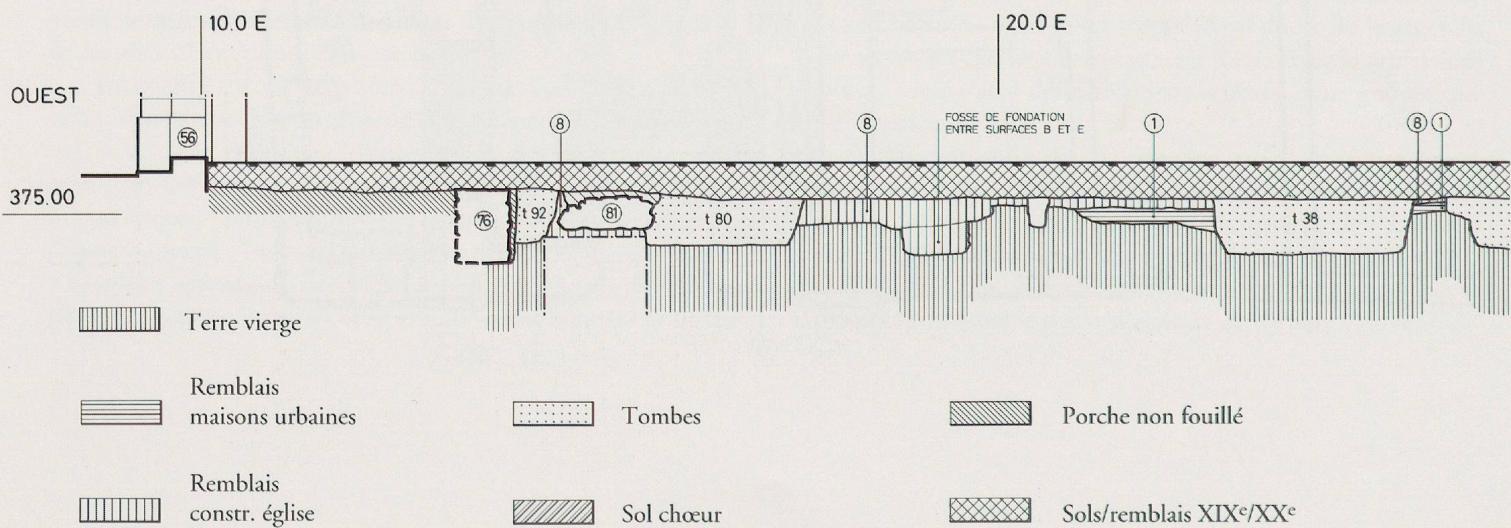


Fig. 34. Stratigraphie longitudinale à l'intérieur de l'église, vers le nord. Ech: 1:100.

des déchets de démolition, il se compose aussi, dans d'appréciables proportions, de gravier et de terre argileuse provenant du terrain naturel remué pour la pose des fondations. Vu la proximité du lac et l'humidité ainsi captée par les maçonneries, on appliqua contre ces dernières des paquets de terre argileuse, de couleur verte, de façon à créer une zone d'étanchéité en relation avec le sol futur de l'église (fig. 31 et 34).

Comme dans le cas de la première phase du chantier, du matériau des anciens bâtiments fut récupéré pour être utilisé dans les structures de l'église. L'analyse a révélé que les travaux de démolition se poursuivirent même pendant le terrassement, et que le matériau des fondations primitives fut employé. En conséquence, le tracé des anciens murs était encore perceptible dans les remblais apportés lors du chantier.

Vu l'exigence d'un tel terrassement, on peut s'étonner de l'abandon du premier projet, plus court, comme du fait que le second se fonde sur un prolongement en direction du lac. Nous constatons que des structures importantes, comme celles de la sacristie et chapelle des Seigneurs, se situent au nord de la travée ajoutée et sont liées au prolongement de l'église. Dès lors, on peut admettre que le changement de projet fut provoqué par le besoin de disposer de ces annexes et d'un édifice plus grand. Ceci est confirmé sur le plan historique: nous savons qu'à l'occasion de la reprise des travaux, l'autorisation fut donnée aux Frères prêcheurs de construire «église, tour et sacristie». La décision d'agrandir l'édifice déjà commencé fut certainement prise dans le même contexte. Au terme de la construction, le chœur de l'église, réservé aux Frères, couvrira les deux dernières travées ainsi que le sanctuaire, fermé par son chevet polygonal; les trois premières travées seront destinées à la nef, accessible aux laïcs.

## *Les élévations*

L'analyse des façades ouest et sud (fig. 35 et 36) de l'église proprement dite a clairement montré qu'une césure (15) existe entre le chœur et la nef, et que le premier a été achevé avant la seconde (fig. 37). La différence des maçonneries et des mor-

tiers est évidente: cette césure témoigne donc de deux phases distinctes. On utilisa pour le chœur un mélange de boulets et de moellons de molasse. En revanche, la nef fut édifiée presque exclusivement à l'aide de ces derniers. Si la limite est visible près de la corniche, elle se confond vers le bas avec la face ouest du troisième contrefort (16), lequel était donc lié aux maçonneries du chœur. Comme le montrent les photographies prises en 1973/74, une telle distinction dans les maçonneries semble se retrouver sur la façade nord, sans qu'une réelle différence dans les mortiers n'ait alors été constatée.

En ce qui concerne le chœur, l'analyse porta sur le versant sud de ses deux travées, soit dans la partie supérieure de la première et sur la totalité de la deuxième. Pour celle-ci, il faut distinguer la partie basse de la zone des fenêtres. La partie inférieure (71), jusqu'au bandeau soulignant l'ouverture, est faite de moellons de molasse de dimensions moyennes (quelques éléments atteignant parfois 80 cm) auxquels se mêlent de nombreux boulets et pierres de rivière de toutes dimensions, certains cassés au marteau, et des fragments de terre cuite par endroits. Le tout est disposé sans assises proprement dites; on a le sentiment d'une transformation postérieure dont il est malaisé de déterminer la nature. Les fenêtres basses montrent cependant qu'il ne peut s'agir ici du percement puis du murage de chapelles semblables à celles présentes plus à l'ouest. Il faut entrevoir l'éventualité d'annexes, vraisemblablement postérieures à la période du couvent, dont la démolition entraîna quelques réparations au parement. On remarque d'ailleurs, sur une coupe dessinée vers 1900 (fig. 9) que les trois fenêtres du versant sud du chœur étaient totalement ou partiellement murées.

Dans la partie haute du mur du chœur (17), le matériau présente des moellons de molasse de toutes dimensions, grossièrement équarris, des petits boulets et pierres de rivière, certains cassés au marteau, ainsi que des fragments de tuile par endroits. Le tout est disposé sans assisage à proprement parler. A certains endroits, les boulets sont très peu nombreux, voire pratiquement inexistant, et remplacés par de petits moellons

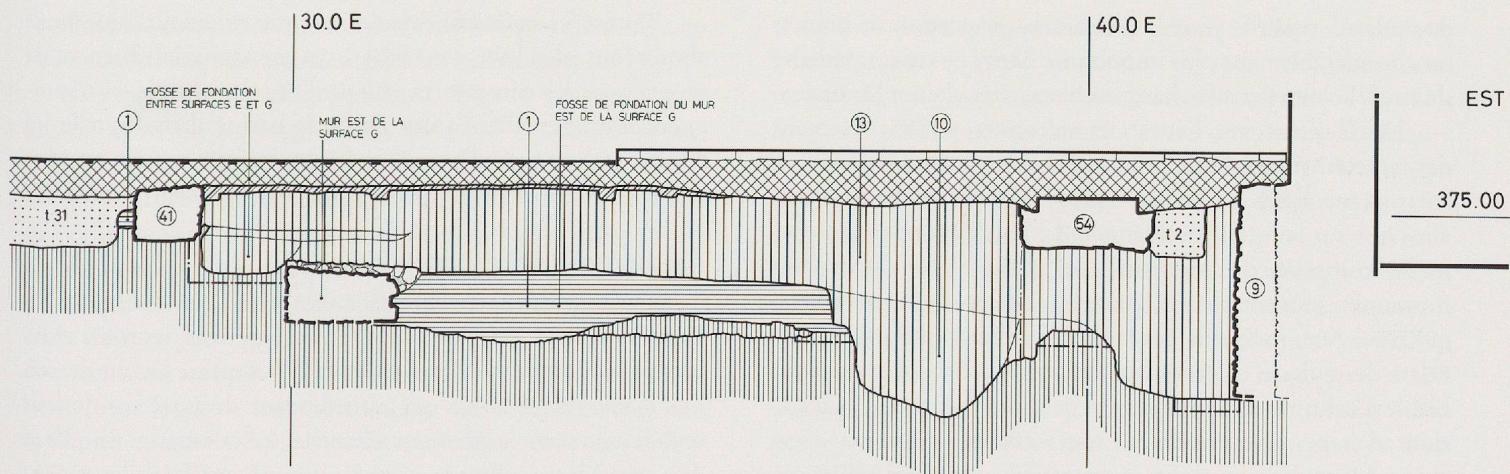




Fig. 35. Elévation de la façade occidentale de l'église. Ech: 1:200.

de molasse, équarris pour la plupart; la proportion de boulets est considérablement plus importante dans la partie supérieure du mur. Le mortier à la chaux est blanc, très clair et lumineux.

Dès la césure, vers l'ouest, les maçonneries (18) présentent des caractéristiques différentes, mais se révèlent homogènes sur les trois premières travées de l'église, à savoir sur toute la nef, ainsi que sur la façade occidentale. Le matériau est essentiellement composé de moellons de molasse de dimensions moyennes, souvent plats et allongés, et disposés en assises irrégulières. Aux moellons se mêlent quelques petites pierres, éclats de molasse et petits boulets. Le mortier est assez semblable à celui du chœur, mais un peu plus foncé. Une succession d'étapes constructives, avec chaque fois un léger changement dans la qualité du mortier, sont perceptibles par quelques arasements témoignant d'interruptions non pas horizontales, mais fort irrégulières dans le couronnement des structures en attente.

Toutes les baies considérées comme originales, que nous aborderons plus loin, sont liées à ces maçonneries. Il en va de même pour les contreforts. Aujourd'hui, les remplacements témoignent d'une retaillage: ils ont perdu la battue dans laquelle les vitraux étaient fixés. De même, les contreforts ont été profondément ravalés et ne présentent plus leur épaisseur primitive.

#### *Les trois chapelles méridionales*

L'analyse des chapelles s'est concentrée à l'extérieur, sur les façades ouest et sud (fig. 35 et 36). A l'intérieur, les murs et les arcades s'ouvrant sur la nef n'ont été vues qu'au niveau du sol. Les maçonneries n'ont été partiellement découvertes de leur enduit que dans la première chapelle, à l'ouest (fig. 38, 39 et 40). Aussi les résultats ne sont-ils pas exhaustifs; ils apportent néanmoins un premier éclairage sur une situation fort complexe qu'il serait bon d'observer à nouveau à l'avenir, lors d'investigations sur les élévations intérieures, voire lors de

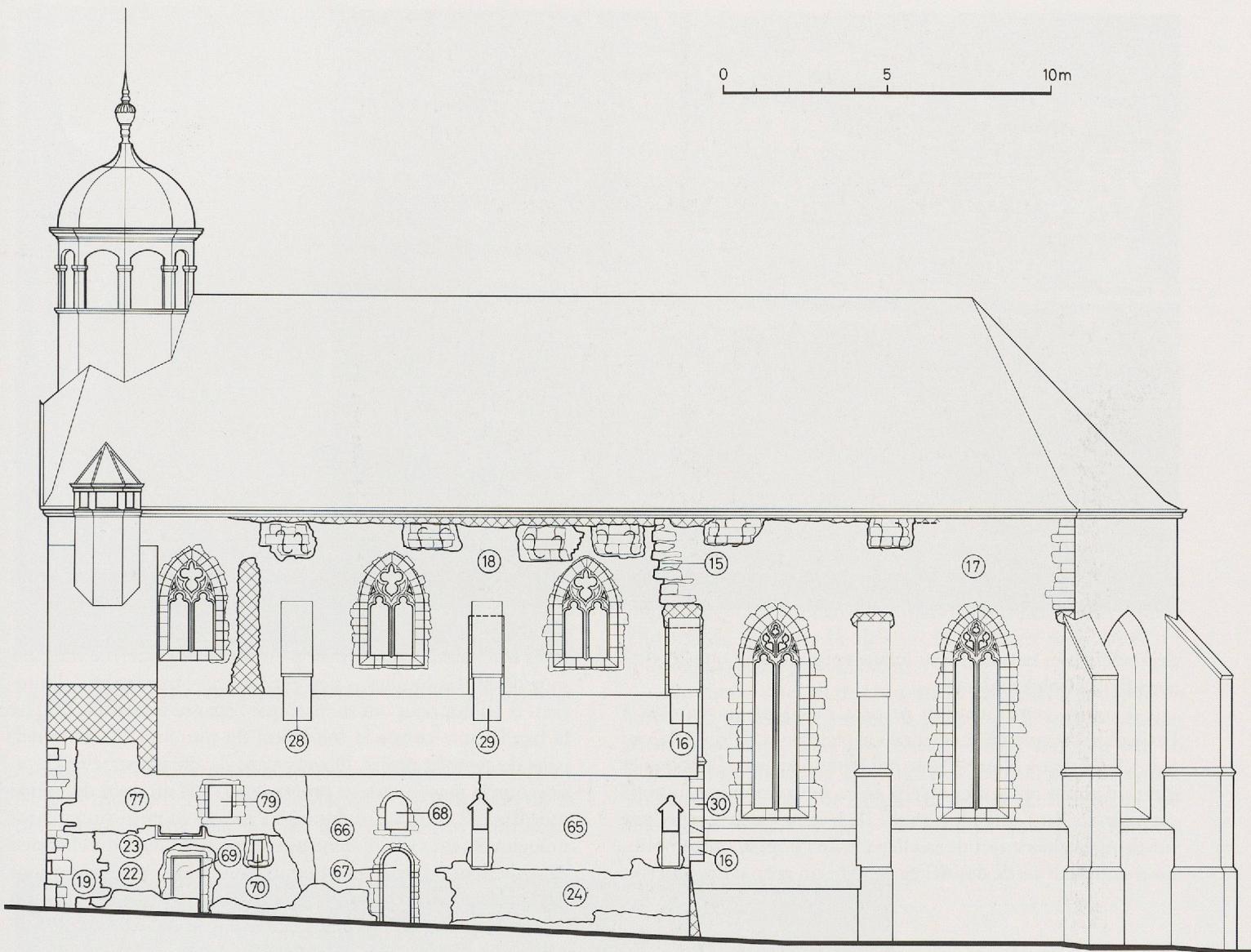


Fig. 36. Elévation des façades méridionales de l'église. Ech: 1:200.

fouilles plus complètes que celles entreprises pour le seul assainissement des façades occidentale et méridionale.

Les structures les plus problématiques se trouvent sur la façade ouest. Là, les maçonneries de la nef et celles de la première chapelle ne sont pas liées entre elles, ni sur leurs fondations – où elles sont séparées par le soubassement du mur sud de l'église proprement dite – ni sur leurs élévations, conservées sur un développement d'environ 4,75 m (19). Les structures de la façade occidentale (18) de l'église butent contre l'arrachement des maçonneries de la chapelle, qu'elles englobent en les couvrant. Les vestiges d'un édifice antérieur à la nef occupent donc toute la partie sud du mur, sur une longueur d'environ 5,50 m. Le retour de ce bâtiment sur la façade méridionale est visible à la chaîne d'angle: ici, l'amorce des maçonneries, se développant vers l'est sur environ 1,80 m, est rapidement interrompue par des structures (22 et 24) dont le mortier est très proche de ceux qui ont servi à la construction de l'église.

Le matériau utilisé montre de grands moellons de molasse grossièrement équarris et taillés au pic, de dimensions variables, et disposés en assises relativement régulières (fig. 41). Entre les moellons, des boulets et des fragments de briques plates complètent la maçonnerie par endroits. Ce matériau est lié dans un mortier à la chaux de couleur beige, qui se distingue de celui de l'église elle-même.

A 1,10 m au nord de la petite porte méridionale actuelle, un bénitier (20) est intégré aux maçonneries de la façade. Il est fait d'une pièce calcaire du Jura, actuellement ravalée au nu du parement; le diamètre conservé de la cuve est de 32 cm, l'intérieur étant décoré d'une succession de stries verticales la divisant en quartiers. La cuve était surmontée d'un élément de molasse formant couverture, usé par l'effleurement des innombrables mains venues prélever un peu d'eau bénite. La présence de cet élément témoigne de l'existence d'une porte primitive s'ouvrant dans un édifice de fonction

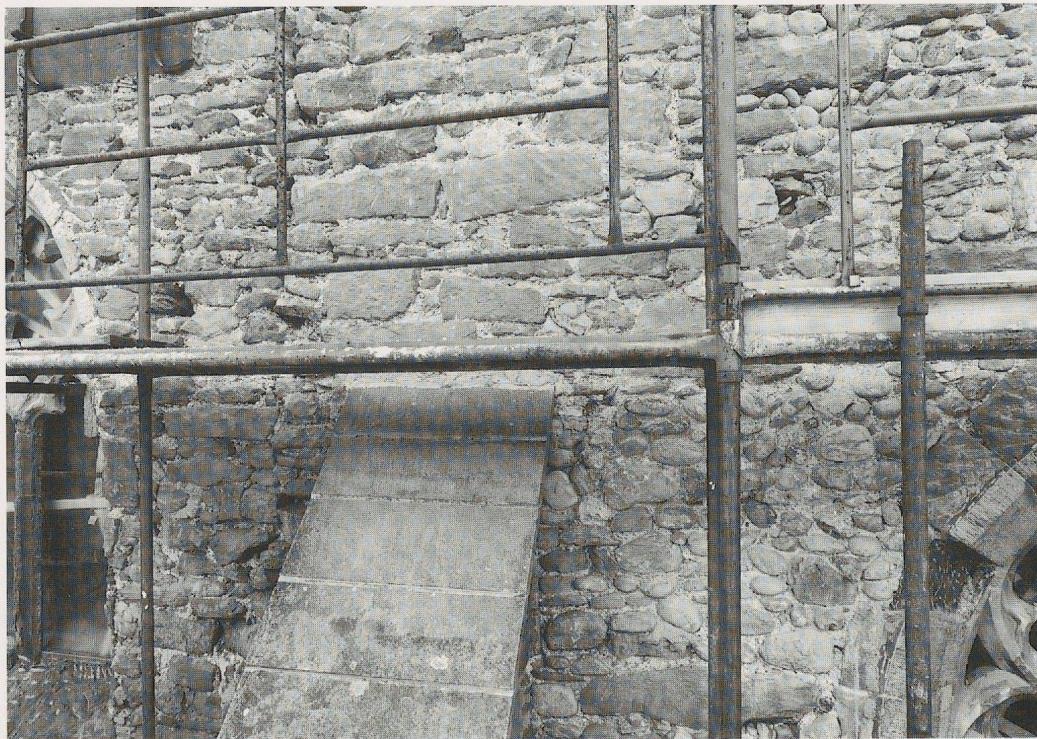


Fig. 37. Façade sud de l'église; césure entre les structures de la nef et du chœur, à la hauteur du contrefort.

déjà religieuse, sans doute au même emplacement que la porte actuelle (74) plus tardive.

A priori, cette situation ne peut manquer de renvoyer à l'existence connue de l'ancienne chapelle de la ville, dédiée au Saint-Esprit ou à Notre-Dame qui faisait partie de l'hôpital, et dont on aurait pu penser qu'elle avait, pour un temps, occupé cet endroit. Par l'étude historique, le lecteur est déjà renseigné sur l'emplacement réel de la chapelle de l'hôpital; néanmoins, nous nous devons de donner également un aperçu des observa-

tions qui furent faites sur le plan archéologique. Le long du mur ouest, les fouilles – peu profondes – pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur ont montré que l'épaisse fondation (21) de la façade bute contre la fondation du mur sud (3) de la nef, issue du premier projet. D'autre part, il a été constaté en élévation que la maçonnerie se prolonge au-delà du tracé du même mur (fig. 29 et 32). Ces données s'accordent pour situer chronologiquement celle-ci dans une étape ultérieure du chantier. Aussi le doute n'est-il plus permis: fondation et élévation sont postérieures au premier projet de l'église, mais antérieures à l'élévation de la nef de l'église achevée. On peut ainsi conclure que ces structures ont pu appartenir à un projet remplaçant l'ancienne chapelle du Saint-Esprit, telle que connue par les sources écrites<sup>7</sup>. La nouvelle chapelle aurait été élevée à côté de l'église, dont les fondations avaient déjà été jetées. Les données historiques nous apprennent que cette chapelle était sous la juridiction de l'évêché, contrairement à l'église. On pourrait donc imaginer qu'un premier chantier pour la chapelle ait débuté parallèlement aux travaux menés au chœur; le projet aurait pu prévoir une chapelle sur le côté sud de l'église, totalement ou partiellement indépendante de cette dernière, et accessible par une porte à l'ouest, à côté du bénitier, soit grossièrement à l'emplacement de la porte actuelle. Ce premier projet de chapelle aurait subi une importante modification entraînant la démolition d'une partie des maçonneries déjà élevées, et son intégration au nouvel édifice par une arcade ouverte sur la nef. Avant l'érection de la nef, l'espace à disposition était différemment distribué, les contreforts qui contribuent aujourd'hui à diviser les trois chapelles n'existant pas encore.

Sur le mur sud des chapelles, deux plages de maçonnerie appartiennent au chantier de la reprise. La première (22), dans la partie ouest et sur une hauteur conservée de 2,60 m environ à partir du sol, présente un matériau essentiellement fait de moellons de molasse, la plupart relativement plats et allongés, de quelques éclats de molasse, quelques boulets et tuiles pour

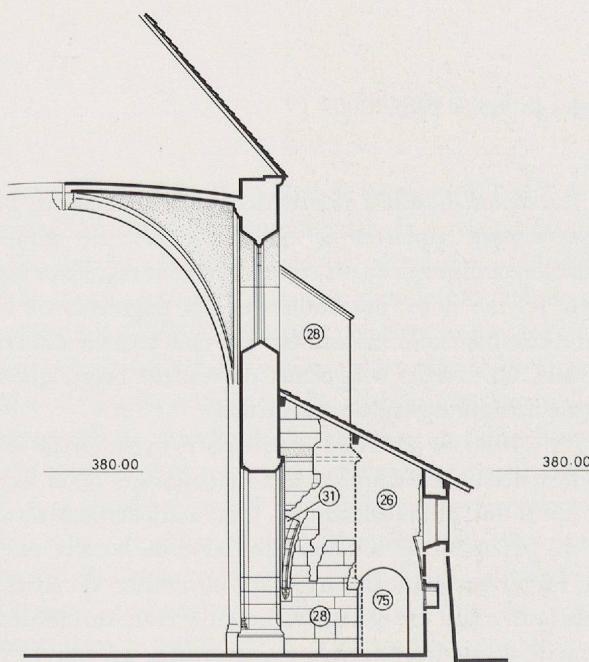


Fig. 38. Elévation de la face intérieure orientale de la première chapelle, à l'intérieur de l'église. Ech: 1:200.

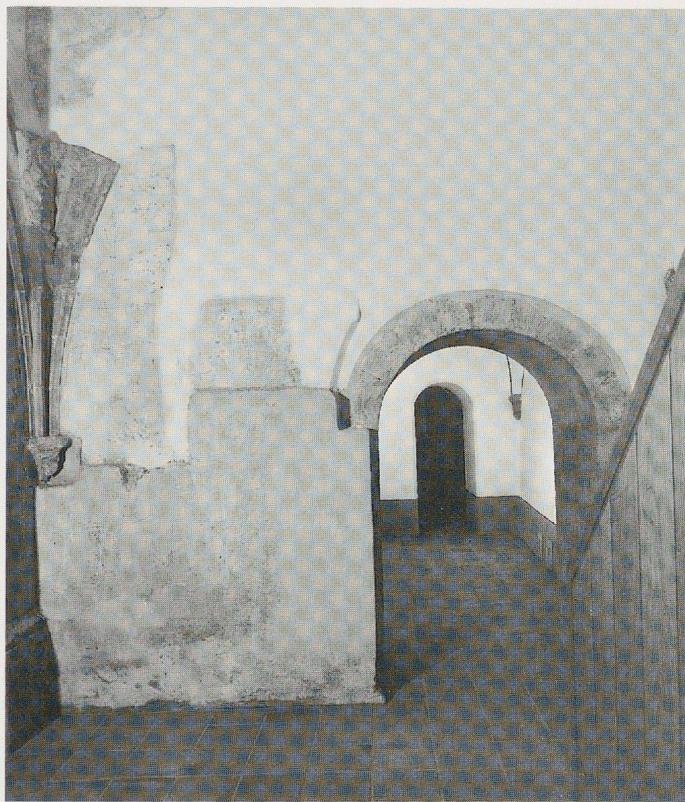


Fig. 39. Vue de la face orientale de la première chapelle, à l'intérieur de l'église.

l'assise, ce dernier étant relativement irrégulier. Le tout est lié dans un mortier proche de celui que l'on rencontre sur la nef. Intégré à cette maçonnerie, un encadrement de molasse

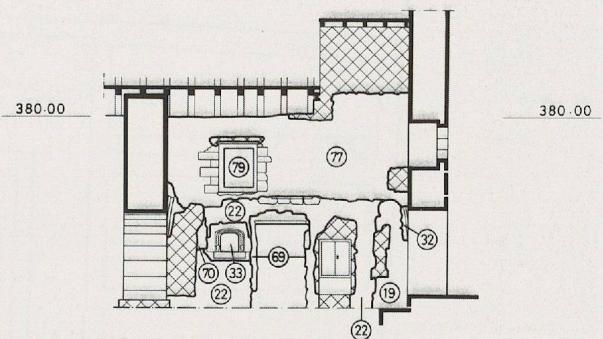


Fig. 40. Elévation de la face intérieure méridionale de la première chapelle, à l'intérieur de l'église. Ech: 1:200.

révèle l'ancienne présence d'une fenêtre (23), détruite dans sa plus grande partie puisqu'elle n'a conservé que sa tablette et le départ de ses montants, le tout largement chanfreiné. La largeur hors tout de cet encadrement est de 1,45 m environ. Une seconde plage de maçonnerie (24), dans la partie est et sur une hauteur moins importante (1,90 m environ à partir du sol), présente un matériau légèrement différent, fait de moellons de molasse de toutes dimensions, mais relativement petits pour la plupart, de quelques boulets et de quelques rares tuiles. Le mortier, par contre, est le même.

Au chevet oriental de la troisième chapelle, le mur sud ne forme pas de retour clair vers le nord mais se trouve actuellement interrompu dans son développement vers l'est par un pilier d'angle moderne. En fondation, ce mur se poursuit sur plus de 1 m au-delà de l'angle sud-est, et se termine en formant une tête. On peut en déduire que, là également,



Fig. 41. Façade ouest de l'église; maçonneries de la chapelle.

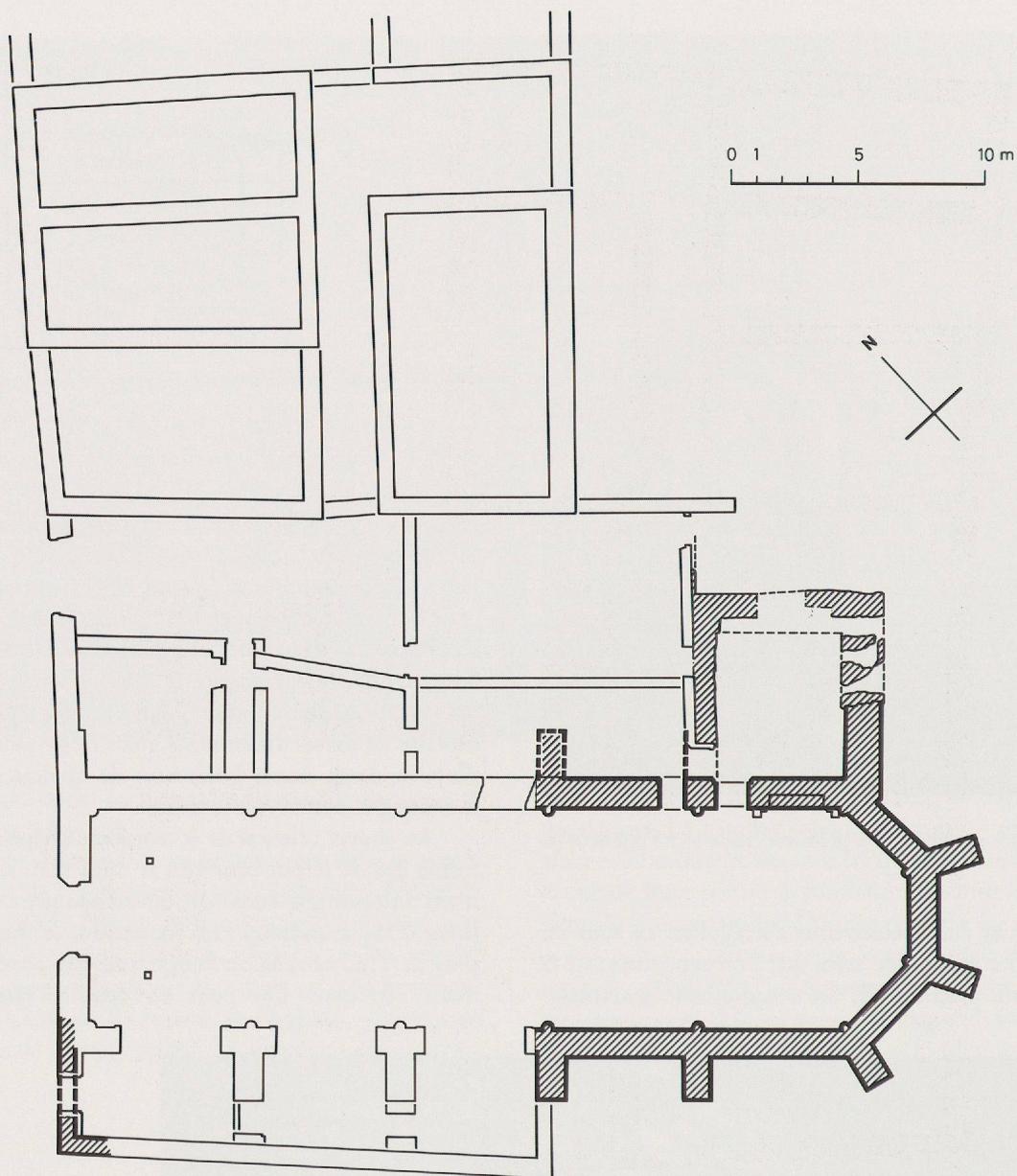


Fig. 42. Plan reconstitutif de la première étape de l'église achevée. Ech: 1:300.

l'emplacement du mur oriental n'était pas déterminé lors de la pose des fondations; on peut même aller jusqu'à supposer qu'existaient le projet d'une quatrième chapelle, au moins, qui se serait développée à la hauteur du chœur. D'une manière générale, les fondations des chapelles, recouvertes d'un enduit au ciment, n'ont pas pu être analysées. Nous ignorons donc si le genre de maçonnerie repéré à la fondation de la première chapelle (21) se retrouve plus loin; néanmoins, la qualité du mortier, plus brun et sableux, diffère certainement de celle que nous avions constatée sur la façade ouest. Le mur de chevet ainsi que les murs de refend (26 et 27) divisant les chapelles ont été construits respectivement entre les contreforts (28, 29 et 16) et le nouveau mur sud, ceci au moins au niveau des fondations. Un petit sondage effectué dans l'enduit extérieur, lequel n'a pas été déposé, a montré que la partie inférieure (25) du chevet pourrait, selon la qualité du mortier, dater encore du chantier de l'église. Sa construction aurait cependant déjà condamné une fenêtre (30) percée dans les blocs mêmes du contrefort de l'église. L'ouverture prévue pour éclairer la dernière chapelle devait ainsi se situer à cheval sur les structures

du contrefort et celles du mur; mais le projet fut abandonné, et seul le montant et l'ébrasement nord, avec le départ de l'arc brisé, ont été conservés dans les structures du contrefort<sup>8</sup>.

Au-dessus des maçonneries de reprise du mur sud, dont les deux plages conservées sont fort proches des structures de la nef, deux interventions maçonnières présentent un mortier se distinguant nettement. Une première intervention (65) apparaît sur une distance correspondant à la largeur de la troisième chapelle, et sur la partie haute du chevet de cette dernière. Une seconde (66), plus tardive, témoigne de la reprise complète du mur sud sur une portion correspondant au développement de la chapelle médiane. Intégrées dans cette nouvelle structure, une porte (67) et une fenêtre (68) la surmontant, toutes deux en plein cintre, ajoutent la façade; stylistiquement, ces ouvertures ne peuvent guère trouver une date avant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et de la sorte se situent après la Réforme; les textes nous apprennent effectivement que cette chapelle sera désaffectée avant 1573, voire partiellement démolie, et deviendra un pressoir. En revanche, nous ignorons quand furent ouvertes la porte (69) et la fenêtre (70) dans le mur sud de la première chapelle.

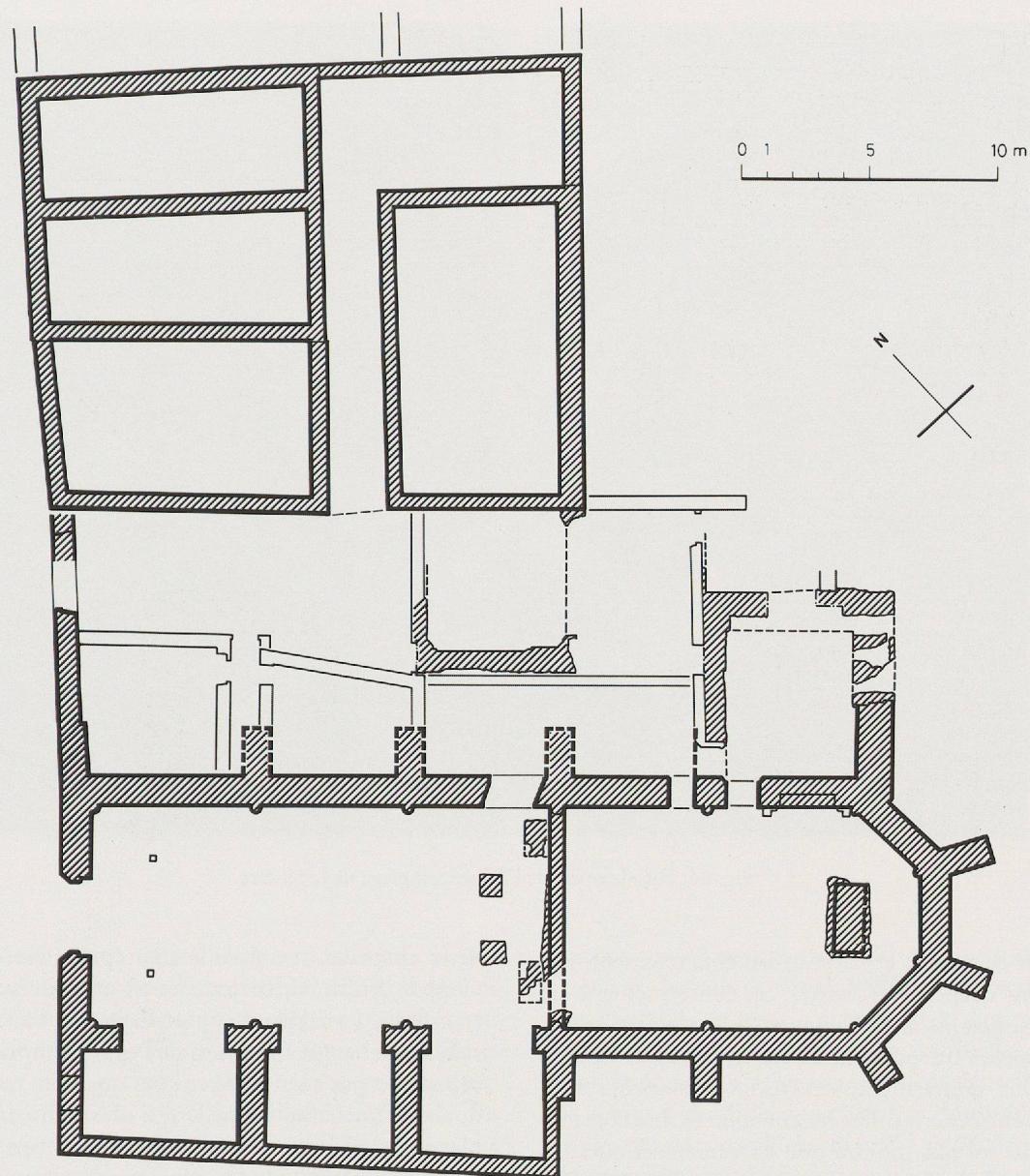


Fig. 43. Plan reconstitutif de l'église achevée. Ech: 1:300.

Quelques observations faites à l'intérieur avaient également révélé d'importantes différences de structure dans l'élévation de la chapelle occidentale et des deux chapelles vers l'est. Dans la première – la seule à avoir été analysée –, on constate que la voûte a été démolie. Cette voûte (31 et 32) est ultérieure au premier projet de la chapelle (19) et aux structures de la nef. Une crédence (33) fut ménagée dans le mur sud pour recevoir les objets sacerdotaux en relation avec l'autel adossé au mur est<sup>9</sup>. L'entrée à l'ouest (74) et le passage (75) vers la chapelle médiane à l'est appartiennent aux maçonneries et aux placages de réparation (73), intervention datant probablement du premier chantier du clocher, vers 1724, lorsque la première chapelle fut transformée pour recevoir l'escalier donnant accès aux niveaux supérieurs. La surélèvement de la chapelle (77) et du pignon occidental (78) procède des mêmes travaux. Une fenêtre (79) est ouverte sur le mur sud et une autre (80) sur le mur ouest; la porte (69) et la fenêtre (70) qui s'y trouvaient antérieurement ont sans doute été murées à ce moment. Plus tardivement, en 1774, les substructures du clocher furent assises sur une impor-

tante maçonnerie (76) disposée à l'intérieur de la nef, devant le porche occidental<sup>10</sup>.

Pour ce qui concerne l'aménagement des deux chapelles orientales, que les documents disent avoir dépendu des seigneurs, nous devons nous fonder sur les estimations de Frédéric Gilliard, architecte chargé de la restauration de 1925 à 1927, et d'Albert Naef, archéologue cantonal de l'époque. Ceux-ci firent des observations leur permettant de supposer que les voûtes prévues n'avaient jamais été exécutées; en 1926, leur couvrement consistait en des berceaux cintrés transversaux (fig. 10).

Sur les relevés anciens, les deux chapelles montrent le départ, au moins, des ogives et des arcs formerets<sup>11</sup>. Nous avons pu voir que la partie haute du mur sud des deux chapelles orientales n'est pas contemporaine du chantier de l'église; ce pan de façade est postérieur à la Réforme, au moins pour ce qui est de la chapelle médiane. Si la mention, dans les textes, de cinq «voûtes» signifiait cinq chapelles, alignées au sud de l'église, nous nous trouverions en contradiction avec les observations de nos prédécesseurs. Nous ne sommes pas en

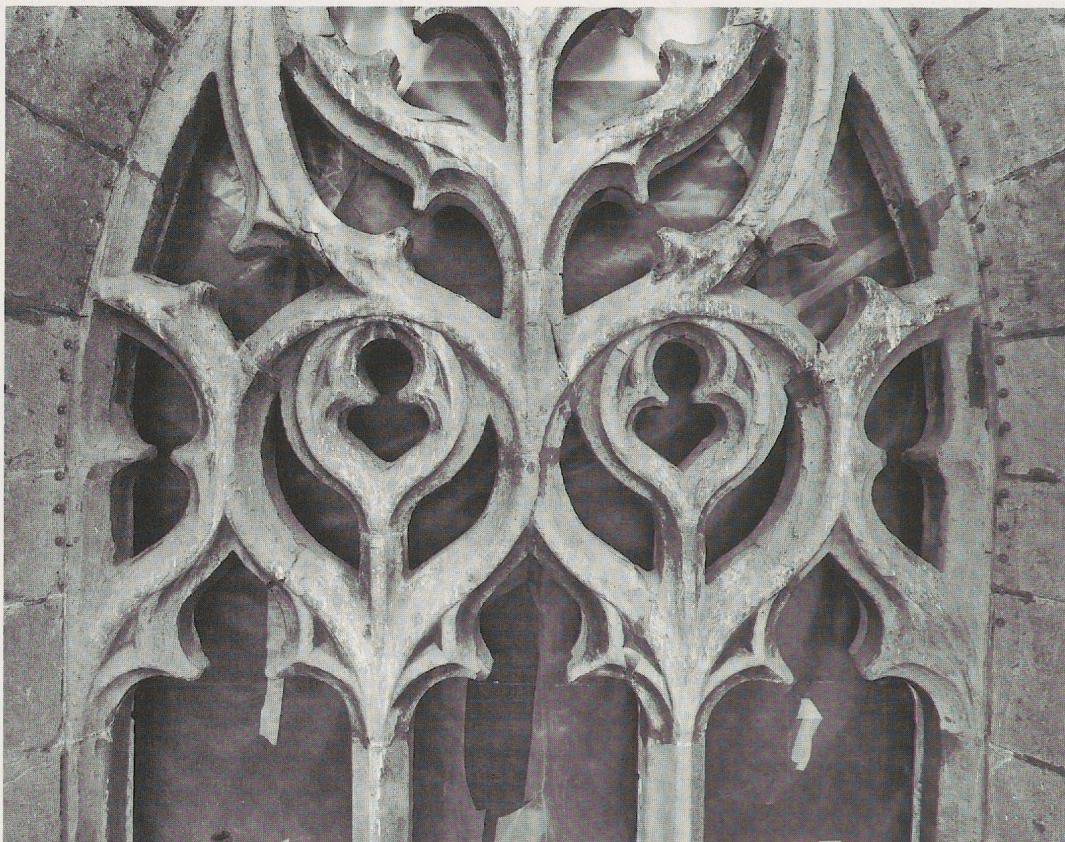


Fig. 44. Façade ouest de l'église; remplacement de la fenêtre.

mesure de valider ce chiffre, et ne pouvons concrètement que confirmer les trois chapelles existantes. Si, conformément au résultat des investigations archéologiques, la possibilité existe que les deux chapelles orientales aient été terminées et durent être démolies plus tardivement, des textes postérieurs à la Réforme laissent entrevoir qu'elles étaient voûtées. Les constats faits au niveau du sol ont montré que les caractéristiques de mortier ne sont pas les mêmes entre fondation et élévation des trois chapelles; les pieds des arcades ont été ancrés ultérieurement dans la fondation du mur gouttereau de la nef.

En tentant de résumer les résultats d'une enquête fort complexe et minutieuse, force nous est de constater l'évidente maladresse qui caractérisa les travaux d'implantation de ces chapelles; nous verrons d'ailleurs par la suite que la construction du jubé ne sera pas exempte des mêmes hésitations. La première chapelle reprit le vocable de Saint-Esprit (fig. 42). Elle s'ouvre sur la nef par une arcade prévue relativement tôt dans le contexte du chantier de l'église finalement réalisée. La situation des fenêtres hautes de la nef tend en effet à montrer que les chapelles furent prévues avant que la construction n'atteignît ce niveau. De toute évidence, nous n'avons constaté aucune trace de réparation sur le mur de la nef, trace qui aurait pu signifier un aménagement plus tardif, telle une réduction des fenêtres. La partition du volume des chapelles par les contreforts semble cependant avoir représenté une première contrainte constructive. Une seconde peut avoir été imposée par les aléas d'une triple propriété; en effet, si l'église était propriété du couvent et sous le contrôle de l'ordre dominicain, la chapelle du Saint-Esprit, comme celle de la ville et de l'ancien hôpital, était sous la juridiction de l'évêque, et les

deux chapelles suivantes étaient propriété des seigneurs de Coppet. Enfin, si les documents ne peuvent faire douter du transfert du vocable de Saint-Esprit de l'ancienne chapelle à celle sise à l'angle sud-ouest de l'église dominicaine, ils ne sont cependant pas aussi catégoriques quant au moment de l'abandon de l'ancienne chapelle qui se situait dans l'actuel complexe du «Vieux Couvent», devenu vers 1500 le corps d'habitation du couvent dominicain. Certaines indications incitent même à penser qu'elle existait encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le peu de clarté qui se dégage des sources parle indirectement en faveur des difficultés qui durent être rencontrées lors du transfert, difficultés qui ont par ailleurs laissé des traces dans les structures mêmes de la construction. Les nombreux changements de projet, soit les divers chantiers de la chapelle du Saint-Esprit ainsi que l'abandon de la fenêtre au chevet de la troisième chapelle méridionale, sont en effet autant d'indices illustrant les hésitations qui ponctuèrent le déroulement des travaux.

#### *Le volume et son aménagement*

Le plan de l'église achevée est rectangulaire, fermé par un chevet polygonal; dans l'œuvre, il mesure 31,70 m, pour une largeur uniforme de 8,50 m (fig. 43). Les chapelles méridionales apparaissant sous la forme d'annexes latérales, le mur gouttereau se trouve ainsi à l'alignement du mur sud du chœur. Les divisions de ce long volume unique sont marquées par les élévations. Des colonnes engagées, supportant les ogives des voûtes, rythment en effet cinq travées identiques, de 5,90/8,50 m, le tout étant terminé par un chevet polygonal à trois pans, de même hauteur que la nef.

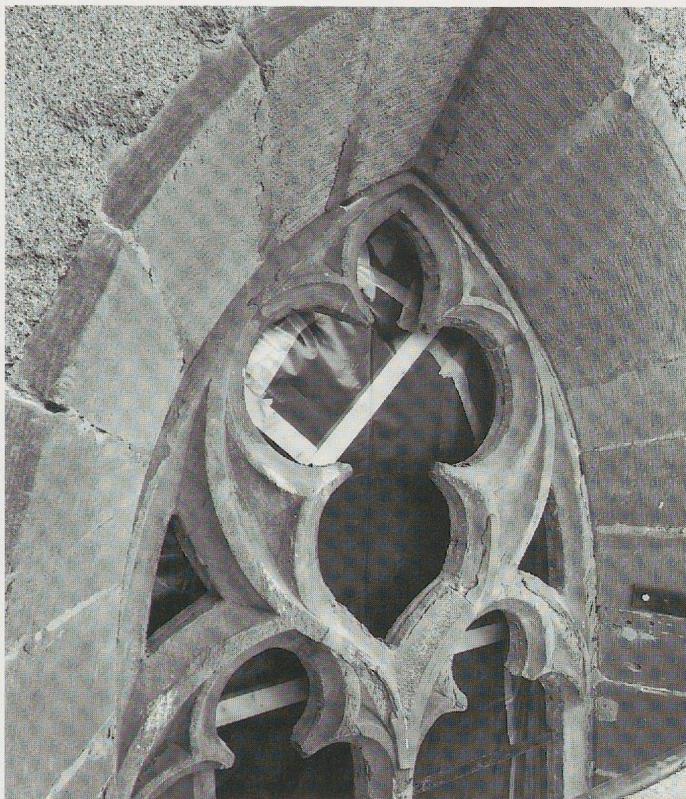


Fig. 45. Façade sud de l'église; remplacement de la deuxième fenêtre haute de la nef.



Fig. 46. Façade sud de l'église; remplacement de la deuxième fenêtre du chœur.

Primitivement séparée du chœur par un jubé, la nef compte trois travées éclairées d'une part par une grande baie occidentale (35), dotée d'une triple lancette surmontée par un réseau flamboyant (fig. 44), d'autre part par des fenêtres hautes présentant deux petites lancettes trilobées surmontées d'un motif rayonnant du type quadrilobe. Deux de ces fenêtres hautes sont situées dans le mur nord, au niveau des première et deuxième travées, soit à la hauteur du cloître, et trois se trouvent dans le mur sud (36, 37, 38), au-dessus des chapelles (fig. 45). Le chœur conventuel, composé de l'abside polygonale précédée d'une travée droite, est éclairé au chevet par une grande baie axiale présentant une triple lancette trilobée surmontée d'une rosace; les pans latéraux de l'abside et le versant sud de la travée droite sont ajourés de quatre fenêtres (39, 40) dotées de deux lancettes trilobées (fig. 46).

A l'extérieur, les façades orientale et méridionale sont structurées par les contreforts en pierre de taille, et par le quart-de-rond massif qui constitue la corniche. Nef et chœur sont couverts dès l'origine par une toiture dont le faîte est uniforme sur l'édifice entier. La paisible homogénéité de l'ensemble architectural est à l'image de la simplicité qui caractérisa les réalisations des ordres mendiants.

Mais c'est essentiellement l'aménagement intérieur (fig. 47 et 48) qui contribue à animer la sobriété intrinsèque de la salle. La pierre de taille des voûtes et des colonnes engagées est peinte en gris, le tout se détachant du fond uniformément blanc des parois<sup>12</sup>. Les colonnes engagées sont dotées de bases polygonales, et les filets verticaux qui les longent, comme les moulures des arcades des chapelles, sont

reçues sur de petites bases prismatiques (fig. 49). Des barrières et des sols de niveaux différents fractionnent la surface en plusieurs secteurs, correspondant aux espaces liturgiques selon la tradition des églises conventuelles, lesquelles étaient non seulement destinées aux offices des religieux mais aussi à la réunion des fidèles. Les ordres dominicain et franciscain, et les mendiants d'une manière générale, ouvrent toujours leurs églises aux laïcs, au contraire de bon nombre d'ordres monastiques plus anciens, au moins à leurs débuts. Installés dans les villes, ils cherchent le contact avec les fidèles qui, par leurs dons, assurent leur existence. La prédication et le pasto-rat représentent une partie importante de l'office; les services conventuels exigent cependant aussi une zone réservée. L'église est donc à la fois publique et privée<sup>13</sup>. Aussi les édifices sont-ils divisés en deux zones liturgiques importantes, aménagement par ailleurs traditionnel que l'on retrouve également dans toutes les églises paroissiales: la zone laïque est souvent séparée de l'espace du chœur, destiné au clergé, par une barrière liturgique, soit une barrière en bois ou un chancel maçonné, par exemple.

Dans l'église dominicaine de Coppet, cette division est marquée par la présence d'un jubé, disposé entre la troisième et la quatrième travée. La fondation transversale, large de 80 cm, en a été retrouvée, coupée au sud par le canal de chauffage à air installé en 1946 (fig. 50). Mais les deux extrémités sont conservées, butant contre les maçonneries des murs gouttereaux. Au nord, cette fondation touche également la semelle de la base du pilier engagé (42); au sud, la situation diffère puisque la base correspondante (43) fut remplacée en 1925-27. Les pierres de taille, ancrées dans les



Fig. 47. Intérieur de l'église, avant restauration; vue vers l'ouest.



Fig. 48. Intérieur de l'église, après restauration; vue vers l'ouest.



Fig. 49. Bases d'une colonne engagée de la nef et du piédroit oriental de la troisième chapelle sud.



Fig. 50. Structures du jubé et du chœur; vue vers l'est.



Fig. 51. Reconstitution du jubé.

maçonneries primitives lorsque fut aménagé le jubé, indiquent de plus qu'une colonne existait à chacune des jonctions

latérales; d'après Frédéric Gilliard, les parties surmontant les bases furent retaillées pour permettre un tel aménagement, lequel n'était donc pas prévu à cet emplacement à l'origine.

D'autres vestiges confirment cette supposition. A 1,60 m à l'ouest du mur du jubé se trouvent deux massifs de 80/90 cm (44 et 45). L'écart entre ces massifs, de 2,80 à 3,00 m, est le même que celui entre chaque mur latéral et le massif le plus proche. Le mortier de ces fondations, à la chaux, est blanc, sablonneux, et diffère de celui du mur transversal. Si la fondation de ce dernier présente un matériau composé de boulets et de moellons, les massifs isolés sont maçonnés avec des moellons équarris plats. Un indice supplémentaire apporte la preuve que ces éléments n'ont pas été construits simultanément: si les trois structures ont toutes été enfouies dans les premières couches du terrassement (8) de l'église, le niveau supérieur des remblais bute contre la fondation transversale du jubé et lui est donc postérieur, alors qu'il a été coupé par l'implantation des deux massifs isolés et leur est ainsi antérieur. Par ailleurs, les massifs touchaient même des sépultures en place.

L'ensemble de ces structures indique que, dans son dernier état, la séparation entre la nef et le chœur se présentait sous la forme d'un jubé, tel un pont traversant l'église. Les deux piliers délimitaient trois travées transversales, voûtées et s'ouvrant par des arcades sur la nef laïque. Dans la plupart des cas, un passage aménagé au centre du mur de fond autorisait d'une part la communication avec le chœur, d'autre part la vue sur le maître-autel (fig. 51); et des autels secondaires prenaient sou-

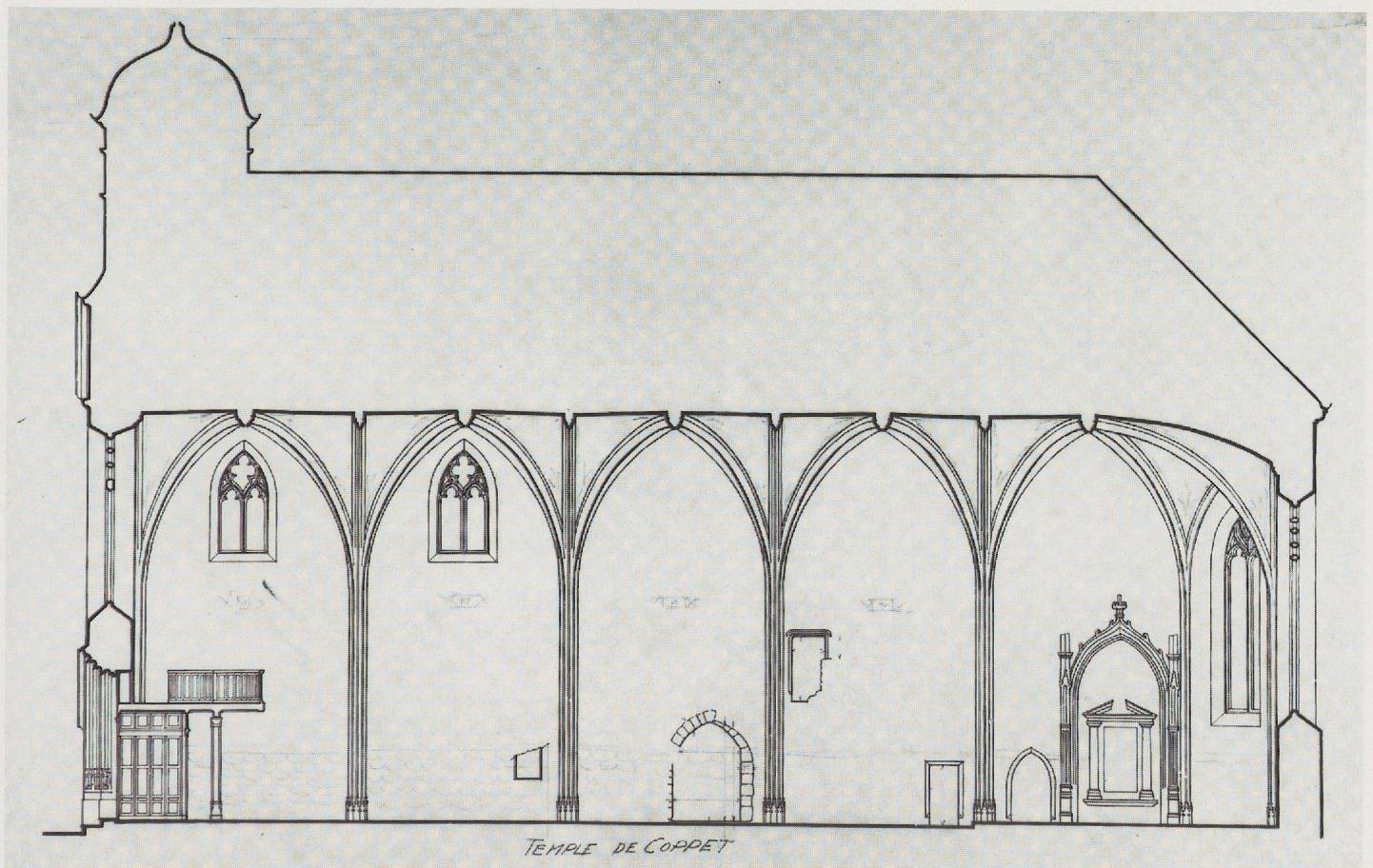


Fig. 52. Mur nord de l'église; photo d'après un plan Gilliard et Godet, de 1927.

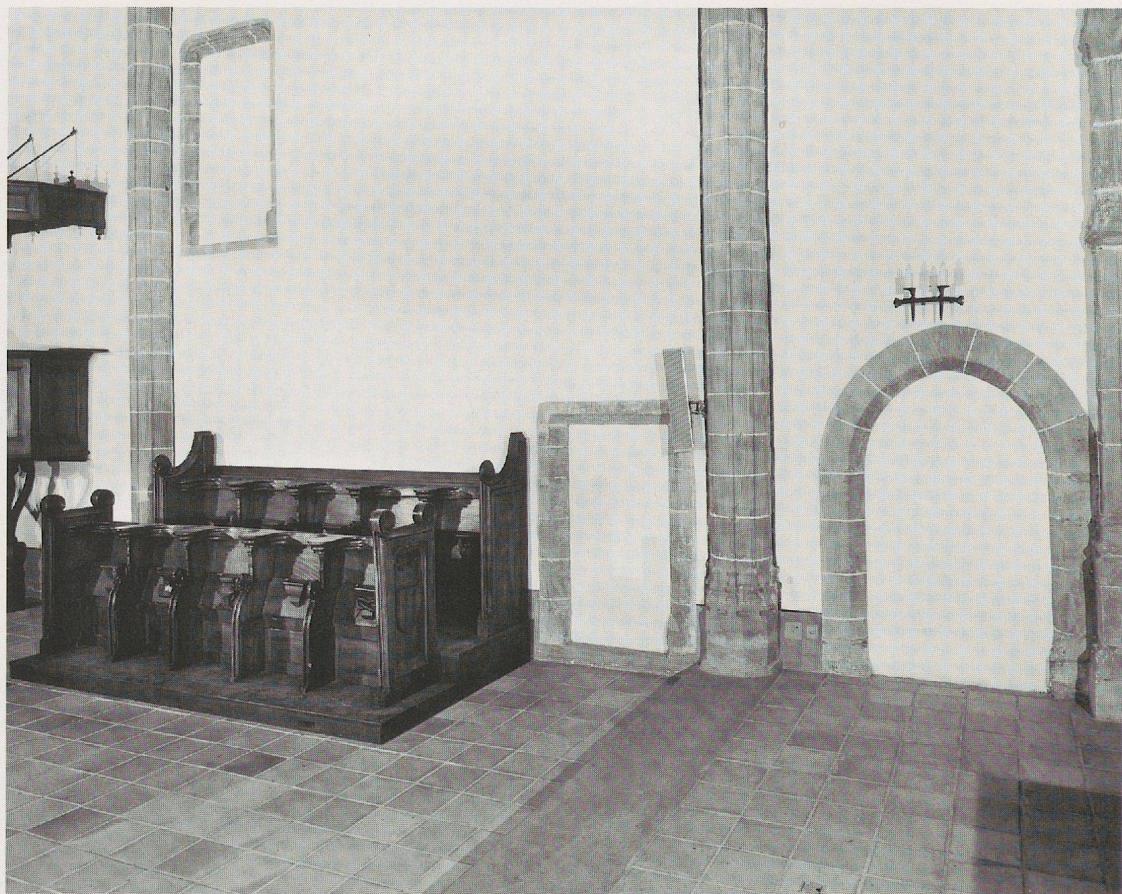


Fig. 53. Portes du jubé et du chœur, dans le mur nord de l'église; vue vers le nord-ouest.

vent place dans les travées latérales. A Coppet, si les fondations des autels latéraux (46 et 47) ont été retrouvées, aucune trace n'est apparue en revanche d'un éventuel autel central, situé en avant du jubé, autel généralement dédié à la Sainte-Croix et destiné aux principaux services dans la zone laïque; à son emplacement supposé se trouvent des tombes (N° 31, 36-39) qui en excluent la présence, au moins dans un premier temps. Mais ceci ne doit pas nous étonner: dans de nombreux cas, en France, cet autel a aussi été placé non pas sur l'axe médian de la nef mais dans l'une des travées latérales, jouxtant le passage à travers le jubé<sup>14</sup>.

Habituellement, l'accès au jubé, servant à la prédication, peut être assuré par un escalier depuis l'avant-chœur, ou par une porte s'ouvrant dans le mur latéral vers le couvent et donnant directement sur la galerie. A Coppet, deux portes de ce type sont conservées, qui s'ouvraient à l'étage des constructions méridionales du cloître longeant l'édifice au nord sur deux niveaux (fig. 52 et 53). La première ouverture (48) se trouve à la hauteur de la quatrième travée, soit légèrement en retrait par rapport au jubé; les analyses de 1973 ont montré qu'elle est solidaire des maçonneries primitives de l'église. Son embrasure traverse le mur obliquement, ainsi orientée vers le jubé malgré son décalage vers l'est. Cette situation est due à l'emplacement d'un contrefort (49) empêchant un simple accès transversal; l'arrachement constaté en 1973 dans les structures du mur nord témoigne que ce contrefort avait été élevé en même temps que l'église pour contrebuter la poussée des voûtes entre les troisième et quatrième travées. La

deuxième ouverture (50), percée plus tardivement, trouva place à la hauteur de la troisième travée, sur l'axe même du jubé, par conséquent à l'ouest du contrefort. Nous revenons ci-dessous sur la raison de cette situation. Au-dessous de la deuxième ouverture, une troisième porte (51) donnait de plain-pied dans la travée nord du jubé; si nous ignorons sa relation avec les maçonneries du mur nord, nous pouvons néanmoins affirmer qu'elle était utilisée à l'époque du couvent<sup>15</sup>. Elle peut avoir servi pour l'accès direct des Frères à la zone laïque, devant les autels secondaires, et/ou avoir permis aux frères convers de rejoindre la nef laïque pour suivre les offices s'ils devaient se trouver en dehors du *presbyterium* réservé aux seuls religieux<sup>16</sup>.

Les caractéristiques que l'on vient d'évoquer dénotent à l'évidence une certaine maladresse lors de l'édification du jubé, au cours de laquelle intervinrent des changements de projet: les structures du mur transversal (41) diffèrent de celles des piliers (44 et 45) des arcades, elles butent de part et d'autre contre une colonne engagée, plusieurs portes (48, 50 et 51) donnent accès au jubé, et le mur de fond obstrue partiellement la troisième chapelle méridionale. La situation de quelques tombes juste en avant de la fondation transversale suggère une durée relativement longue jusqu'au terme de sa construction; les sépultures N°s 23-25, 31, 70 et 71 sont aménagées devant la fondation (41) du mur de fond, avant la pose de celle des piliers (44 et 45) des arcades et celle des autels (46 et 47). En revanche, aucun indice ne permet de mettre en doute l'achèvement du jubé.



Fig. 54. Intérieur de l'église, après restauration; vue vers l'est.

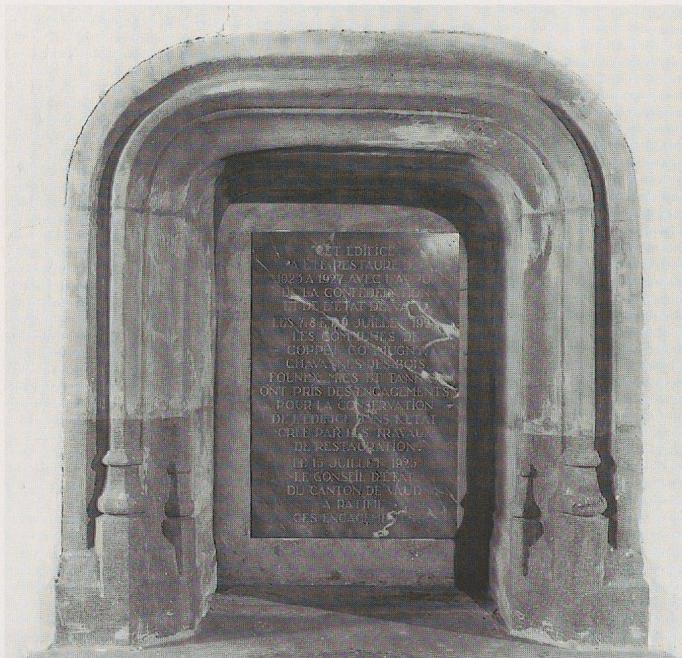


Fig. 55. Crédence dans le pan sud-est du chœur.

La situation de la première porte haute (48), à l'est du contrefort, et sa relation constructive avec les maçonneries primitives, font penser que l'emplacement du jubé était entièrement prévu dans les limites de la quatrième travée. Ainsi, la porte se serait ouverte sur l'axe du jubé et les arcades auraient éventuellement intégré les colonnes engagées. Le mur transversal formant mur de fond pourrait avoir été prévu comme mur de chaînage entre les piliers supportant les arcades, voire comme fermeture provisoire du chœur, une fois ce dernier achevé, pour permettre aux religieux d'assister à l'office déjà durant un chantier qui se poursuivait à la hauteur de la nef. Finalement, un changement de projet exigé par l'agrandissement de la zone réservée aux religieux aurait impliqué un débordement dans la troisième travée, où l'on avait déjà procédé à des inhumations, et les arcades auraient été supportées par des massifs de fondation isolés, à l'image de la situation telle qu'elle nous est parvenue. Dès lors, l'accès à l'étage devait être déplacé. Une autre porte s'ouvrirait vers la nef, permettant



Fig. 57. Crédence dans le mur sud de la troisième chapelle.

aux Frères d'atteindre la zone laïque où se trouvaient les autels destinés à l'office pour les fidèles. L'obstruction partielle de la troisième chapelle serait la conséquence logique du changement de projet. De telles modifications lors de la construction d'une église sont fréquentes chez les ordres mendiants. Le chantier se déroulait souvent sur une durée relativement longue, entrecoupée de multiples interruptions. C'est d'abord, et surtout, le caractère intermittent de l'acquisition des dons, comme des revenus par les indulgences, qui influait sur la progression du chantier. Une autre raison réside dans l'accroissement rapide du nombre des Frères, impliquant des changements importants quant à l'organisation de l'église. Aussi la zone du chœur devait-elle être agrandie, sinon l'édifice tout entier. Nous avons vu qu'à Coppet cette exigence provoqua l'abandon d'une première église pour un édifice plus vaste. Le déplacement du jubé n'a finalement rien d'étonnant, même pour une église aussi tardive que celle de Coppet<sup>17</sup>.

Le chœur de l'édifice se divisait en deux zones (fig. 54). Derrière le jubé se trouvaient les stalles; aucune fondation n'est toutefois parvenue, mais les stalles elles-mêmes ont été partiellement conservées. La porte à linteau (52) s'ouvrant du cloître sur l'avant-chœur, à l'extrémité orientale de la quatrième travée, était accessible par l'arrière des stalles. L'accès au jubé était à l'image de la situation que l'on rencontre dans la plupart des églises de l'ordre, soit direct depuis l'extérieur. Sur le côté oriental de la porte, vers le cloître, se situait la porte de la sacristie ou chapelle seigneuriale (53), à arc brisé, par laquelle accédaient les officiants. La fondation du maître-autel (54) a été retrouvée à 1,85 m du chevet. Le *stipes*, à savoir le bloc qui supportait la table ou *mensa*, mesurait 2,84/1,34 m; il laissait des dégagements suffisants vers l'arrière, telles deux niches pouvant servir à la dépose des reliques, ou du calice et de la patène, destinés aux offices. Enfin, une niche-crédence (55) s'ouvre dans le pan sud-est du chœur, à la base du mur, à environ 1 m du sol. La niche, de 64/93 cm, présente un encadrement en molasse, doté d'une mouluration dont le profil se



Fig. 56. Crédence dans le mur sud de la première chapelle.



Fig. 58. Le portail occidental de l'église.

reçoit sur de petites bases polygonales (fig. 55). La modénature de cette niche est plus riche que celle des deux crédences de même type trouvant place dans le mur sud des première et troisième chapelles (fig. 56 et 57).

A ces quelques éléments d'aménagement intérieur liés à la substance même de l'édifice architectural, il convient d'ajouter les autels secondaires, les *antependium* richement décorés, les peintures, les vitrages colorés, les bannières, les tapisseries, les monuments funéraires, les armoiries bourgeoises et de la noblesse, et tout ce qui ornait habituellement l'intérieur des édifices des ordres mendiants<sup>18</sup>. A Coppet, Frédéric Gilliard a encore trouvé des fragments de vitraux peints, portant les armoiries des barons de Viry: il existait donc des vitraux colorés, du moins sur une partie des fenêtres<sup>19</sup>.

De tous ces éléments, seule la menuiserie originale de la porte principale (56), à l'ouest, a subsisté (fig. 58). Ce portail, que Monique Bory aborde de manière détaillée et technique dans le chapitre qu'elle lui consacre, s'inscrit dans un porche limité par une arcade brisée aux ébrasements dont les moulures reposent sur des bases de forme identique à celles des colonnes engagées de la nef et du chœur. L'arcade est elle-même soulignée et encadrée par un arc extérieur en saillie, sommé d'un pinacle aux motifs végétaux. La porte, en bois de chêne, est constituée de 18 panneaux pour les piédroits et vantaux; de plus, quatre panneaux (ou portions de panneau), respectant la courbe de l'arc dans lequel s'inscrit la porte, dessinent le tympan. Sur chaque panneau, la surface est traitée en léger relief présentant un élégant jeu de tenture plissée.



Fig. 59. La charpente de la nef; vue vers le nord-est.

Les montants séparant les panneaux sont dotés de moulures qui en marquent la base et le sommet, tels des pilastres. Les panneaux du tympan sont séparés les uns des autres par une planche verticale cadrée latéralement de deux petits pilastres plus simples.

La porte a quelque peu été modifiée dans un deuxième temps, et l'état décrit ici ne correspond pas en tous points à l'état original. En effet, par exemple, les panneaux inférieurs ont été surélevés de 37 cm. L'analyse dendrochronologique n'a pas débouché sur la date précise de l'abattage du bois; néanmoins, les résultats autorisent de situer cette porte entre 1495 au plus tôt et 1530 au plus tard<sup>20</sup>.

#### *La charpente et sa datation*

L'accès aux combles, permettant l'entretien de la toiture, se faisait depuis l'habitation des religieux, dans le mur sud, à la hauteur de la troisième travée de la nef, où se trouve une brèche dans la corniche. La charpente était initialement constituée d'au moins six fermes (fig. 59-61). Il est possible qu'avant la construction du clocheton occidental, une septième ferme trouvait place en avant de la façade. Transversalement, chaque ferme est composée d'un double entrail dont les deux éléments sont assemblés par un joint de Jupiter. Cet entrail s'adapte respectivement à la corniche des murs gouttereaux et à une pièce de bois reposant ponctuellement sur le couronnement, remplaçant la sablière, inexistante. Le gabarit porteur est rectangu-

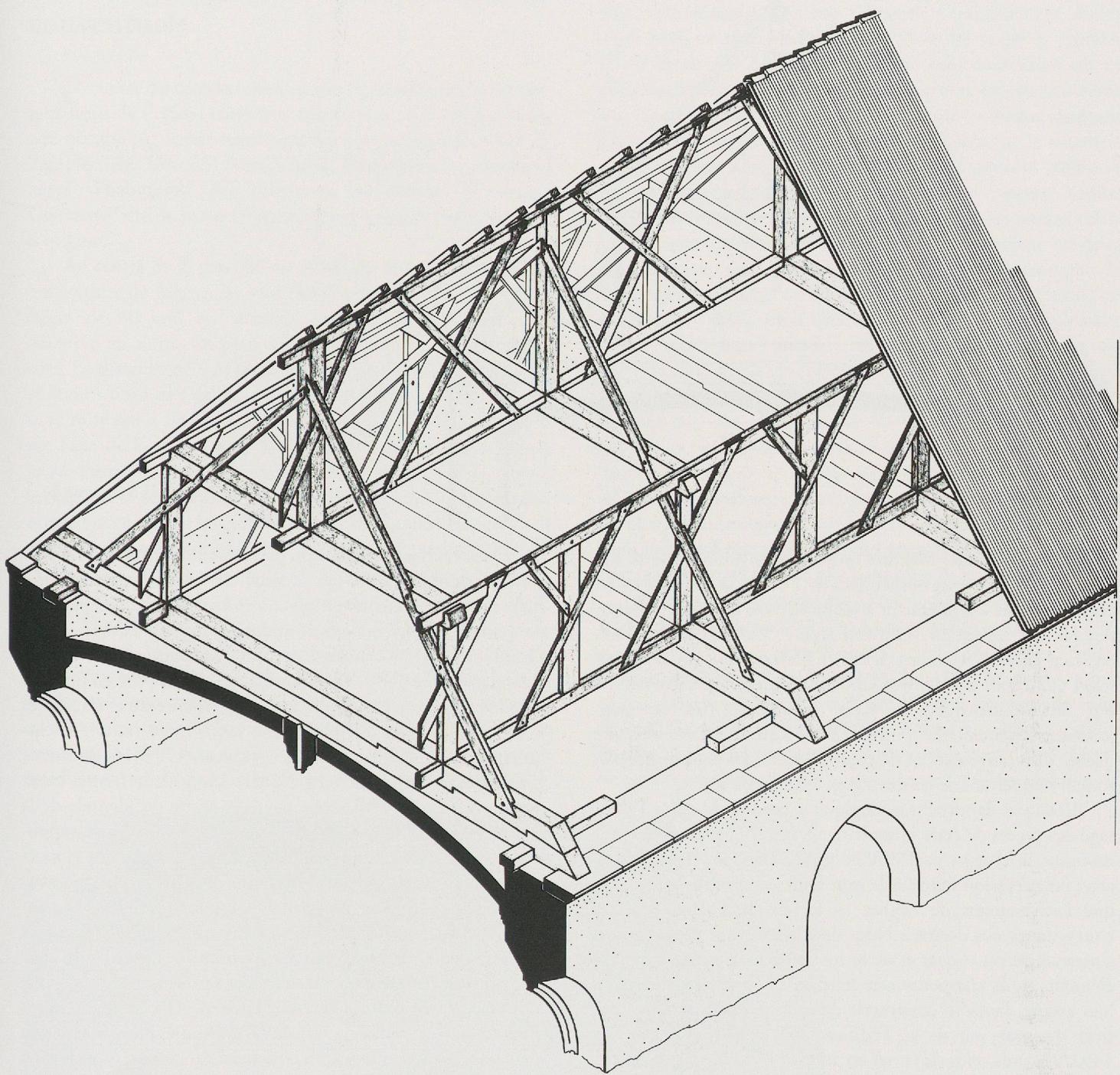


Fig. 60. Reconstitution axonométrique de la charpente de l'église. Ech: 1:100.

laire et consiste en deux poteaux supportant un entrait retroussé, lequel sert d'appui à un poinçon central soutenant le faîteage. De part et d'autre, un arbalétrier est assemblé au poteau central supérieur, et rejoint l'entrait en traversant l'entrait retroussé et le poteau latéral qui le soutient. Longitudinalement, un sous-faîteage s'appuie sur les entraits retroussés, et est relié au faîteage par des croix-de-Saint-André. Au niveau des entraits retroussés se situe de part et d'autre une pannerie intermédiaire, soutenue par des poteaux latéraux et une série de décharges, le tout supporté par une semelle posée sur le dos des entraits. Les pannes et semelles sont faites de plu-

sieurs éléments juxtaposés, assemblés par des joints Gerber à mi-bois biais. Les chevrons qui dessinent la bâtière de la toiture s'adosSENT sur les pannes et la faîtière, leur pied s'appuyant sur la corniche. Compte tenu du plan polygonal du chevet, cette extrémité possède un réseau complexe qui émerge en éventail du haut poteau central intégré à la dernière ferme transversale.

Les assemblages consistent en des tenons et mortaises, chevillés, pour la jonction des éléments verticaux et horizontaux, et en des embrèvements à mi-bois, chevillés, pour la jonction de ceux-ci avec les éléments obliques. Les éléments de la charpente

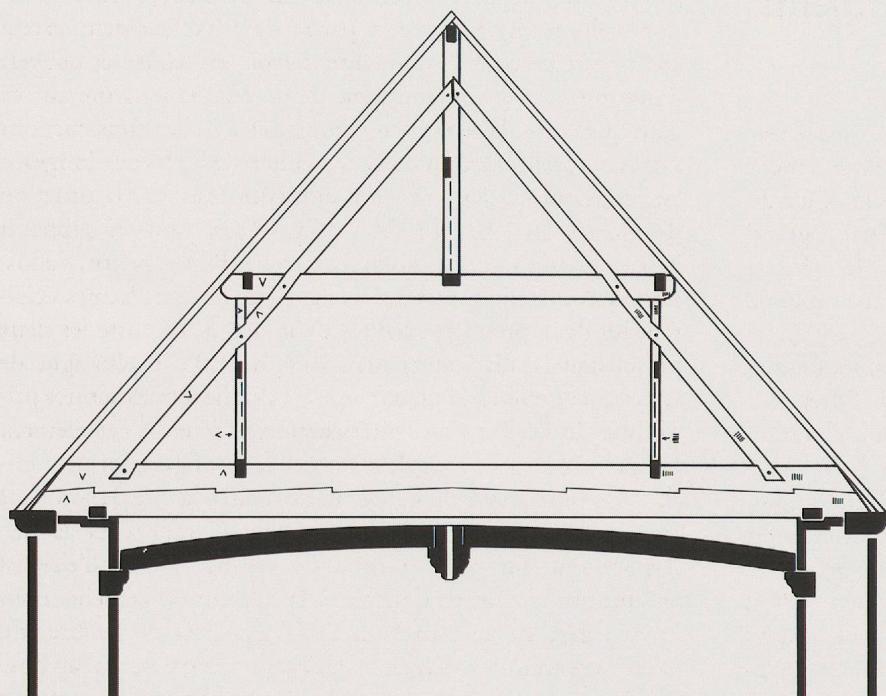


Fig. 61. Coupe transversale de la charpente de l'église. Ech: 1:100.

primitive portent des marques de pose et de numérotation. Les pièces des fermes sont numérotées de *I* à *VI* (ou *IIIIII*) d'est en ouest; pour les cinquième et sixième fermes, le numéro correspondant est *IIII* et *IIIIII* du côté sud, et *V* et *VI* du côté nord. Sur la première ferme, les éléments portent un signe distinctif selon qu'ils sont placés au nord ou au centre, respectivement *X* ou *XX*, alors que ce signe n'apparaît pas au sud. Longitudinalement, les poteaux soutenant la panne intermédiaire, disposés entre les fermes, portent des figures géométriques permettant de les distinguer les uns des autres.

L'analyse dendrochronologique a permis de dater l'abattage des pièces de cette charpente en 1492/93 pour celles surmontant le chœur, et 1493/94 pour celles couvrant la nef; ainsi l'observation faite sur le mur haut est confirmée, à savoir que l'achèvement de l'église se fit en deux étapes. Cette concordance des données entre dates d'abattage et succession constructive du chœur et de la nef tendrait à prouver que les éléments de la charpente ont été posés immédiatement après leur coupe, laquelle circonscrit donc la période de construction du gros œuvre de l'édifice, soit celui du chœur en 1492/93, puis celui de la nef en 1493/94<sup>21</sup>. Une autre confirmation, historique cette fois-ci, réside dans le fait que le 20 mars 1492 le permis fut donné pour agrandir le couvent, autorisation impliquant l'abandon de la première église et la construction de la deuxième. Par ailleurs, l'édification du chœur puis de la nef témoigne d'une succession qui semble traditionnelle; en tous les cas, elle correspond à ce qui a pu être observé pour les églises dominicaines de Bâle et de Berne<sup>22</sup>.

Dans un deuxième temps, la charpente primitive fut complétée, essentiellement par la pose de tirants intermédiaires trouvant place entre les entraits de chaque ferme, puis par celle de poteaux inférieurs pour renforcer le sous-faîtage. Selon l'analyse dendrochronologique, ces interventions se situent aux environs de 1640. Remarquons qu'un support de poteaux supplémentaires a été ajouté dans la charpente du chœur après 1663. Par ailleurs, le tirant placé entre les entraits des cinquième et sixième fermes a été coupé en 1713/14, de même que le poteau inférieur renforçant la cinquième ferme. Nous avons vu qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle toute la partie occidentale de la charpente (à la hauteur d'une septième ferme primitive supposée) fut perturbée pour permettre l'aménagement du clochetton actuel, posé sur une enrayure soutenant des poteaux disposés sur un plan polygonal. Certaines des pièces ayant servi à cette construction ont été coupées en 1722/23 et 1723/24, date confirmée par les données de l'étude historique. C'est probablement à ce moment que l'ancien clochetton, situé au-dessus du chœur dès l'époque conventuelle, et apparaissant encore sur un dessin de 1718, fut abandonné. Nous verrons en effet que l'annexe adossée au côté nord du chœur, dont le plan peut suggérer la présence d'un clocher, n'avait en réalité que deux étages et ne dépassait pas la corniche de l'église. Enfin, lors d'une dernière réfection de la toiture, les anciennes deuxième et troisième fermes furent remplacées dans leur totalité; les pannes intermédiaires furent changées et une panne intermédiaire supplémentaire ajoutée de part et d'autre. Cette intervention est datée, avec réserve, en 1862/63<sup>23</sup>.

## Les vestiges du cloître et les bâtiments conventuels

Le cloître du couvent dominicain se développait sur le versant nord de l'église; suite à sa démolition, son emplacement sera occupé par le bâtiment actuellement nommé le «Clos du Temple» (fig. 32 et 43). Vers le nord, il était limité par le grand corps d'habitation des religieux, aujourd'hui le «Vieux Couvent», qui a presque entièrement conservé son volume d'origine.

Au centre de la parcelle du «Clos du Temple», les fouilles ont permis de mettre au jour des fondations (57, 58 et 59), larges de 90 cm, qui tracent, avec un mur en élévation conservé au nord, un plan carré à l'intérieur, de 5,50 m de côté. La distance de 4 m entre le mur sud de cet aménagement et le mur nord de l'église correspond à celle entre son mur est et le mur ouest de l'annexe de la sacristie, laquelle débordait sur l'axe de la deuxième travée du *presbytère*; aussi est-on tenté d'interpréter cet ensemble comme le préau d'un cloître, les espaces le séparant de l'église et de l'annexe étant respectivement occupés par les galeries sud et est. La présence de blocs engagés, disposés obliquement dans chacun des angles intérieurs de ce plan quadrangulaire pourrait cependant inciter à reconstituer une salle carrée, fermée et couverte d'une vaste voûte reçue sur des colonnes engagées aux quatre angles de la construction. Un tel local voûté fait immédiatement songer à une salle capitulaire. Les textes mentionnent l'existence de la «*crotte du couvent* adjacente au grand cours de l'église», par le dessus de la voûte de laquelle, après la Réforme, on accédait aux combles de l'église. Ils précisent de plus que le local voûté touchait la nef (le grand cours) de l'église, ce qu'en réalité le

plan décrit plus haut ne confirme pas. En outre, la reconstitution volumétrique de cette partie de l'établissement exclut aussi pour ce plan l'éventualité d'avoir été voûté et couvert d'une toiture; la configuration d'une telle couverture sur ce plan quadrangulaire est peu compatible avec les constructions qui l'entourent, surtout en ce qui concerne les locaux longeant l'église, dont les deux niveaux sont confirmés par la situation des portes du jubé (48, 50 et 51). Aussi peut-on supposer qu'une galerie à double niveau, couverte d'un appentis, s'adosse contre l'édifice au-dessous des deux fenêtres hautes éclairant les deux premières travées de la nef. Situé entre les deux portes hautes, un arrachement large de 1,05 m témoigne de l'ancienne présence d'un contrefort (49), lié aux structures primitives de l'église mais ultérieurement démolie; cet élément devait rendre plus complexe encore la configuration des toitures de cette partie du couvent et malaisée la circulation dans la galerie. La corniche moulurée, sous la toiture de la nef, n'existe que sur cette portion de l'édifice alors qu'elle est absente sur la troisième travée, à la hauteur de laquelle, nous l'avons déjà vu, le mur haut était dépourvu de fenêtre. En effet, à cet endroit se situait le passage, conservé au niveau de la corniche, qui permettait l'accès aux combles pour l'entretien de la toiture; il faut donc imaginer un aménagement pour couvrir ce passage, plus élevé que l'appentis de la galerie sud.

Il est donc concevable que le terme de *crotte* puisse s'appliquer à une annexe directement adossée à l'église. Le plan carré, au centre de l'espace situé entre le corps d'habitation et l'église, pouvait donc bien être occupé par le préau du cloître, à ciel ouvert; cette situation rapprocherait les aménagements au nord de l'église de la disposition traditionnelle d'un couvent. Enfin, la démolition des structures conventuelles après la Réforme trouvera certainement une justification dans l'impossibilité de



Fig. 62. Le «Clos du Temple», fondations de la sacristie, vue vers l'est.



Fig. 63. Chevet de l'église, arrachement de la sacristie sur le versant nord; vue vers l'ouest.

les réutiliser pour une habitation particulière, contrairement au bâtiment septentrional qui sera conservé et deviendra la demeure connue sous le nom de «Vieux Couvent». La reconstitution proposée à la fig. 64 n'exprime qu'une des architectures possibles de cette partie de l'établissement, insuffisamment exploré sur le plan archéologique.

Vers l'est, l'aile sud du cloître s'arrêtait contre la sacristie actuellement disparue, qui fut élevée en même temps que les maçonneries du chœur et composait une annexe intégrée dans le complexe du cloître en formant l'angle sud-est. Les fondations (60) de cette annexe ont été dégagées lors des

recherches de 1973; le plan mesure 8,50/7,80 m dans l'œuvre, et l'épaisseur des maçonneries est d'environ 1,60 m vers l'est et vers le nord, et de 1,20 m vers l'ouest (fig. 62). Ces structures ont été construites dans des fosses creusées dans les sédiments très sableux du lac, dont la consistance était si faible qu'un coffrage dut être posé pour retenir le terrain. Selon les observations de 1982, faites lors de la réfection du pan de mur conservé, on constate que ces structures sont liées à celles de l'église. Le mur oriental pénètre dans le pan nord-est du chevet d'une curieuse façon, assurant ainsi un probable renfort à l'angle, comme les contreforts disposés obliquement à cet

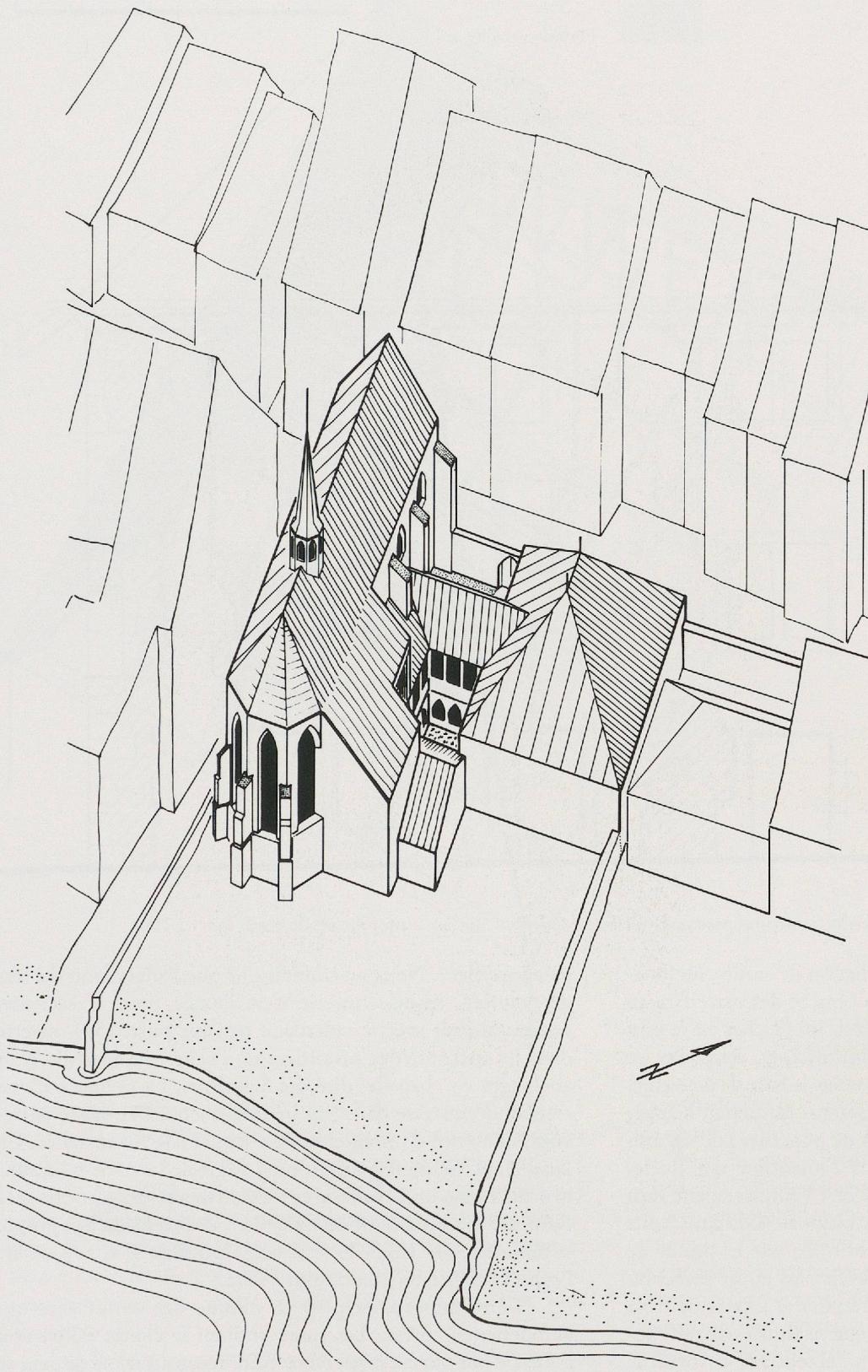


Fig. 64. Esquisse reconstitutive du couvent; vue depuis le lac.

emplacement (fig. 63). Pour laisser la lumière pénétrer par la grande baie, la maçonnerie est orientée vers l'embrasure de cette dernière où elle bute contre les pierres de taille. Des plaques ont ultérieurement été ajoutées au-dessus de l'arrachement du pan de mur. Du côté ouest, l'arrachement du mur occidental de l'annexe a pu être examiné: il est également lié aux structures de l'église. Ces murs de façade jouaient le même rôle que des contreforts en compensant la poussée du voûte-

ment de l'intérieur de l'édifice retombant sur les colonnes engagées.

La situation de la charpente d'origine, posée sur le couronnement de la façade, montre cependant que cette annexe ne pouvait guère avoir outrepassé l'église en hauteur. De même, la situation de l'accès aux combles, en dehors de cette annexe, en est un autre indice: dans le cas contraire, l'accès aurait effectivement été intégré au corps de la sacristie. Même

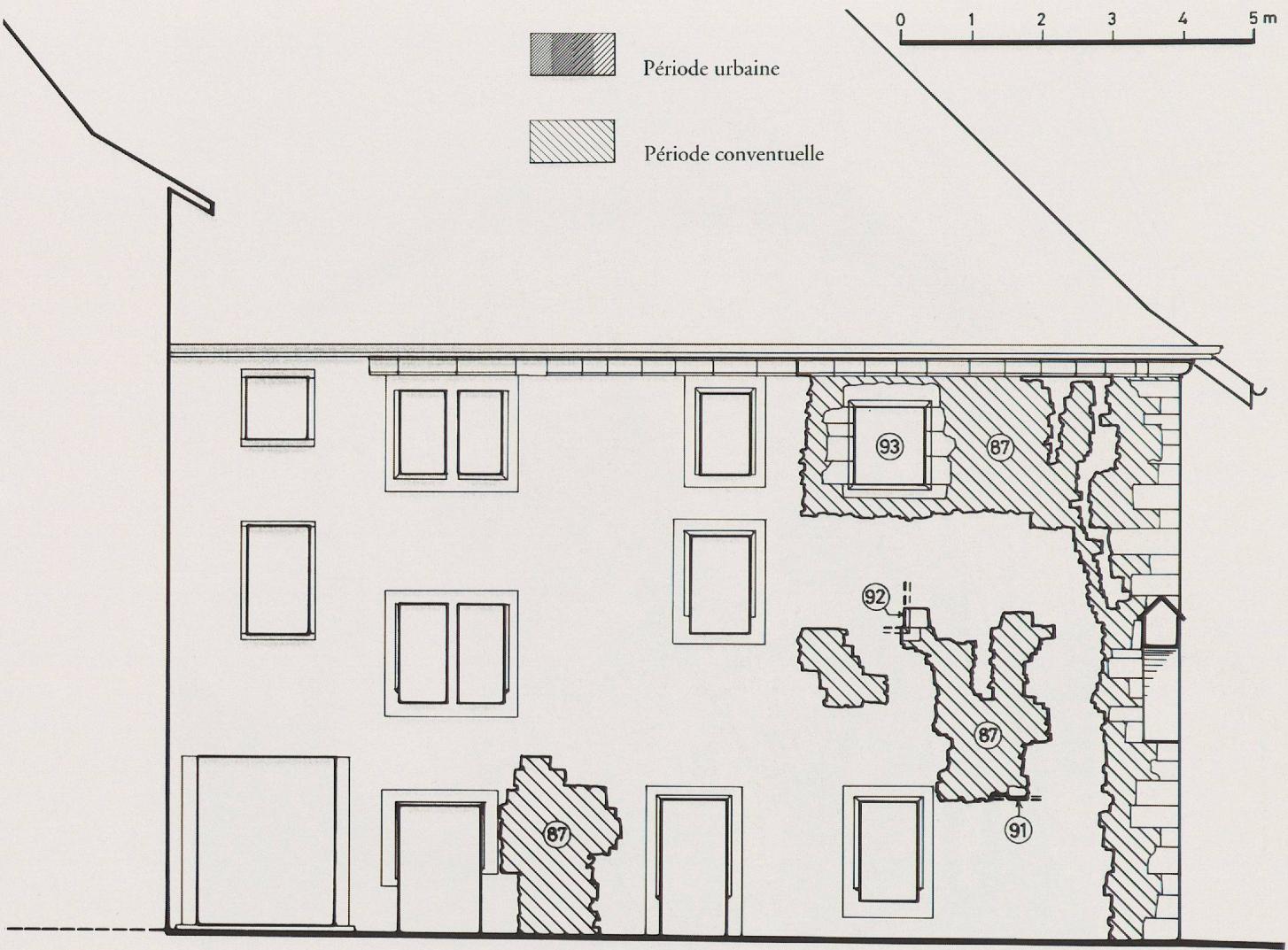


Fig. 65. Le «Vieux Couvent», structures préconventionnelles et conventionnelles sur le mur de façade nord. Ech.: 1:100.

si les documents lui assignent l'appellation de «tour», les fonctions de clocher voire de tour exclusivement défensive face au lac ne peuvent donc pas être envisagées; un clocher est le plus souvent absent dans les églises dominicaines, lesquelles se contentaient d'un petit clocheton posé sur le faîte de la toiture, à la jonction entre la nef et le chœur, et qui permettait d'appeler les religieux aux services divins et de ponctuer par ses sonneries le déroulement des offices à l'intention des fidèles absents de la cérémonie. A Coppet, et à l'emplacement supposé d'un tel clocheton, la charpente originale a disparu, mais l'existence d'un tel élément est confirmée par le dessin de 1718 déjà mentionné<sup>24</sup>. L'annexe devait sans doute présenter deux étages au moins, pouvant correspondre à ceux de l'aile sud du cloître; en effet, la bibliothèque se situait souvent au-dessus de la sacristie<sup>25</sup>. À cet endroit, l'absence de la corniche moulurée sur le mur sud du chœur semble démontrer que l'annexe se développait jusqu'à ce niveau et était couverte d'un toit en appentis, prolongeant la pente du toit de l'église (fig. 64). L'ensemble de l'établissement devait apparaître comme une protection non négligeable du bourg face à une quelconque menace venue du lac. Une telle situation correspondait à celle de nombreux couvents urbains, lesquels étaient installés près des murs d'enceinte et se trouvaient être dès lors responsables de l'entretien du pan de mur longeant

leur parcelle<sup>26</sup>. Nous ne connaissons que l'affectation du rez-de-chaussée, lequel, comme c'est l'usage pour la sacristie, communiquait avec le sanctuaire par une porte (53) ouverte dans les maçonneries primitives de l'église. La sacristie était aménagée en chapelle, dite des Seigneurs. La présence d'une tombe, découverte dans son périmètre en 1973, laisse entrevoir l'existence d'un autel devant lequel elle fut installée. Ce local étant voûté, il pourrait bien s'agir de la *crotte* mentionnée plus haut qui, suite à la sécularisation du couvent à la Réforme et à la démolition du cloître, devint jusqu'à sa propre démolition, en 1870, le seul accès possible à la toiture de l'église, l'ancien se situant tout à côté.

Nous ignorons les plan et volume des autres ailes qui entouraient le préau. Les murs limitant le cloître à l'est et à l'ouest n'ont pas été dégagés, et notre reconstitution ne peut se fonder que sur les structures apparaissant sur le plan cadastral des environs de 1660 (fig. 1) ainsi que sur les principes régissant l'organisation traditionnelle d'un grand nombre d'établissements religieux, organisation adaptée à Coppet aux dimensions réduites du site. S'il faut envisager l'existence de galeries orientale et occidentale, aucun promenoir ne semble avoir occupé le versant nord: le plan du «Vieux Couvent» ne montre en effet aucune subdivision pouvant signifier un tel aménagement. Nous avons déjà eu l'occasion de le montrer:

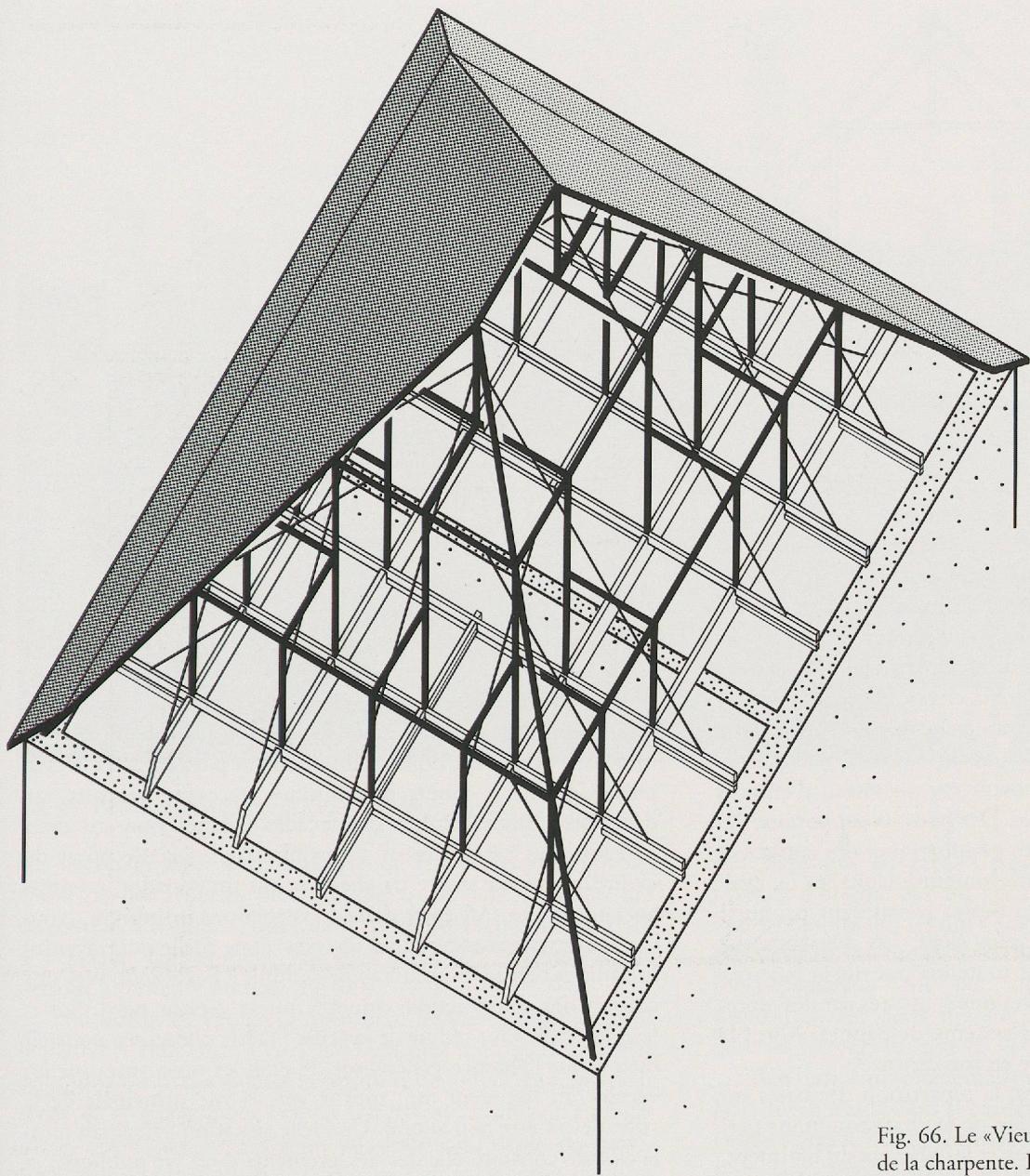


Fig. 66. Le «Vieux Couvent», esquisse reconstitutive de la charpente. Ech: env. 1:200.

c'est à cette époque que des bâtiments liés à l'hôpital (*H/J, K*), bordant la Grand-Rue, ont été intégrés au volume de ce grand édifice destiné à abriter les pièces communes et les logis (fig. 18, 22 et 23). Si les seules façades à avoir été analysées, à savoir les façades nord et ouest, témoignent de cette intégration, la situation sur le versant lac (*L, N*) n'est pas connue; mais en se référant aux traces conservées d'anciennes baies, on peut admettre que cette partie pourrait aussi être plus ancienne.

Sur la façade occidentale, ce ne sont pas seulement les adjonctions tardives, postérieures à l'époque dominicaine, qui ont réduit les maçonneries des anciens bâtiments urbains à quelques îlots disparates: les bâtisseurs du couvent avaient déjà considérablement modifié les constructions existantes (fig. 22 et 65). Les interventions conventuelles (87), en pierres de taille, se développent sur l'entier de la façade, le couronnement étant alors doté d'une corniche moulurée en quart-de-rond. Deux petites fenêtres sont conservées, la première au niveau de l'étage (88), la seconde au-dessous de la toiture (89); de plus,

l'arc de décharge d'une probable ouverture est présent au rez-de-chaussée (90).

Vers le nord, l'entier de l'angle nord-ouest du «Vieux Couvent» fut nouvellement créé lors du chantier conventuel, et avec lui tout le mur septentrional. Au niveau des combles, à peu près à l'alignement du plan barlong (*L*) à sa jonction avec le corridor *M*, se trouve une maçonnerie de blocs de pierre qui pourrait former soit une tête (éventuel ébrasement d'une ouverture), soit un retour vers le nord. Absente à cet endroit, la corniche moulurée ne nous permet pas de trancher. On ne peut cependant pas exclure que des annexes aient prolongé les constructions conventuelles vers le nord, en retrait par rapport à la Grand-Rue. Mais il faut insister sur le caractère hasardeux d'une telle interprétation, tant que des recherches plus approfondies n'auront pas été menées. Le pan de mur analysé sur la façade nord présente la même disposition de fenêtres que sur la façade ouest: y ont été dégagées l'amorce du linteau d'une ouverture (91) au rez-de-chaussée, celle d'un montant et d'une tablette (92) à l'étage, ainsi qu'une baie, entièrement conservée

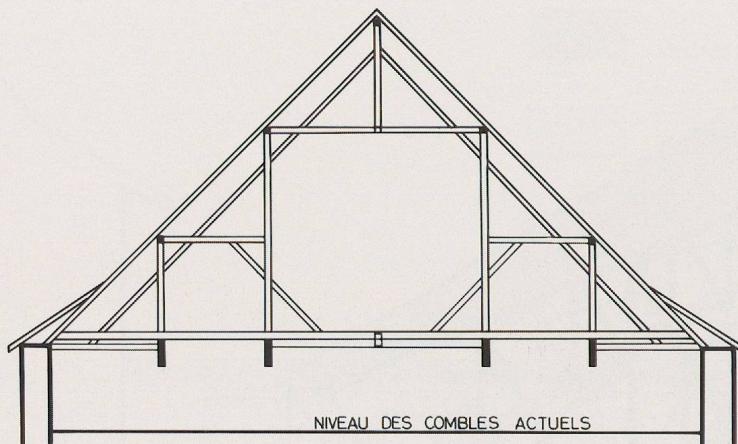


Fig. 67. Le «Vieux Couvent», coupe nord-sud de la charpente. Ech: env. 1:200.

(93) sous le toit, dont le jour est plus grand que celui des fenêtres sur la Grand-Rue. Les blocs en molasse qui constituent leur encadrement présentent une arête chanfreinée sur l'entier du pourtour, à l'image des baies de la face ouest.

L'ensemble du «Vieux Couvent» est couvert d'une grande toiture à croupes, soit à quatre pans culminant en une courte faîtière orientée dans le sens nord-sud (fig. 66, 67 et 68). L'analyse dendrochronologique de la charpente a montré que le bois fut coupé en 1498/99; son aménagement coïncide donc avec le chantier du couvent dominicain<sup>27</sup>. Deux systèmes de pannes à différents niveaux reposent sur un réseau d'entraits doubles et de solives transversales. Des poteaux supportant des pannes s'appuient sur les croisées périphériques des entraits et des solives, formant ainsi des bâtis longitudinaux. Sur les croisées centrales, des éléments identiques constituent un autre réseau de pannes, plus petit et plus élevé. Les deux poteaux soutenant le faîtage ne reposent toutefois pas sur la base des entraits et des solives, mais sont tendus et assurés par des pièces horizontales liées avec le second système de pannes. Ainsi, la charpente ménage un grand vide en son centre<sup>28</sup>.

Les maçonneries conservées, la répartition des baies sur les façades nord et ouest et le plan de la charpente nous permettent de reconstituer le volume et les niveaux du bâtiment, bien que son étude n'ait été que superficielle. Nous ne nous prononcerons donc pas sur l'emplacement des différents locaux propres à la communauté, comme la salle du chapitre,

le réfectoire et autres pièces de service nécessaires à la vie conventuelle.

Le corps de logis couvrait une surface de 18/22 m et était coiffé d'une haute toiture à croupes. En réunissant tout le complexe actuel du «Vieux Couvent» sous la même faîtière, la toiture confirme l'unité de l'ensemble (*H, J, K, L, M, N*). Le bâtiment, dont la corniche et la faîtière culminaient respectivement à environ 8,50 m et 17,50 m au-dessus du niveau de la rue, composait certainement le corps d'habitation le plus imposant de la ville, dominé uniquement par l'église et le château. Comme le montrent d'infimes traces de peinture, un décor structurait l'enduit des façades. L'habitation sur deux niveaux était certainement accessible par la galerie ouest du cloître, s'ouvrant au rez-de-chaussée sur un corridor, éventuel ancien passage (*M*) entre deux constructions primitives. Nous l'avons signalé avec certaines réserves: cette ruelle qui traversait le bâtiment entier pourrait avoir conduit à l'extérieur, vers une cour et des constructions annexes sur le versant nord. Sur la face ouest, le jour réduit de la seule fenêtre conservée pourrait bien trahir l'absence généralisée de grandes ouvertures sur un versant du bâtiment qui, tourné vers la rue principale de la ville, devait être peu ajouré. Une telle situation préservait ainsi la clôture conventuelle des désagréments de la vie publique, et cette partie de la maison a pu par conséquent abriter des locaux d'importance secondaire. Les pièces qui exigeaient plus de lumière et de calme étaient certainement orientées vers le

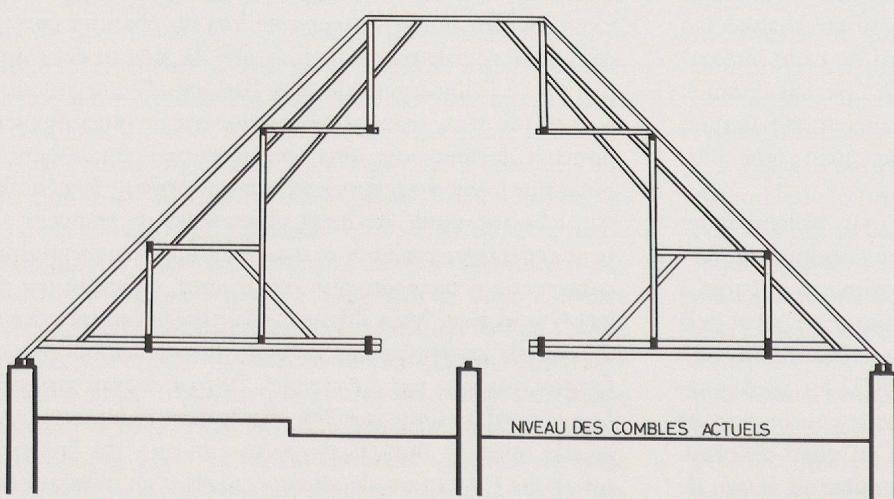


Fig. 68. Le «Vieux Couvent», coupe est-ouest de la charpente. Ech: env. 1:200.



Fig. 69. Façade orientale du «Vieux-Couvent».

lac, occupant ainsi le versant oriental (L). Nous y retrouvons d'ailleurs des fenêtres plus grandes, plus riches – telles des ouvertures à croisée –, qui furent très probablement en service à l'époque conventuelle, qu'elles aient été reprises d'une période antérieure ou non (fig. 69).

Au-dessus de l'étage se trouvaient les vastes combles dont le plancher était situé à l'origine bien plus bas que la corniche et le pied de la charpente; la position de la fenêtre nord peut servir de référence pour évaluer son niveau. Plutôt qu'au logement, cet espace semble avoir été destiné au dépôt de provisions, comme le grain et le bois, que l'on entreposait dans un endroit sec et aéré. Pour d'autres réserves à conserver au frais, comme les légumes, le vin et les produits laitiers, devaient exister de grandes caves, aménagées soit au rez du corps principal,

soit dans des annexes. L'ensemble a donc gardé les deux niveaux d'origine des anciens bâtiments transformés; mais les vastes combles qui les ont couverts faisaient office d'étage supplémentaire. Même si, après la Réforme, la hauteur des plafonds/planchers ont pu subir des modifications, cette disposition sur deux niveaux fut maintenue jusqu'à ce jour dans les secteurs du côté de la Grand-Rue.

Un indice supplémentaire du souhait d'isolement de l'établissement réside dans la hauteur de la clôture (61) qui fermait l'espace vers le bourg, entre le corps d'habitation et l'église. Le mur date essentiellement de la période conventuelle; il est lié au contrefort (62) d'une part à l'angle nord-ouest de l'église, d'autre part à l'angle sud-ouest du «Vieux Couvent», nouvellement créé du sol à la corniche lors du chantier conventuel, après la démolition de la maison contiguë située sur la parcelle du «Clos du Temple». L'arrachement de cet angle, au-dessus du mur actuel, indique une hauteur primitive de la clôture de près de 6 m. Une porte, dont subsistent au moins les piédroits (63), intégrés au grand portail actuel, donnait accès à l'intérieur du couvent, soit sur une petite cour, soit dans un bâtiment qui fermait le cloître du côté de la rue et auquel était peut-être adossée la galerie sud (fig. 70).

La date de 1498/99 précise la coupe du bois employé pour la charpente: elle doit correspondre à celle de la construction du corps de logis, qui serait de cinq ans au moins postérieur à l'église. Comme cette dernière représentait l'ouvrage majeur des Dominicains puisqu'elle était destinée à leur vocation première, soit aux offices pour les religieux d'une part et pour les laïcs d'autre part (dont les donations constituaient une des ressources les plus importantes pour la communauté), son achèvement était prioritaire.

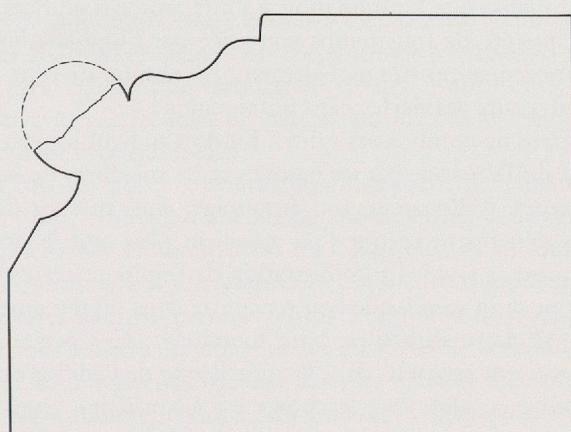


Fig. 70. Le «Clos du Temple», moulure du portail d'entrée vers le cloître. Ech: 1:5.

## Les sépultures: un thème de conclusion sur la fondation du couvent dominicain de Coppet

Cent trois tombes ont été dégagées sur l'ensemble du périmètre fouillé, toutes aménagées à l'intérieur de l'édifice actuel: cent se trouvent dans l'église même et trois dans les chapelles méridionales. La présence d'un canal de chauffage à air chaud dans le sous-sol de ces chapelles et les étais disposés autour du monument Necker n'ont pas autorisé une fouille en profondeur, par laquelle d'autres tombes éventuelles auraient pu être dégagées.

En considérant que l'église n'aura été soumise que pendant quelque quarante années à la foi catholique, période durant laquelle les inhumations à l'intérieur d'un édifice religieux sont plus fréquentes qu'après la Réforme, le nombre élevé des sépultures découvertes à Coppet peut surprendre, surtout si on le compare au nombre des tombes habituellement dégagées dans les églises paroissiales, au moins pour cette époque tardive. Comment expliquer ce phénomène? Il faudrait connaître pour cela l'ensemble des données liées à l'établissement d'un couvent dominicain au cœur même d'une ville médiévale.

### *Les origines de l'ordre des Dominicains*

Le tournant des XII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècles est considéré comme une période charnière dans l'histoire des ordres religieux, marquant la fin du règne de saint Benoît et l'apparition des ordres mendiants. A une société nouvelle, caractérisée par le développement des villes et des cités, par la toute-puissance de la papauté, mais aussi par l'émergence des hérésies et parallèlement par la lutte que mène l'Eglise pour s'y opposer, correspond un monachisme nouveau entraînant le recul des ordres traditionnels. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les deux ordres mendiants les plus importants, à savoir les Frères prêcheurs de saint Dominique et les Frères mineurs de saint François d'Assise. L'objectif des uns est avant tout de rétablir la vérité, en ne voyant dans la pauvreté qu'un moyen de forcer le respect des hérétiques. Le voeu des seconds est au contraire de toucher les cœurs et de convaincre par la vertu de l'exemple, considérant la pauvreté comme un but à atteindre. Dominique de Guzman, né en 1170 d'une famille noble de Castille, est prêtre puis chanoine. Traversant le Languedoc en 1203, il sera amené à constater l'extension prise par l'hérésie albigeoise. Dès lors, il n'aura de cesse de chercher à convaincre par la pauvreté et par la force de la parole, en se faisant prédicateur. En 1206, il fonde le couvent féminin de Prouille. En 1215, il accepte pour lui et ses sept compagnons une maison à Toulouse, en adoptant la règle de saint Augustin, plus fraternelle que celle de saint Benoît. En 1220 est promulguée l'interdiction de toute propriété, même collective (qui comportera toutefois certaines exceptions, notamment pour les livres). Saint Dominique meurt en 1221. A cette date, l'ordre regroupe soixante couvents; vingt ans plus tard existent plus de trois cents établissements qui tous obéissent à l'autorité centrale et absolue d'un «maître général». Rappelons que de 1230 jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, à l'instigation du pape Grégoire IX

(1227-1241), les Dominicains traversèrent avec l'Inquisition une période assez sombre qui leur fit outrepasser largement l'esprit de leur fondateur<sup>29</sup>.

Installé de préférence dans les villes à partir du deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre mendiant des Frères prêcheurs – comme celui des Franciscains, des Carmes, et des Ermites de saint Augustin – entretient d'étroites relations avec la bourgeoisie et l'ensemble des habitants de la région, lesquels représentent leur source principale de revenu. Contrairement à beaucoup d'autres ordres vivant de l'usufruit des biens légués à leur monastère, les Dominicains dépendent des dons répétés de la population, et vivent par principe sans propriété. Certes, leurs églises sont destinées d'abord à l'office des religieux, mais les fidèles y trouvent néanmoins un accueil attentif. Les prédications sont suivies avec un intérêt souvent supérieur à celui habituellement manifesté pour les services d'une église paroissiale. Parfois s'y tiennent des assemblées ne touchant pas directement les problèmes spirituels, mais concernant la politique communale<sup>30</sup>, surtout avant l'établissement des maisons de Ville. Le cas échéant, les couvents devenaient même un gîte pour des hôtes particulièrement importants. Les archives de la ville pouvaient également y être déposées. On peut dès lors parler d'une symbiose parfaite entre bourgeois et Frères mendiants, lesquels tireront profit de la rapide croissance économique des villes durant le Moyen Age tardif. A l'opposé, les anciens ordres avaient beaucoup plus profité de l'appui de la noblesse dont la situation économique tend au déclin durant la même période (tendance toutefois à relativiser si l'on considère l'intérêt que pouvait porter un nombre important de nobles envers la cause des ordres mendiants).

Pour ce qui est des moniales dont les établissements étaient affiliés aux ordres mendiants, comme les Dominicaines ou les Clarisses (ordre franciscain), la situation était différente. Leurs couvents se situaient souvent en dehors des villes et le contact avec la population était réduit au minimum; vivant strictement dans la clôture, les sœurs se vouaient essentiellement à la contemplation.

### *L'essor de l'inhumation dans les églises*

C'est dans ce contexte, grossièrement évoqué, qu'il faut comprendre la présence de nombreuses sépultures dans les églises des ordres mendiants. Ce phénomène est d'autant plus remarquable que l'inhumation à l'intérieur des édifices a, en principe, été de tout temps contestée par l'Eglise. Abordons ici, brièvement et très globalement, l'évolution de cette situation au cours des siècles dans notre région.

Dans de nombreuses églises, fondées au haut Moyen Age à partir du IV<sup>e</sup> siècle par les évêques et les membres de familles influentes, le donateur, son entourage, ainsi que ses descendants détiennent ce que l'on appellera plus tard le droit de patronage, à savoir l'administration de l'église et de ses biens; le terme latin *custos*, que l'on rencontre dans un document du VIII<sup>e</sup> siècle, traduit bien cette fonction<sup>31</sup>. Ces personnes se font souvent ensevelir dans la zone laïque de l'édifice ou dans des annexes, alors que le chœur est en principe réservé aux offices du clergé et reçoit rarement des inhumations. Des mausolées comme celui retrouvé sous le chœur de l'église Saint-Gervais à Genève constituent une exception<sup>32</sup>. Dans le

contexte de ces églises peuvent se développer des sites funéraires très étendus où les fidèles trouvent également leur dernière demeure, que ce soit à l'intérieur de l'édifice ou dans le cimetière qui l'entoure<sup>33</sup>. Parallèlement, un grand nombre de ces premières églises furent aussi affectées aux services eucharistique et baptismal, peu à peu transmis par l'évêque au clergé paroissial; les paroisses se constituent en effet à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, avec un territoire plus ou moins bien défini.

Le choix de sa sépulture est important: on opte pour l'installer au plus près de l'endroit où avaient trouvé place des reliques ou un personnage particulièrement vénéré, avec encore une préférence pour les sites funéraires les plus anciens. Par cette situation *ad sanctos*, on pensait pouvoir obtenir un privilège en vue du Jugement, cette revendication étant liée à l'appartenance sociale du concerné. Nous ne disposons guère de renseignements sur l'inhumation dans les églises monastiques pour les temps les plus reculés; à ce jour, les fouilles archéologiques et les études n'ont été que très superficielles en Suisse<sup>34</sup>. Par ailleurs, pour ce qui a trait aux premières églises épiscopales, on constate que les sépultures y sont généralement absentes<sup>35</sup>.

À partir du début du IX<sup>e</sup> siècle, et de façon pratiquement uniforme, le nombre des inhumations à l'intérieur des édifices religieux diminue, jusqu'à disparaître entièrement. Si l'Eglise avait manifesté sans cesse, mais en vain, son opposition à cette pratique, elle obtient alors le soutien efficace des pouvoirs politique et conciliaire carolingiens<sup>36</sup>. Dès lors, la coutume est peu à peu abandonnée, et les seigneurs et leur famille – à l'exception en principe des dignitaires de l'église – doivent se contenter de places dans le cimetière extérieur, généralement choisies contre le sanctuaire, au plus près du maître-autel. Ça et là, des annexes funéraires sont construites autour de l'édifice<sup>37</sup>. Si un certain nombre d'églises, en priorité funéraires, disparaissent, d'autres sont transformées pour être affectées à la fonction paroissiale<sup>38</sup>.

Dès l'an mil, alors que sur le plan politique la situation évolue considérablement entre l'Eglise et l'Empire, on constate une reprise des inhumations à l'intérieur des édifices religieux. Elle concerne surtout la noblesse, se concrétise en premier lieu dans des locaux annexes qui communiquent avec le bâtiment principal, telles des cryptes au-dessous du sanctuaire, jusqu'alors généralement réservées au culte des reliques; plus tard, on préférera des chapelles latérales, voire des enfeus aménagés dans les murs, voire le sous-sol de la zone laïque. À partir des XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles, on rencontre cette situation même dans des églises plus modestes, rurales avant tout, où la noblesse exerce le droit de patronage, mais là les sépultures demeurent exceptionnelles.

Dans les églises conventuelles, plus particulièrement dans celles des ordres d'obédience bénédictine, comme les Clunisiens, les Cisterciens ou les Chartreux, et surtout dans celles n'abritant aucune relique, les inhumations sont extrêmement rares dans un premier temps. Les moines reposent dans le cimetière extérieur, alors que les membres de la famille fondatrice sont souvent ensevelis dans les galeries du cloître ou dans des monuments funéraires annexés<sup>39</sup>. Les églises conventuelles, pour la plupart éloignées des agglomérations, ne disposent pas toujours d'une zone laïque, étant entièrement destinées aux offices monastiques.

Il faut placer le grand nombre de sépultures installées dans certaines églises à partir des XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles dans le contexte de la reprise des inhumations intérieures touchant la haute noblesse<sup>40</sup>. C'est à cette époque que la bourgeoisie des anciennes agglomérations et des villes neuves acquiert une influence grandissante aux dépens de la noblesse. Leur situation financière, souvent très aisée, permet aux bourgeois d'accéder aux droits seigneuriaux, tel le droit de patronage d'une église. Cette réalité se vérifie de façon moins prononcée dans le bassin lémanique que dans d'autres régions de la Suisse actuelle; la noblesse y garde, comme on le constate sur les territoires français et italien, des prérogatives importantes jusqu'à la conquête bernoise de 1536. Il n'est donc pas étonnant que les bourgeois aient tenté d'obtenir les mêmes priviléges quand cela s'avérait possible; cette tendance est bien illustrée par la considérable augmentation des sépultures à l'intérieur des églises paroissiales, dans et autour des villes. On pensait alors que les prières communes aux cours des offices ou les méditations individuelles pouvaient contribuer à adoucir les peines inévitables du Purgatoire, et ainsi permettre de jouir plus rapidement des enchantements du Paradis<sup>41</sup>. Dans les zones rurales, en revanche, la coutume reprend beaucoup plus modestement. Pourtant dans le bassin lémanique, où la population était plus citadine que rurale, les églises campagnardes accueillent de nombreuses sépultures au Moyen Age tardif<sup>42</sup>. L'influence urbaine sur la deuxième vague d'inhumations intérieures est nette, non seulement dans le contexte des églises paroissiales, mais aussi et surtout dans les églises des ordres mendians, ceci après que le pape Grégoire IX eut autorisé l'ensevelissement hors de la paroisse. Le nombre de sépultures peut être si important qu'il faut considérer que ces édifices reprennent le rôle ancienement joué par les églises du haut Moyen Age, en priorité funéraires et servant de cimetière couvert (*coemeterium subteglatum*). Cette situation se généralise malgré l'opposition de l'Eglise, théoriquement toujours en vigueur, mais qui se montre toutefois de plus en plus conciliante.

### *La sépulture dans les églises des ordres mendians*

Nous avons vu que les Mendians s'installent dans les villes généralement avec l'aide de la bourgeoisie à laquelle se mêle la petite noblesse; mais si, comme à Coppet, le bourg n'est pas indépendant, il peut arriver que le seigneur de l'endroit encourage ce type d'établissement. La sépulture, en principe liée jusqu'alors aux églises paroissiales, est accordée aux nouvelles fondations qui deviennent des centres d'inhumations. Pour les ordres mendians, l'inhumation représente un avantage considérable. Comme ils sont étroitement liés à la ville qui assure une grande partie de leurs revenus et moyens d'existence, le désir des bourgeois de se faire enterrer dans leurs églises constitue pour les religieux une source financière importante. Des dons sont liés à la sépulture: des chapelles, souvent aménagées dans les murs latéraux sous la forme soit d'une véritable annexe soit d'une simple niche peu profonde, des autels, des décors de toute nature sont offerts par les bourgeois. Rappelons à ce sujet les Danses macabres, illustrant ce culte mortuaire, thème qui inspira des peintres célèbres comme Holbein et Niklaus Manuel lorsqu'ils décorèrent res-

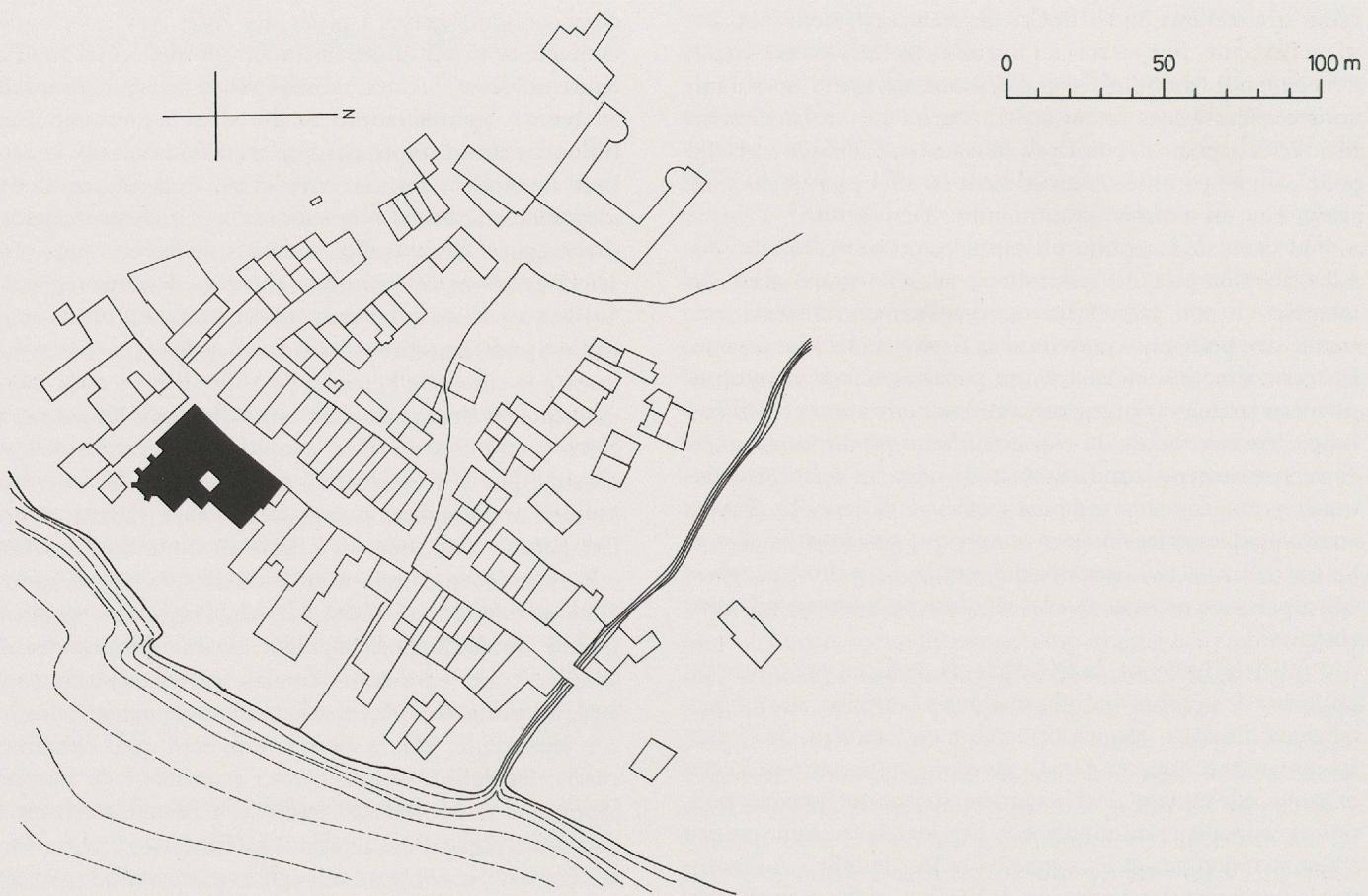


Fig. 71. Situation du couvent proprement dit dans le complexe urbain, selon cadastre.  
Ech: 1:2500.

pectivement l'enceinte des établissements de Bâle et de Berne<sup>43</sup>. Sans vouloir insister sur la nature économique de cette procédure, il n'en reste pas moins important de la mentionner: les querelles innombrables avec le clergé des églises paroissiales sont là pour en témoigner. Le caractère «commercial» inhérent à la fondation d'un couvent des ordres mendiants est en outre illustré par les différends entre les Dominicains de Genève et ceux de Coppet, lors de l'installation de ces derniers: les premiers s'y opposèrent avec véhémence, craignant un recul de leur source de revenus; vivant des collectes perçues dans la campagne genevoise, ils redoutaient en effet cette concurrence sur le plan régional.

De plus, en Pays de Vaud, la bourgeoisie et la noblesse, encore florissantes au Moyen Âge tardif, restaient également attachées aux anciens ordres; les monastères cisterciens de Bonmont et Montheron recrutaient en effet leurs moines parmi la bourgeoisie<sup>44</sup>. Vers la fin du Moyen Âge, certaines de leurs églises s'ouvrent aux donateurs laïcs, dont les sépultures sont même installées dans des zones anciennement interdites. Ainsi, dans l'église cistercienne de Bonmont, des tombes et des caveaux funéraires sont ménagés dans les chapelles flanquant le sanctuaire, à l'origine exclusivement destiné aux offices des moines; des abbés de noble naissance trouvent également leur dernière demeure dans la salle capitulaire<sup>45</sup>. La nef et le chœur de l'église clunisienne de Romainmôtier sont pourvus de

sépultures, et le cloître abrite un grand nombre de tombes parmi lesquelles celles de laïcs (femmes et enfants)<sup>46</sup>.

#### *L'église dominicaine de Coppet*

Lorsque, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Amédée de Viry fit entreprendre l'édification d'un couvent dominicain à Coppet, il n'agissait en fait guère en pionnier. Avec Ascona (TI), Coppet est l'établissement le plus jeune sur territoire suisse<sup>47</sup>. Dans d'autres villes, les ordres dominicain et franciscain se sont établis déjà dès le XIII<sup>e</sup> siècle. A l'origine, les premières églises étaient parfois implantées hors les murs puis englobées dans la structure urbaine<sup>48</sup>, ou aménagées le long des enceintes, dans des espaces parfois nouvellement protégés par des murs<sup>49</sup>; généralement, d'anciennes habitations et églises<sup>50</sup> durent même être rasées pour laisser la place aux nouveaux couvents, couvrant une surface étendue. A l'exception de Zurich, où la situation était passagère, un seul cas en Suisse illustre la réutilisation d'une église déjà existante: il s'agit d'Ascona que nous venons d'évoquer. A Coppet, l'édifice est de type église-salle; l'implantation se fait dans un bourg construit, et la création de l'espace nécessaire implique la démolition d'anciens bâtiments de fonction publique, tels l'hôpital, la chapelle de celui-ci et de la ville, et d'autres bâtiments privés, qui durent être acquis ou furent spontanément mis à disposition. Remarquons qu'ici l'établissement finit par occuper une place appréciable dans

l'enceinte d'un bourg de dimensions modestes (fig. 71). Toutefois, il n'est pas le produit d'une campagne de travaux ininterrompue. Nous constatons une durée de six ans environ entre la construction de l'église et l'aménagement des habitations conventuelles regroupant des maisons préexistantes; en effet, les datations dendrochronologiques proposent 1492/93 pour la charpente du chœur de l'église et 1498/99 pour les habitations du Vieux Couvent. Une telle durée fut également conditionnée par des changements de projets; ainsi, la première ébauche d'une église plus petite fut abandonnée en cours de chantier. Un tel développement est habituel pour ce type d'établissement, construit à la faveur des dons des bourgeois, lesquels se montrent plus ou moins généreux selon qu'on est au début ou vers la fin de l'opération<sup>51</sup>. A l'exemple de Bâle, Berne, Zurich, Lucerne et Fribourg, où la construction des établissements des ordres mendiants est ponctuée de nombreux changements dont il faut voir une des causes dans l'affluence grandissante des Frères (à laquelle les autorités étaient parfois amenées à mettre un frein) et à celle des fidèles, l'église des Dominicains de Coppet subit en cours de chantier quelques modifications plus ou moins importantes, parmi lesquelles l'agrandissement vers le lac de la première église inachevée<sup>52</sup>. Comme dans certains des exemples évoqués, le chœur de Coppet fut élevé avant la nef, de manière à permettre un déroulement normal des offices de la communauté alors que le chantier était en cours.

### *Coppet à la lumière du développement architectural des églises des ordres mendiants*

L'édifice achevé de Coppet est un reflet fidèle du modèle idéal dominicain au Moyen Age tardif, riche d'une expérience de près de trois siècles. A ses débuts, l'architecture de l'ordre, comme celle des autres Mendiants, n'est guère définie, et les bâtisseurs s'inspirent largement de l'architecture ecclésiastique traditionnelle. Au contraire, par exemple, du «plan bernardin» qui standardisa la majeure partie des premières fondations cisterciennes, les Mendiants ne disposent pas d'un type qui se serait uniformément répandu dans les régions touchées par leurs établissements. S'il fallait trouver une seule ligne directrice régissant la plupart de leurs églises, celle-ci serait caractérisée par la grande simplicité de l'architecture, en référence à la sobriété des Cisterciens dont ils vont jusqu'à reprendre le plan. Certains de leurs édifices montrent une influence provenant d'autres types de bâtiments, à plusieurs nefs ou à un seul vaisseau, soumis entre autre à la rigueur de l'architecture hospitalière par exemple. On constate ainsi que nombre de leurs premières églises septentrionales se fondent finalement sur l'architecture des grands ouvrages des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, où domine le type basilical, soit les églises à trois nefs. Leur plan est alors généralement augmenté d'un grand chœur oblong, souvent rythmé sur plusieurs travées. Si, schématiquement, le style cathédral, élégant, aéré et à la riche ornementation sculptée n'est donc pas adopté, et se voit substitué par une architecture plus massive, de multiples variantes régionales peuvent malgré tout trouver une origine jusque dans une adaptation d'éléments plus denses et plus étroffés rencontrés dans les cathédrales et les grandes églises paroissiales ou conventuelles.

L'éventail de ces influences entraîna une grande diversité

architecturale, aussi bien pour ce qui est des édifices nouvellement construits que des églises plus anciennes, mises à disposition et adaptées aux nouvelles règles<sup>53</sup>. Néanmoins, la modestie de la part décorative de leurs églises ne pouvait que relever la monumentalité des édifices, et cette variante du style gothique, dans son esprit de simplicité, inspirera profondément à son tour l'architecture des constructions religieuses au Moyen Age tardif, qu'elles soient conventuelles ou paroissiales. Un tel développement doit certainement trouver sa raison dans le nombre élevé atteint par les établissements des ordres mendiants; plus de 600 couvents accueillaient les seuls Dominicains vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan suisse, à l'image de Bâle, Zurich, Lucerne, Berne et Fribourg<sup>54</sup>, pour ne citer que les plus importantes, les premières constructions des Mendiants au XIII<sup>e</sup> siècle furent soumises au modèle de la basilique, expurgé du décor sculpté habituel de cette époque. Chœur et nef se distinguaient souvent par leur couvrement: le premier était voûté, la seconde couverte d'un plafond. L'exemple le plus avancé vers la Suisse romande, inspiré des sobres basiliques typologiquement originaires de la vallée du Rhin<sup>55</sup>, n'est cependant pas celui d'une église conventuelle, mais de l'église paroissiale de Payerne, dont la nef fut élevée vers 1335<sup>56</sup>.

Si l'on se tourne vers le bassin lémanique, on constate une césure, apparemment générale, même si cette région a perdu nombre d'églises des ordres mendiants, ce qui rend toute conclusion périlleuse sans la conduite, au préalable, d'études historiques ou de recherches archéologiques contribuant à saisir plus concrètement leur architecture d'origine. En effet, sur la rive helvétique, les églises des Dominicains à Genève et Lausanne, celles des Franciscains à Nyon et Morges, ont disparu et il ne subsiste que celles des Dominicains à Coppet et des Franciscains à Lausanne ainsi que, pour les moniales, celle des Clarisses à Vevey<sup>57</sup>. Mentionnons que sur le versant savoyard existaient des établissements à Thonon (Augustins) et Gex (Carmes), de même, mais plus éloignés, à Seyssel (Augustins) et Annecy (Franciscains et Dominicains). Seule l'église des Augustins de Thonon fut conservée jusqu'à notre siècle<sup>58</sup>. Ces établissements n'atteignirent d'ailleurs que rarement la prospérité des couvents établis dans les villes des régions alémaniques. Deux raisons majeures expliquent ce fait. D'une part, dans le bassin lémanique, les villes d'une certaine importance ne sont représentées que par Genève et Lausanne, et le développement de la bourgeoisie dans les nombreuses petites bourgades, aussi bien sur les plans démographique que politique, ne permettait guère d'assurer un financement suffisant pour de tels établissements. D'autre part, et contrairement aux régions du nord de la Suisse, la structure politique et économique demeurait encore, à la fin du Moyen Age, essentiellement dominée par la noblesse; aidée d'ailleurs par la bourgeoisie, celle-ci continuait à soutenir les anciens ordres monastiques, comme les bénédictins et les cisterciens.

L'église Saint-François, seul vestige du couvent des Franciscains établi à Lausanne dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, montre que l'on préféra, dans les premiers temps des ordres mendiants, une architecture encore plus sobre que celle des exemples cités de la vallée du Rhin. Lors de son premier chantier, autour de 1260, cet édifice ne possédait qu'une seule nef couverte par un plafond, et fermée par un sanctuaire à

abside voûté<sup>59</sup>. La réduction à une salle unique facilitait certainement les offices communs au cours desquels la prédication jouait un rôle important; elle privait en revanche le volume de cette dimension mystique, avec ses multiples dégagements favorisant la méditation personnelle. On peut y voir une influence méridionale, de la vallée du Rhône, où un certain nombre des églises des Mendiants dénotaient une telle simplification<sup>60</sup>.

Un siècle plus tard, après un incendie qui eut lieu vers 1368, la nef de l'église Saint-François fut reconstruite plus richement et couverte par des voûtes reposant sur des piliers engagés largement saillants, tels des contreforts intérieurs. L'option de structurer la nef unique par des espaces latéraux est un autre élément caractérisant les églises méridionales, où la nef était parfois flanquée de chapelles latérales de plans réguliers, isolées les unes des autres par un mur de refend. Si ces chapelles semblent faire partie intégrante de l'église originale et appartiennent au concept du bâtiment, celles qui s'ouvrent sur les travées nord de Saint-François, diverses quant à leur plan, furent ajoutées plus tardivement et ne constituent pas une unité avec la nef. En revanche, et en désaccord avec leurs principes de pauvreté, les Franciscains adjoignirent encore au XV<sup>e</sup> siècle une grande tour à leur église. Ces transformations donnèrent à l'église une architecture plus riche, à l'image du «renouveau du style gothique flamboyant dans un esprit de simplicité»<sup>61</sup>, mais qui n'allait pas jusqu'à atteindre le raffinement des cathédrales de Lausanne et de Genève<sup>62</sup>. Néanmoins, on constate une nette différence par rapport au développement des églises des Mendiants du groupe septentrional cité. À Bâle, par exemple, après le tremblement de terre de 1356, ces églises furent reconstruites en respectant leur ancien plan à trois nefs, dans la simplicité dominicaine et franciscaine, type qui influença même l'architecture des églises d'autres congrégations, également rebâties à cette occasion<sup>63</sup>.

Aux premiers temps des ordres mendiants, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles déjà, le type des grandes églises à nef unique n'était cependant lié ni exclusivement à leurs établissements, ni spécifiquement à la région lémanique. Un des exemples les plus connus parmi les réalisations franciscaines disposant d'une seule nef est certainement l'église San Francesco à Assise, en Italie. Dans les régions du Nord également, un certain nombre d'édifices à nef unique se mêlèrent aux églises à trois vaisseaux dès les origines<sup>64</sup>. Dans notre région, le vaisseau unique de l'église priorale des Bénédictins de Lutry, datant du XI<sup>e</sup> siècle, fut profondément transformé à l'époque gothique par une architecture proche de celle de Saint-François de Lausanne, dans son état postérieur à sa reconstruction autour de 1368<sup>65</sup>. Les édifices d'autres ordres – comme les Chartreux, qui dans notre région possédaient un couvent à Oujon, au-dessus d'Arzier, et les Prémontrés, avec leurs établissements, plus éloignés de la région lémanique, de Bellelay, dans le Jura bernois, et Gottstatt à Orpund, près de Biel/Bienne<sup>66</sup> – présentaient eux aussi de simples salles. Dans le cas des édifices d'ordres féminins, cette disposition fut surtout adoptée pour les établissements cisterciens<sup>67</sup>. En dehors du monde monastique, on peut mentionner la plupart des églises paroissiales et des chapelles isolées, dont la modestie de la conception était en parfait accord avec leur situation. Enfin, un des exemples les plus célèbres est la nef unique de la Sainte-Chapelle à Paris, un

des hauts lieux de l'art gothique, construite vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Plus tard, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le Moyen Âge tardif continua à porter en lui aussi bien le concept d'une architecture raffinée, au gothique flamboyant tendant parfois au maniériste décoratif, que celui d'une architecture plus modeste, fondée sur le plein et la masse des murs. La première tendance peut être illustrée dans nos régions par la chapelle dite des Macchabées à la cathédrale de Genève, construite au tout début du XV<sup>e</sup> siècle, et par la cathédrale de Lausanne où, un siècle plus tard, l'évêque et le chapitre firent supprimer le passage à travers la «grande travée» par un ouvrage purement décoratif<sup>68</sup>. La seconde tendance est surtout concrétisée par les églises paroissiales de Vevey (Saint-Martin) et de Saint-Saphorin, à trois nefs et datant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>. Ces deux édifices sont dominés par la masse des murs et témoignent d'un sobre décor sculpté; ils étaient d'ailleurs placés sous le patronat du chapitre et de l'évêque de Lausanne, lesquels, nous l'avons vu, procédaient à la même époque au complément décoratif de leur cathédrale.

C'est dans cette lignée que se situe le type de la salle unique, dit méridional, pour lequel la préférence est grandissante à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. La reconstruction de l'église de la Madeleine, à Genève, en constitue une des premières concrétisations, dont le résultat est proche du chantier de l'église Saint-François de Lausanne qui se déroula autour de 1368. Sa nef unique est voûtée et fermée par un chœur polygonal légèrement plus étroit. Des piles-contreforts formaient de petits dégagements. Si la simplicité du volume place cet ouvrage dans ce contexte, le système adopté pour les supports et le voûtement lui confère toutefois une texture élégante et racée. À Genève, les églises Saint-Germain et Notre-Dame-la-Neuve, cette dernière sans piles-contreforts, sont de même filiation, sobres par leur volume, et influencées par les établissements des Mendiants de la vallée du Rhône méditerranéenne. La nature du système porteur et de la couverture tend au raffinement du gothique flamboyant. L'église Saint-Gervais de Genève, dont le chantier débute dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, représente un autre exemple illustrant ces salles uniques. Elle est fermée par un chœur quadrangulaire, et son vaisseau fut ultérieurement flanqué de chapelles de part et d'autre. Sa construction massive, en briques, dénote plutôt une influence piémontaise, certaines de ses sculptures se référant à des exemples bourguignons<sup>70</sup>.

En France voisine, la disparition de beaucoup d'églises de cette époque a fortement réduit les possibilités de comparaison, mais, si l'on s'éloigne quelque peu du bassin lémanique, on constate que des ouvrages similaires existaient et existent, entre autres à Annecy (Dominicains et Franciscains), à Montmélian (Dominicains), à Myans (Franciscains), à La Rochette et à Pont-de-Beauvoisin (Carmes)<sup>71</sup>. De plus, à Annecy, dans l'ancienne église dominicaine (actuellement Saint-Maurice), la famille de Viry fit aménager une chapelle présentant les mêmes caractéristiques que l'église de Coppet.

L'exemple le plus important du haut de la vallée du Rhône, en Valais, soit l'église Saint-Théodule de Sion, possède aussi un vaisseau unique prolongé d'un chœur plus étroit; mais il fait partie d'un groupe tourné vers le nord. Cet édifice fut construit selon un projet d'Ulrich Ruffener (ou Ruffiner),

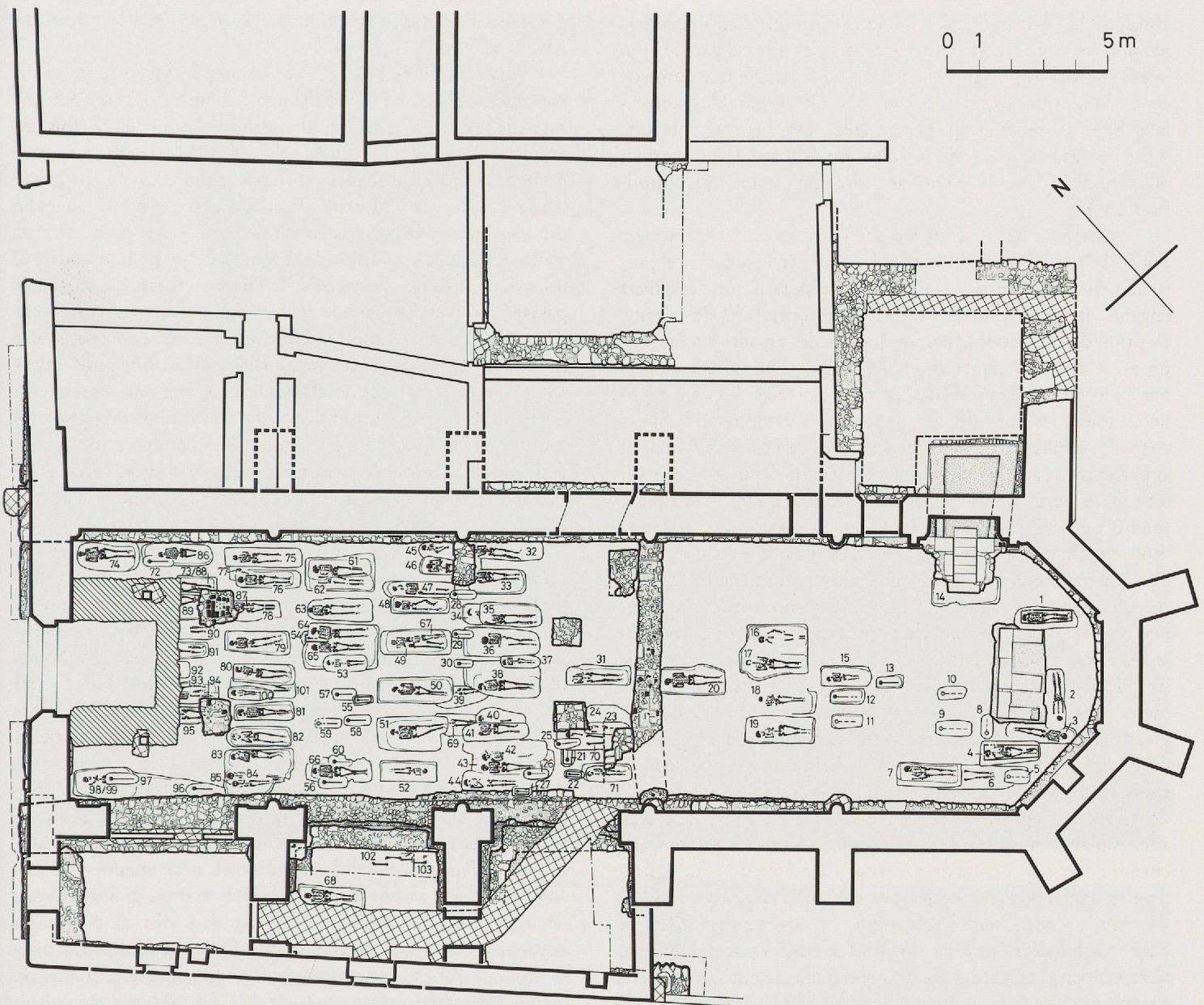


Fig. 72. Plan des sépultures, à l'intérieur de l'église. Ech: 1:200.

comme la grande église de Brigue-Glis laquelle disposait cependant d'une nef tripartite<sup>72</sup>.

L'église des Dominicains de Coppet s'intègre donc dans la filiation des églises nées du gothique flamboyant, dont la volumétrie semble se référer aux relations entre bassin lémanique et vallée du Rhône méridional. Certes, à l'exception du chœur polygonal, le plan et le volume sont simples et les élévations sont dominées par le plein des murs, la construction faisant preuve toutefois de finesse et de légèreté par le raffinement mesuré des colonnes qui supportent les voûtes. Des baies élancées ajoutent généreusement le chœur. Trois chapelles épousent dès le début l'harmonie de cette architecture. Visant la limpidité sans perdre une certaine robustesse, cette texture confère à l'espace une élégance bien plus affirmée que la lourde masse de certains édifices contemporains. Ainsi, l'église de Coppet exprime une synthèse entre le gothique flamboyant et l'architecture plus modeste des ordres mendians, dont les premiers exemples dans la région se manifestent au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'apparence d'un volume réduit à une seule nef centrale, ou à un seul chœur oblong, souligne l'orientation longitudinale, vers le maître-autel, ceci malgré la barrière que formait le jubé ou l'aménagement des autels secondaires, voire l'abondant décor de la tradition catholique<sup>73</sup>. La disparition de ce mobilier, lors de la Réforme, ne fera que rendre le corps du bâtiment plus sobre qu'autrefois, mais cet aspect épuré contribue à souligner la pureté structurelle d'une église qui fut, dans notre région, la dernière réalisation architecturale des ordres mendians.

#### *La sépulture dans l'église de Coppet à travers les temps*

Tel est le contexte dans lequel s'inscrit l'architecture de l'église de Coppet. Qu'en est-il de sa fonction ? Son rôle n'est pas d'assurer les services paroissiaux, ceux-ci étant liés dès le haut Moyen Age à l'église de Commugny; c'est sur le territoire de cette paroisse que le bourg de Coppet fut fondé, mentionné pour la première fois comme fortifié en 1299. Toutefois, à l'instar des autres établissements des ordres mendians, elle



Fig. 73. Vue générale des sépultures à l'intérieur de l'église, vers l'est.

assure les offices pour les bourgeois, premiers pas vers l'indépendance paroissiale du bourg, reprenant en cela les services auparavant attribués à la chapelle du Saint-Esprit. En 1536, la Réforme interrompt probablement un processus de longue date. En effet, les bourgs, dépendant de paroisses souvent rurales sur le territoire desquelles ils avaient été fondés, éprouvaient la tentation de se libérer de cette tutelle ecclésiastique et de posséder leur propre paroisse. Pourtant, le seigneur qui détenait les droits de patronage de l'église paroissiale s'opposait généralement à une telle séparation. Il craignait en effet de se voir privé par les bourgeois de l'usufruit de biens lui garantissant souvent un revenu substantiel, même avec l'obligation, au moins au Moyen Age tardif, de rémunérer le prêtre et d'entretenir le chœur de l'église. Ces craintes étaient aussi celles du clergé paroissial, pour lequel les dons liés à l'inhumation comme aux saints sacrements constituaient un revenu supplémentaire appréciable.

A Coppet, l'aubaine de se faire inhumer dans l'édifice est toutefois saisie, avec une conséquence: au cours des quelque 40 années qui séparent la construction de la Réforme, les places disponibles seront entièrement occupées (fig. 72 et 73). Les inhumations de laïcs étant en principe exclues de la zone du sanctuaire, nous retrouvons les sépultures dans les limites des trois travées occidentales, à l'ouest du jubé (N° 21-101). Il

est cependant impossible de dissocier les tombes d'époque catholique d'éventuelles sépultures postérieures à la Réforme. Ni les données anthropologiques ni les relations stratigraphiques n'autorisent une telle distinction. Excepté dans la zone occupée par les fondations d'une subdivision intérieure, établie en 1774 devant l'entrée principale<sup>74</sup>, nous avons dégagé toutes les sépultures de la nef laïque, au nombre de 81, parmi lesquelles se trouvent également des tombes d'enfants en bas âge; elles sont réparties sur 6 rangées et remplissent pratiquement la totalité de la surface à disposition.

Il existe peu de superpositions, et l'emplacement des sépultures anciennes semble avoir été connu lors des ensevelissemens plus tardifs. On peut par conséquent supposer que les tombes situées dans la nef laïque ont été aménagées dans un laps de temps relativement court, soit dans les années précédant la Réforme de 1536 qui entraînera l'abandon des inhumations dans cette partie de l'édifice. Mais, par endroits, des fragments d'ossements et quelques superpositions démontrent que la place manqua avant cette échéance, et que des tombes ont dû être installées à des emplacements déjà occupés. Le nombre mentionné des sépultures ne reflète pas le nombre exact de celles finalement contenues dans la nef de Coppet. Si la perte n'est pas excessive, le total d'au moins 80 inhumations durant les 40 ans de fonction de l'église à l'époque catholique

signifie une moyenne de deux ensevelissements par année; ce chiffre ne représente certainement qu'une fraction de la somme des décès dans le bourg de Coppet, si petite soit-elle. Rappelons néanmoins que l'agglomération comptait un nombre limité d'habitants: pour la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on estime qu'y vivait un minimum de 200 personnes. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, le chiffre connu est de 539 habitants<sup>75</sup>. Le privilège d'une sépulture dans l'église procédait donc d'une sélection sans doute fondée sur les ressources financières des habitants; aussi était-il à la portée d'un nombre relativement limité de citoyens.

Nous retrouvons des tombes non seulement devant le jubé, mais aussi dans ses travées médiane et méridionale (tombes N°s 21-25, 31, 70 et 71). Parmi ces dernières, les tombes N°s 23, 70 et 71 sont antérieures à l'autel sud, et la tombe N° 71 l'est encore par rapport à la fondation du pilier méridional des arcades. Nous l'avons vu, il en résulte que l'autel et le jubé sont installés après l'aménagement des inhumations dans ce secteur.

A deux exceptions près, soit les enfants des tombes N°s 21 et 52, les défunt sont disposés dans le sens ouest-est, la tête à l'ouest, entre 0,90 et 1 m de profondeur. Les bras sont généralement repliés sur le ventre, rarement croisés sur l'abdomen. Des vestiges de cercueils en bois sont conservés par endroits; les sujets à avoir été inhumés dans un tel contenant devaient être plus nombreux, mais pour beaucoup le bois s'est totalement dégradé.

Selon les observations limitées qui ont pu être faites sur la partie inférieure des murs de l'église, il apparaît qu'aucune niche n'agrémentait les murs latéraux, à l'image de ce que l'on peut rencontrer dans d'autres édifices dominicains. De tels aménagements, souvent richement ornés de moulures et de décors peints, servent d'enfeu ou même de petite chapelle, cas dans lequel ils sont munis d'un autel adossé à l'ébrasement oriental<sup>76</sup>. Ils sont habituellement liés à une tombe particulière, située dans la nef. Quelques endroits dépourvus de sépultures, soit les zones situées entre les tombes N°s 61, 62, 45, 46 et les tombes N°s 98, 83-85, pourraient cependant situer l'ancienne présence de monuments ou d'autels élevés à la suite d'une inhumation, voire de bancs isolés et réservés aux membres d'une famille particulière, coutume demeurant rare avant la Réforme<sup>77</sup>.

Pourtant, trois chapelles s'ouvrent latéralement, encore aujourd'hui, à la hauteur des trois premières travées de la nef constituant la partie laïque de l'église conventuelle. La première trouve son origine dans le transfert de l'ancienne chapelle du Saint-Esprit (ou Notre-Dame) de l'hôpital de Coppet. Contrairement au couvent, cette chapelle demeurera jusqu'à la Réforme sous la juridiction directe de l'évêque de Genève; c'est la raison pour laquelle les visites pastorales la concernent uniquement. Nous avons pu nous rendre compte que l'aménagement des chapelles latérales ne fut pas aisné pour les constructeurs. Si la chapelle du Saint-Esprit fut terminée et voûtée au cours même du chantier, la situation n'est pas totalement claire pour les deux autres. Ces chapelles étaient certainement destinées à accueillir les sépultures des donateurs, soit les membres de la famille du seigneur. Lors de leur édification, les anciennes fondations de l'église et celles des contreforts en saillie, posées lors du chantier du premier projet, furent arra-

chées sans doute pour libérer une surface aussi grande que possible et gagner ainsi de la place en prévision d'inhumations futures. Souvent une famille entière et ses descendants pouvaient trouver place devant l'autel adossé au mur oriental de la chapelle; toutefois, dans notre cas, nous n'avons retrouvé aucun vestige de ces autels. A Coppet, trois tombes (N°s 68, 102 et 103) furent dégagées dans la chapelle médiane, mais nous ignorons si elles sont antérieures ou postérieures à la Réforme.

D'autres tombes furent mises au jour dans le sanctuaire, à l'est du jubé (N°s 1-20). Dans les petites églises paroissiales des régions réformées, les tombes aménagées dans le chœur sont, pour la plupart, postérieures à la Réforme, soit à un moment où la césure liturgique entre les différentes parties de l'édifice devient caduque; mais, parfois, quelques sépultures d'époque catholique peuvent se trouver parmi elles<sup>78</sup>. Dans les églises conventuelles, il peut arriver que des inhumations de religieux occupent l'espace compris entre les stalles<sup>79</sup>.

Le monument funéraire en place, encastré dans le mur nord du chevet, soit le mur mitoyen avec la chapelle seigneuriale, a certainement été commandé par les châtelains. De style gothique flamboyant<sup>80</sup>, il nous est parvenu dans un état de conservation partiellement délabré, sa détérioration étant due à l'humidité remontant par capillarité depuis la semelle des fondations, en contact avec la nappe phréatique (fig. 74).

Aucun indice ne parle pour un éventuel déplacement de cet élément: il a vraisemblablement été conçu pour être édifié à l'endroit où il se trouve encore aujourd'hui<sup>81</sup>. Il s'agit d'un enfeu abritant une tombe ou élevé à côté d'une sépulture. Il se présente sous la forme d'un immense *arcosolium*, à arc brisé. L'arc et les piédroits, privés de chapiteau, accusent de l'intrados au nu du parement un profil fait de la succession d'un cavet,

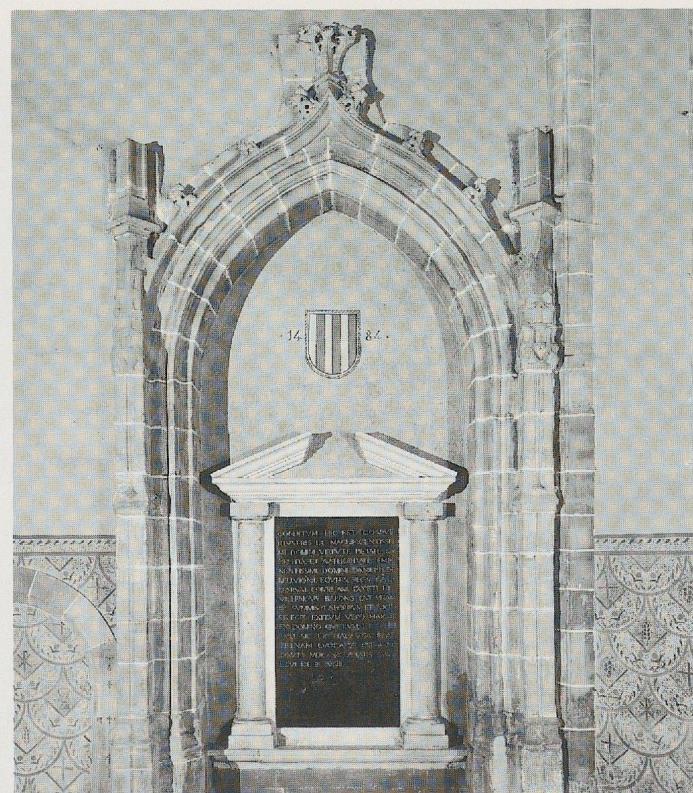


Fig. 74. L'enfeu, avant sa restauration.

d'un tore, d'une gorge, d'un tore à listel et d'un cavet. De part et d'autre, un pilastre est adossé au piédroit, le tout reposant sur un socle surmonté d'une base moulurée; les profils des piédroits reposent sur de petites bases polygonales dont les motifs sont repris de manière orthogonale sur la base des pilastres. Remarquons que ces bases sont d'un type identique à celui que l'on rencontre sur les bases des piédroits des arcades ouvertes sur les chapelles méridionales. Verticalement, les pilastres s'étagent en deux parties séparées par un élément saillant actuellement fort érodé, et dont on ne distingue guère le profil primitif; dès la naissance de l'arc de la niche, ils sont couronnés d'un pinacle, mal conservé lui aussi. L'arc de la niche est de plus encadré par une moulure en saillie (doucine droite) émergeant des pilastres latéraux, et constituant un arc doté d'une accolade en son sommet. L'extrados de cet arc d'encadrement est agrémenté de motifs végétaux, et l'accordéon est surmontée d'un pinacle. Le fond de la niche porte les armes de la famille de Viry accompagnées de la date de 1484, laquelle correspond à celle de l'achat de la seigneurie de Coppet par Amédée de Viry<sup>82</sup>. Cet enfeu peut sans autre être attribué à ce dernier, décédé en 1518 ou 1519. Par testament, Amédée avait demandé en 1512 à être enseveli dans l'église<sup>83</sup>. En France, on rencontre des cas semblables de tombes seigneuriales aménagées dans des églises jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>. Il est intéressant de constater que la sépulture des seigneurs de Coppet, située jusqu'alors à l'église de Bonmont, fut transférée dans la nouvelle fondation de Coppet. Apparemment, un des soucis d'Amédée de Viry était de créer une église funéraire familiale<sup>85</sup>.

La Réforme entraîna une interruption de la sépulture dans les édifices religieux situés sur le territoire de LL. EE. de Berne, auquel appartenait le Pays de Vaud, conquis en 1536. La tendance vers une «démocratisation» qui caractérise les premiers

temps de la Réforme s'exprime de manière spectaculaire dans la sentence du Conseil de 1529, interdisant aux nobles qui le demandent de pouvoir être inhumés dans les églises et chapelles, et rappelant que tous sont égaux dans le bonheur et la souffrance. En 1547 encore, cette pratique est menacée d'emprisonnement et de sévères amendes<sup>86</sup>. Mais avec l'Ancien Régime, ces décisions, fort louables, deviennent caduques, et les inhumations reprennent à l'intérieur des édifices dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Moins fréquentes cependant, elles concernent essentiellement des personnalités particulières tels le pasteur et les membres de sa famille, le bailli et son entourage, ou les édiles locaux, voire les nobles ou aristocrates qui détenaient d'ailleurs ici ou là des droits de patronage, conservés même après la Réforme et suite au changement de pouvoir politique dès 1536 en Pays de Vaud<sup>87</sup>.

A Coppet, Michel de Viry, descendant d'Amédée, continuera à résider au château, ce qui rendra complexe l'exercice du patronage; les droits sur la paroissiale de Commugny et sur l'église de Coppet doivent être conciliés avec la nouvelle organisation politique et ecclésiastique de LL. EE. de Berne. L'église dominicaine de Coppet ne devient pas, à l'image d'autres édifices conservés après la sécularisation des monastères, propriété exclusive de Berne: les droits et les charges sont répartis entre le seigneur et les communes de la baronnie formant la paroisse, soit – outre le bourg – Founex, Chataigneriaz, Commugny, Marnez, Tannay, Mies et Chavannes-des-Bois. Le baron est chargé de l'entretien du prédicateur et de sa demeure, ainsi que, au moins jusqu'en 1629, de celui du chœur des églises de Commugny et Coppet. Les charges liées à la nef de ces deux temples étaient supportées par les communautés de la baronnie constituant la paroisse. Cette situation ne diffère en principe pas de celle de nombreuses



Fig. 75. Entrée du caveau de Belluçon; vue vers le nord.

autres églises paroissiales où l'entretien du chœur incombaient aux Bernois, charge que ces derniers transmirent plus tard au nouvel Etat de Vaud, lequel la céda enfin aux communes, jusque-là uniquement chargées de la nef<sup>88</sup>. Dès lors, les communes devinrent propriétaires de l'ensemble de l'édifice, tandis qu'à Coppet cette transmission se fit au profit de la paroisse.

L'influence des seigneurs se manifeste dans l'église de Coppet par les sépultures et monuments funéraires aménagés dans l'ancienne zone du chœur, où leurs tombes et quelques autres se mêlent à d'éventuelles sépultures de religieux, plus particulièrement dans l'ancien avant-chœur occupant la quatrième travée. Les sépultures en pleine terre dans le chevet, parfois disposées perpendiculairement à l'orientation habituelle, doivent cependant suivre la Réforme et se situer entre 1536 et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, moment où la coutume de l'inhumation intérieure fut abandonnée. Ces parties de l'édifice, auparavant fermées aux laïcs, sont dorénavant accessibles, après démolition du jubé, des autels et des divers aménagements liés à l'ancienne obédience.

Dans le contexte des sépultures tardives, il faut mettre en exergue deux monuments commémoratifs. En 1630, la tombe de Daniel de Bellujon<sup>89</sup>, alors seigneur de Coppet, est installée dans le mur nord de la cinquième travée, sous l'enfeu réutilisé, et dans lequel est encastrée une épitaphe encadrée de deux colonnes latérales qui supporte un fronton triangulaire brisé<sup>90</sup> (fig. 74). Un escalier conduit au caveau occupant une partie du plan de l'annexe qui abritait autrefois la sacristie (fig. 75). L'escalier est couvert par une dalle funéraire dont un côté chanfreiné et une des croix de consécration entaillée dans la surface prouvent qu'il s'agit d'une ancienne table d'autel<sup>91</sup>. Le

caveau est couvert d'une voûte en briques, partiellement détruite aujourd'hui. Dans le crépi conservé sur l'amorce orientale de celle-ci est gravée la date de 1630. Dans la troisième chapelle latérale sud qui, au Moyen Age – et comme la deuxième chapelle – était propriété seigneuriale, se trouve un monument élevé à la mémoire de ses «parents vertueux» par Suzanne Curchod Necker, épouse de Jacques Necker, ancien directeur des Finances du roi de France et propriétaire du château de Coppet dès 1784. Une grande urne de marbre blanc repose sur un haut socle de marbre noir, le tout étant adossé au mur de fond de la chapelle.

Si nous avons évoqué ici le contexte historique des sépultures intérieures plutôt que le détail même des tombes découvertes dans l'église de Coppet, ceci est dû à des circonstances archéologiquement peu explicites. La situation des sépultures ne s'explique que par nos connaissances historiques. A part ces dernières, doublées par des résultats stratigraphiques précis lors des fouilles, l'anthropologie et l'archéologie ne disposent aujourd'hui d'aucun critère pour différencier les origines des sépultures datant du XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, certes à l'exception des tombes munies d'épitaphes ou contenant du mobilier. Au travers de la succession des sépultures, nous avons cependant pu suivre le développement de cet établissement dominicain, implanté dans le petit bourg de Coppet au cours des dernières années de l'époque catholique. Dans le contexte des églises conventuelles du Moyen Age tardif, il s'agit là de l'un des exemples les plus importants et les mieux conservés en Suisse; il est également l'un des mieux connus par les investigations archéologiques. L'édifice illustre à merveille la période de transition entre l'époque catholique et la Réforme en Pays de Vaud.

## Notes

1. CN 1281, 504 060/130 150, alt. 375,70 m.
2. Les rapports ont été déposés avec toute la documentation au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, section des Monuments historiques et Archéologie, à Lausanne.
3. La description la plus détaillée de l'état de l'église avant les travaux de 1925-1927 est donnée par Albert Naef, archéologue cantonal, qui établit une étude en 1898 à un moment où la restauration était déjà envisagée (ACV, AMH A 43/3 (a), A 3211/1-32). Les documents sont conservés aux Archives cantonales vaudoises, Archives des Monuments historiques, AMH A 43/3 (a et b) et B 233, Eglise I et II.
4. La dendrochronologie est une méthode de datation qui permet de déterminer la période durant laquelle un arbre a vécu et de préciser son année d'abattage, ou plus précisément encore la saison d'abattage du bois. Cette méthode est basée sur l'analyse de la croissance des bois. Chaque année, l'arbre produit un anneau ou cerne de croissance. Leur nombre indique la durée de vie de l'arbre. La largeur des cernes varie chaque année en fonction de nombreux facteurs de croissance parmi lesquels le climat prédomine. Un environnement favorable entraîne la formation d'un cerne large, un environnement défavorable entraîne la formation d'un cerne plus étroit. En mesurant et en analysant les cernes de croissance de nombreux bois, il est possible de reconstituer globalement pour chaque essence végétale et par région, ces indices de croissance année après année, et établir un catalogue de références. En comparant la croissance d'un bois à ces références, il est possible de retrouver la période durant laquelle cet arbre a vécu et de préciser son année d'abattage. Le bois du gros œuvre comme les poutres des plafonds/planchers, de la charpente, etc., a généralement été employé à l'état vert, et la date de son abattage permet de cerner celle de la construction. Les résultats obtenus à Coppet ont fourni de riches renseignements pour étayer les conclusions archéologiques.
5. Voir Weidmann et Matile, «Tuiles anciennes du Pays de Vaud»; voir également Grote, «L'analyse de la couverture du château de La Sarraz» et «Der Kanton Waadt – Begegnungsort von zwei verschiedenen Herstellungstechniken».
6. Voir Eggenberger et Descœudres, «Klöster, Stifte, Bettelordenshäuser, Beginen und Begarden», p. 442.
7. Avant de connaître la nature de ce mur, nous l'avions défini comme l'éventuel mur d'un cimetière qui se serait situé au sud de l'église.
8. La petite fenêtre ajoutant aujourd'hui le mur est de la troisième chapelle a été percée ultérieurement.
9. Une telle crédence (34) se retrouve dans la troisième chapelle.
10. Cette construction fut aménagée en lieu et place d'une ancienne galerie, dont nous avons dégagé la fondation des supports (81).
11. Voir notes d'Albert Naef, *L'église de Coppet et sa restauration*, rapport de 1898, ACV, AMH, A 43/3, A 3211/19-20; voir également Gilliard, «Notes sur l'église de Coppet et sa restauration», pp. 6 et 7. Voir la photo ACV, AMH A 43/3a, A 3233, montrant l'état avant la restauration de 1925-27.
12. Nous devons les renseignements sur le décor pictural à M. Théo-Antoine Hermanès, de l'Atelier Crephart à Genève. Aujourd'hui, les zones peintes en gris ont été encadrées de filets noirs, repérés uniquement dans les chapelles lors des investigations.
13. Voir plus particulièrement l'ouvrage paru sous la direction de Kaspar Elm, *Stellung und Wirksamkeit der Bettelorden in der städtischen Gesellschaft*, qui contient six articles traitant de la situation des Dominicains dans la société urbaine dans divers villes ou pays; voir aussi Hecker, *Bettelorden und Bürgertum...*; d'autres éléments bibliographiques sont mentionnés *infra*, note 29.
14. Selon Doberer, «Der Lettner...», p. 119; Imesch Oehry, *Die Kirchen der Franziskanerobservanten in der Lombardei...*
15. Lorsque les pieds des montants de cette porte furent décrépis, nous avons constaté que ces parties avaient été ancrées après coup dans la maçonnerie primitive. Cette observation ne doit cependant pas obligatoirement indiquer que toute la porte fut créée postérieurement au mur; il pourrait s'agir d'une réparation locale de la base des montants. Le rapport de l'analyse de 1973 ne s'exprime pas sur la relation de cette porte avec le mur. Une porte donnant du cloître dans la partie laïque de l'église existait aussi, par exemple, dans l'église dominicaine de Bâle (cf. Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel...», p. 122).
16. Au couvent dominicain de Berne, par exemple, les frères convers suivaient les offices dans un local séparé sur le côté du chœur (Descœudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*).
17. Voir le chapitre historique, en ce qui concerne les difficultés d'implantation du couvent à Coppet.
18. Dans l'église dominicaine de Bâle, des listes en bois, fixées sur les murs hauts de la nef centrale pourraient avoir servi à la fixation d'objets tels des tapis, drapeaux, écussons, boucliers, armes, etc. (cf. Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel...», p. 127).
19. Voir Gilliard, «Notes sur l'église de Coppet et sa restauration», p. 13.
20. Laboratoire romand de dendrochronologie, à Moudon, rapport du 9 nov. 1982.
21. Dans un exemple comme celui de l'église dominicaine de Berne, nous rencontrons une autre façon de procéder; en effet, la charpente de la nef a été construite avec du bois coupé sur une durée de 62 ans au moins (1243 - après 1305). On a certainement accumulé pendant un temps les dons sous forme de bois, avant d'utiliser ces derniers pour la construction, ou on a puisé dans les stocks de la ville (Descœudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*).
22. Bâle: voir Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel»; Berne: selon les investigations archéologiques en 1988 et 1989 (Descœudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*; voir aussi Jaton, «Un sujet de réflexion...», pp. 160-162.)
23. Pour les datations dendrochronologiques de la charpente, voir le rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, à Moudon, du 9 décembre 1987 (Réf. LRD7/R1919).
24. On peut imaginer que la complexité du réseau destiné à soutenir ce clocheton poussera les futurs propriétaires à reprendre la charpente à cet endroit.
25. Concernant la situation de la bibliothèque au-dessus de la sacristie, voir Descoedres et Bacher, «Frauenkloster St. Peter am Bach», Schwyz, pp. 94-100.
26. Voir par exemple: Eggenberger et Descœudres, «Klöster, Stifte, Bettelordenshäuser, Beginen und Begarden», p. 442.
27. Laboratoire romand de dendrochronologie, à Moudon, rapport du 25 février 1988 (Réf. LRD8/R1989).
28. La charpente est très similaire à celle du château Saint-Maire à Lausanne, dont la construction remonte à 1425/26 (Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, à Moudon, du 22 février 1982). Le plan de ce château dénote d'ailleurs une coïncidence avec celui du «Vieux Couvent» (cf. Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, pp. 345-376; ibid., III, pp. 127 et 165). Des exemples de charpentes semblables sont conservés aux châteaux du

Châtelard, près de Montreux, et d'Avenches, mais d'autres devraient encore exister dans le canton de Vaud.

29. La bibliographie concernant les ordres mendiants en général, et les Dominicains en particulier, est fort abondante. Nous nous limitons volontairement ici à ne signaler que les ouvrages très généraux: Murray, *Les ordres monastiques et religieux*; Marc-Bonnet, *Histoire des ordres religieux*; Dubois, *Les ordres monastiques*; Le Bras (dir.), *Les ordres religieux: la vie et l'art*; sur Dominicaine et les Dominicains, voir Gillet, *Histoire artistique des ordres mendiants...*; Hertz, *Dominique et les dominicains*; Vicaire, *Histoire de saint Dominique*. Voir également les ouvrages plus spécialisés, déjà mentionnés en note 13, de Elm et Hecker.

30. Eggenberger et Descoëudres, «Klöster, Stifte, Bettelordenshäuser, Beginen und Begarden», pp. 441 et suiv.

31. *Fontes rerum Bernensium, Berns Geschichtsquellen*, vol. I, N° 35, p. 216 (document concernant une donation à Adalgoz, «custos» de l'église de Rohrbach BE).

32. Bonnet et Privati, «Les origines de Saint-Gervais...», pp. 20-24.

33. Quelques exemple dans la vallée du Rhône en Suisse: la Madeleine à Genève (Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*); l'église de Vandœuvres GE (Terrier, «Les origines de l'église de Vandœuvres GE»); l'église de Meinier GE (Terrier, «Les constructions antérieures»); l'église de Saint-Prex VD (Eggenberger, Jaton et al., *L'église de Saint-Prex, Histoire et archéologie*; Eggenberger, «Saint-Prex, églises, fouilles 1977-1979»); l'église de Commugny VD (Stöckli, «Commugny, église Saint-Christophe»); l'église de St-Saphorin/Lavaux VD (Eggenberger, Auberson, *Saint-Saphorin en Lavaux...*); l'église Saint-Martin de Vevey VD (publication prévue); la chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à St-Maurice VS (Blondel, «La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice d'Agaune»); Saint-Théodule à Sion VS (Dubuis et Ruppen, «L'église Saint-Théodule»); Sous-le-Scex à Sion VS (Lehner, «Die Ausgrabungen von Sitten «Sous-le-Scex»»); l'église de Brigue-Glis VS (Descoëudres et Sarott, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis»); l'église de Loèche VS (Descoëudres et Sarott, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk»).

34. Un des exemples les plus intéressants se situe au monastère de Saint-Maurice VS (Blondel, «Les basiliques d'Agaune»; idem, «Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI<sup>e</sup> siècle»; idem, «Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune»; idem, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune»; Eggenberger, Stöckli, Jörg, «La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus»).

35. A Genève, par exemple, on n'a trouvé que de rares tombes dans les premières cathédrales (communication de Charles Bonnet, archéologue cantonal); les résultats généraux de ces fouilles ont été publiés dans Bonnet, «Saint-Pierre de Genève, Récentes découvertes archéologiques»; id., *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève...*; Bonnet, Fatio, Genequand Saint-Pierre, *Cathédrale de Genève*; à Lausanne, aucune tombe n'a été constatée dans la première cathédrale (analyse effectuée entre autres par les auteurs de cette publication, au sous-sol de la cathédrale primitivement fouillée en 1911-1913; un rapport a été déposé au Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, section Monuments historiques et Archéologie).

36. Voir le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article *Ad sanctos*; Ariès, *L'homme devant la mort*, pp. 37-96 (chapitre *Ad sanctos; apud ecclesiam*).

37. Par exemple à l'église de Satigny GE; information aimablement transmise par Charles Bonnet; voir aussi Bonnet, «Satigny, Distr. Rive droite, GE. Satigny-Dessus, Temple (ancien prieuré de Saint-Pierre)».

38. Des exemples cités en note 33, seul le site «Sous-le-Scex» à Sion avait disparu et ne fut redécouvert qu'en 1984.

39. Au couvent clunisien de Villars-les-Moines BE, par exemple, on a

constaté l'existence d'une annexe, probablement mausolée des fondateurs, située hors de l'église elle-même mais reliée au chœur par une petite ouverture (*fenestella*); Eggenberger, «Münchenwiler...»

40. Voir Eggenberger, Ulrich-Bochsler, Schäublin, «Beobachtungen...»

41. La notion selon laquelle, par le passage au Purgatoire, il est possible d'influer sur le salut de son âme, est une notion relativement nouvelle. De son vivant, on s'en préoccupe déjà par des donations; après sa mort, des proches sont chargés d'intercéder par des cérémonies commémoratives. Cette pratique se développe au point que l'on organise méticuleusement son enterrement futur et que l'on choisit avec soin le lieu de sa dernière demeure terrestre, comme le montrent de nombreux testaments de bourgeois de Lausanne au XIV<sup>e</sup> siècle; voir à ce sujet Pasche, «Pour le salut de mon âme...» Voir aussi: *Himmel, Hölle und Fegefeuer, Das Jenseits im Mittelalter...*

42. Voir l'église de Bursins VD (Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 75, 1992, pp. 235-237); le prieuré était abandonné au Moyen Age tardif; voir également l'église de St-Saphorin VD (Eggenberger, Auberson, *Saint-Saphorin en Lavaux...*)

43. Voir Maurer, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel-Stadt*, V, pp. 290-314; Hofer et Mojon, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, V, pp. 46-156 (plus particulièrement 70-83).

44. Voir Tremp-Utz, *Helvetia Sacra*, p. 103 (Bonmont).

45. Voir Bucher, *Die Zisterzienserabtei Notre-Dame de Bonmont*, pp. 98-108.

46. Bonmont près de Chéserex VD: Eggenberger et Sarott, *Bonmont*, p. 32. En ce qui concerne Romainmôtier VD, à part de rares tombes dans le chœur, nous ne disposons que de la maquette exposée au centre d'accueil de Romainmôtier nous renseignant sur les inhumations dans l'église. Des fouilles récentes ont permis la découverte mentionnée dans les galeries du cloître.

47. Voir Oberst, *Die mittelalterliche Architektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz*, pp. 65 et 66.

48. Par exemple à Bâle (Maurer, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel Stadt*, V, p. 206; Moosbrugger-Leu, Eggenberger, Stöckli «Die Predigerkirche in Basel...», p. 13; Oberst, *Die mittelalterliche Architektur*, p. 40); Coire GR (idem, p. 58); Zurich, avant d'être transférée à l'intérieur de l'enceinte (Escher, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Zürich*, IV, pp. 207-213; Oberst, *Die mittelalterliche Architektur...*, p. 32).

49. Par exemple à Berne (Hofer et Mojon, *Die Kunstdenkmäler der Kantons Bern*, V, pp. 46-48; Oberst, *Die mittelalterliche Architektur*, pp. 52 et 53; à Genève (idem, p. 51); à Lausanne (idem, pp. 47 et 48); à Zofingen AG (idem, p. 61).

50. A Zurich, par exemple, l'ancienne église Saint-Nicolas a été démolie pour laisser place à l'établissement des Dominicains (Wild, «Die mittelalterliche Tonrohr-Wasserleitung in das Areal der Dominikaner von Zürich»).

51. Voir par exemple l'église dominicaine à Bâle (Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel...») et celle de Berne (selon les investigations archéologiques en 1988 et 1989: Descoëudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*; voir également Jaton, «Un sujet de réflexion...», pp. 160-162).

52. Bâle, Dominicains: Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel...»; Bâle, Franciscains: Rippmann, *Basel, Barfüsserkirche*; Berne, Dominicains: Hofer et Mojon, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, V; Descoëudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*; voir aussi Jaton, «Un sujet de réflexion...», pp. 160-162; Zurich: Ruoff, «Die archäologischen Untersuchungen in der Predigerkirche»; Lucerne, Franciscains: Meyer et Steiner, «Die Franziskanerkirche St. Maria in der Au»; Reinle, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Luzern*; Fribourg, Cordelier: Bujard, «Sieben Jahrhunderte Franziskanischer Architektur in

- Freiburg»; Strub, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg*, III.
53. Sur la typologie des églises des ordres mendiants voir Meersseman, «L'architecture dominicaine au XIII<sup>e</sup> siècle»; Schenkluhn, *Ordines studentes, Aspekte zur Kirchenarchitektur der Dominikaner und Franziskaner im 13. Jahrhundert*, ouvrage contenant une abondante bibliographie; Eggenberger et Descœudres, «Klöster, Stifte, Bettelordenshäuser, Beginen und Begarden».
54. Bâle, Dominicains: Moosbrugger, Eggenberger, Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel»; Bâle, Franciscains: Rippmann, *Basel Barfüsserkirche*; Zurich, Dominicains: Ruoff, «Die archäologischen Untersuchungen in der Predigerkirche»; Berne, Dominicains: Hofer et Mojon, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, V; Descœudres et Utz Tremp, *Bern, Französische Kirche. Ehemaliges Predigerkloster*; Lucerne, Franciscains: Meyer et Steiner, «Die Franziskanerkirche St. Maria in der Au»; Reinle, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Luzern*; Fribourg, Cordelier: Strub, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg*, III; Bujard, «Sieben Jahrhunderte Franziskanischer Architektur in Freiburg»; Fribourg, Augustin: Strub, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg*, II.
55. Recht, *L'Alsace gothique*, p. 89-147; Konow, Die Baukunst der Bettelorden.
56. Grandjean, «L'Epoque gothique: L'Architecture religieuse», p. 41.
57. Grandjean, «L'Epoque gothique: L'Architecture religieuse», p. 41. Pour les Franciscains en Suisse: *Helvetia Sacra*, V, Der Franziskanerorden.
58. Nous devons ces indications à M. Marcel Grandjean, professeur à l'Université de Lausanne.
59. Grandjean, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, I.
60. Montagnes, *Architecture dominicaine en Provence*; La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII<sup>e</sup> siècle, Cahiers de Fanjeaux 9.
61. Grandjean, «L'Epoque gothique: L'Architecture religieuse», p. 39.
62. Lausanne: Grandjean, «La cathédrale actuelle, sa construction, ses architectes, son architecture»; Bach, Blondel, Bovy, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, II; Genève: Bonnet, Fatio, Genequand, Saint-Pierre, *Cathédrale de Genève*.
63. Moosbrugger-Leu, Eggenberger, Stöckli «Die Predigerkirche in Basel».
64. Binding et Untermann, *Kleine Kunstgeschichte der mittelalterlichen Ordensbauten in Deutschland*, pp. 329-390.
65. Grandjean (dir.), Lutry, pp. 159 et 160.
66. Oujon: publication à paraître; Bellelay: Wyss/de Raemy, *Bellelay...*, p. 38; Gottstatt: *Kunstführer durch die Schweiz*, 3, p. 593. On ne connaît pas l'église de l'abbaye du lac de Joux.
67. Voir Zisterzienserbauten in der Schweiz, 1, Frauenklöster, pp. 57-62.
68. Genève, Chapelle des Macchabées: Bonnet, Fatio, Genequand, Saint-Pierre, *Cathédrale de Genève*; Lausanne, cathédrale: Grandjean, «La cathédrale actuelle, sa construction, ses architectes, son architecture»; Bach, Blondel, Bovy, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, II.
69. A Vevey, le chœur date du XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. St-Saphorin: Eggenberger, Auberson, *Saint-Saphorin en Lavaux*.
70. Broillet et Schätti, «L'église médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et le temple réformé...»
71. Ces indications nous ont été aimablement transmises par M. Marcel Grandjean, professeur à l'Université de Lausanne.
72. Sion, St-Théodul: Ruppen, «Die Kirche St. Roman «auf der Burg»»; Brigue-Glis VS: Descoedres, et Sarott, «Eine frühe Taufkirche im Oberwallis», pp. 423-428.
73. Faut-il voir dans cette disposition un projet savant, influencé par de grandes églises comme San Francesco d'Assise et la Sainte-Chapelle à Paris, dont le volume unique n'était, selon certaines hypothèses, structurellement rien d'autre que la nef centrale d'une basilique, voire le chœur? (voir Schenkluhn, *Ordines studentes*, pp. 185-203).
74. Il s'agissait des structures d'une tour intérieure, supportant en sousœuvre le clocheton élevé antérieurement (1723/24) sur le pignon ouest; elle constituait l'accès à ce clocheton ainsi qu'à une galerie (structures 51 sur les relevés); voir Grandjean, *Les Temples vaudois*, pp. 179, 322.
75. Mottaz, *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, I, p. 504.
76. Nous rencontrons ce type d'aménagement à l'église dominicaine de Bâle; voir Eggenberger et Stöckli, «Die Predigerkirche in Basel», pp. 130-131.
77. C'est presque exclusivement des documents écrits ou iconographiques, relativement rares, qui nous renseignent à ce sujet; voir par exemple Germann, «Baubetrieb an St. Oswald in Zug...», pp. 29-30.
78. Voir Eggenberger, Ulrich-Bochsler, Schäublin, «Beobachtungen...»
79. Dans l'église dominicaine de Berne, nous avons trouvé, entre les stalles, des fosses vidées ou remplies d'ossements pèle-mêle.
80. Ce monument porte le N° 64 sur la documentation graphique.
81. Les décalages entre les pierres de taille et le mur ont cependant soulevé de nombreuses questions quant à sa chronologie par rapport aux structures primitives de l'église. Un sondage limité dans l'enduit a pu être effectué lors de la restauration de 1981-1982 entre les pinacles central et latéral ouest; il a montré que l'écart entre le nu du mur et les pierres de taille, dont le dos non équarri sort parfois du parement, est dû au fait que le mur n'est pas vertical, ce qui interdisait une pose à fleur du monument.
82. Une autre explication de cette date, antérieure à la construction de l'église, n'a pu être trouvée ni aux Archives cantonales, ni dans les publications consultées. Il est même possible que cette date ait été ajoutée par Correvon.
83. Voir Beauverd, *Coppet*, p. 9; Mottaz, *Dict. hist. Vaud*, I, p. 509; Gilliard, «Notes sur l'église de Coppet et sa restauration», p. 11.
84. D'autres exemples de monuments funéraires du Moyen Age tardif, encastrés dans les murs latéraux du chœur se trouvent entre autres à l'église de Romainmôtier VD (tombes des prieurs, voir Deuchler, *Ref. Kirche Romainmôtier*; Bach, «Romainmôtier»); à la chapelle Saint-Antoine de La Sarraz VD (Bach, «Le tombeau de François Ier de la Sarra-Montferrand»); à l'église Saint-Jean de Grandson VD (Epars, *Grandson, Église Saint-Jean*); à la Collégiale de Neuchâtel (Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, I, pp. 93-115; dans la chapelle des Macchabées à la cathédrale de Genève (Bonnet, *Chapelle des Macchabées*, pp. 91-94).
85. Il est bien possible que, dans l'église de Bonmont VD, c'était le caveau maçonné dans la chapelle sud-est retrouvé dans les fouilles de 1982 qui était la sépulture de ces seigneurs: voir Eggenberger et Sarott, *Bonmont*, pp. 31-33.
86. Haller, *Bern in seinen Rathsmanualen*, pp. 58 et 60.
87. Voir Eggenberger, Ulrich-Bochsler, Schäublin, «Beobachtungen...»
88. Voir «Etat des temples et des chœurs de temples qui ont été et qui sont à la charge de l'Etat (ou supposés à sa charge), dès 1810 et jusqu'au 1.1.1841» (ACV, K IX 511); «Temples. Chapelles. Chœurs d'églises. 1803-1836.» (ACV, K IX 522).
89. Cette tombe porte le N° 72 sur notre documentation graphique.
90. L'épitaphe se trouvait au nu du bouchon de l'enfeu; le bouchon a été enlevé et l'épitaphe déplacée, en 1925-27; voir Gilliard, «Notes sur l'église de Coppet et sa restauration», p. 11.
91. Le plan du haut de la table mesure 214,5/117 cm, celui du bas, reposant sur le *stipes*, est de 187/108 cm. Cette couverture n'appartient donc pas au maître-autel, dont le plan est plus grand, mais à un autel sis dans une autre partie de l'église ou du couvent.